

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite

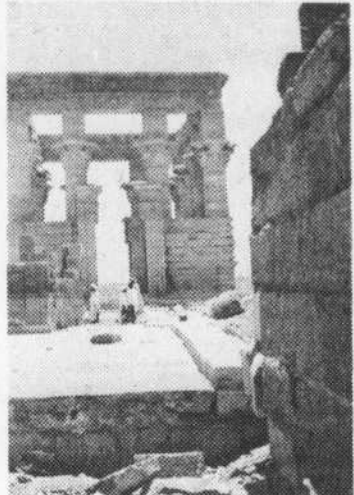
LE RESTAURANT NICKY

GRILLADES FRUITS DE MER

Sortie 69 de l'autoroute Réservations: 1-228-2426



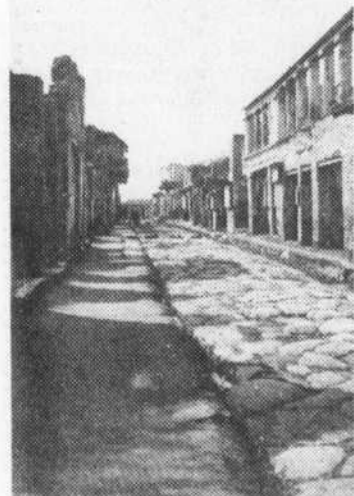
tourisme



Temples sauvés des eaux

Enterrée vivante, il y a 1.900 ans, par les laves du Vésuve en éruption, Pompéi a été déterrée et offerte aux visites guidées. Mais c'est par l'imagination que les visiteurs, connaissant le drame de l'été 79 AD, peuvent le mieux reconstituer les beautés de cette ville antique à 25 kilomètres de Naples.

— page 11



La résurrection de Pompéi

En moins de quatre ans, les Égyptiens ont réussi à repêcher des eaux du Nil, à Assouan, les 45.000 blocs du temple de Philae érigé plus de 1.000 ans avant J.C. par les pharaons. Ils ont reconstruit le temple au-dessus du niveau de l'eau et ce lieu sera ouvert aux touristes d'ici la fin de l'année.

— page 11

AU SOMMAIRE

- Les échos de l'Assemblée nationale — page 2
- Une polyvalente de Mont-Royal fait place à la cohabitation linguistique — page 3
- Une chasse mortelle: un éditorial de Jean-Claude Leclerc
- Rodrigue Tremblay cherche une voie: un commentaire de Michel Roy — page 4
- La conférence sur la Rhodésie est ajournée sine die — page 7
- GM investit \$2 milliards en Ontario mais rien au Québec — page 9
- Privées de chauffage, six familles demandent une injonction — page 16

Les Montréalais privés de métro et d'autobus

par Alain Duhamel

A la suite de la grève des employés des services d'entretien et des bureaux, la Commission de transports de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a complètement interrompu ses services.

Les Montréalais, pour la quatrième fois en six ans, se trouvent donc ce matin sans autobus ni métro pour se rendre au travail. Déjà, hier, les rumeurs d'un débrayage plus rapide que prévu les avaient incités à recourir en grand

nombre d'autres moyens de déplacements de crainte de se trouver sans transport en commun à l'heure de pointe en fin de journée.

Réunis hier en assemblée générale, les membres de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et des opérateurs de métro ont appris que la CTCUM suspendait ses opérations. La Fraternité n'a pas encore exercé son droit de grève et, selon les propos du président, M. Normand Hamelin; elle garde espoir de résoudre le différend par l'entremise des conciliateurs.

Au cours de la journée, les négociateurs de la Fraternité ont, avec les conciliateurs, modifié leur proposition de règlement de la convention collective. En fin de soirée, hier, les porte-parole de la Fraternité devaient à nouveau rencontrer les conciliateurs dans le but de connaître la contreproposition de la CTCUM.

Si avec les chauffeurs d'autobus et les opérateurs de métro, la conciliation paraissait devoir progresser, dans le cas des employés des services d'entretien; elle

Voir page 6: Montréalais



Le président de Cuba, M. Fidel Castro, est arrivé tôt hier matin à l'aéroport Kennedy de New York. Plus de 2.000 policiers ont été mobilisés pour assurer la sécurité du leader cubain, qui doit s'adresser aujourd'hui à l'Assemblée générale de l'ONU à titre de président du mouvement des non-alignés. (Nos Informations page 7) (Photolaser AP)

Souveraineté-association Le livre blanc sera déposé le 1er novembre

QUÉBEC — Le gouvernement Lévesque déposera à l'Assemblée nationale son livre blanc sur la souveraineté-association le 1er novembre, soit avec à peine quelques jours de retards sur l'échéancier original.

C'est ce qu'a annoncé le premier ministre hier après-midi au cours du débat sur la motion de blâme sur l'attitude du gouvernement à l'égard du ré-

férendum qu'avaient présentée les députés libéraux.

Le chef de l'opposition officielle, M. Claude Ryan, s'était inquiété sur le retard mis par le gouvernement à déposer ce document qu'il attendait pour cette semaine. Pour sa part, M. Lévesque, en annonçant le dépôt de ce document en juin dernier, avait parlé de la rentrée parlementaire d'octobre, mais

Voir page 6: Livre blanc

Assurance automobile: les primes restent inchangées

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Les primes d'assurance-automobile n'augmenteront pas le printemps prochain. En revanche, elles connaîtront une hausse substantielle au printemps de 1981 si les accidents d'automobile ne diminuent pas d'ici là, a annoncé hier le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, M. Guy Joron, alors qu'il rendait publique la nouvelle tarification de la Régie de l'assurance-automobile.

Cette tarification a été approuvée mercredi par le conseil des ministres. Elle prévoit que les automobilistes ne subiront aucune augmentation de leur prime d'assurance lorsque viendra le temps de renouveler l'immatriculation de leur véhicule le printemps prochain.

Depuis l'entrée en vigueur de la Régie de l'assurance-automobile, le 1er mars 1978, la prime d'assurance pour les dommages corporels est de \$85 par année. Elle sera encore de \$85 l'an prochain.

M. Joron a expliqué, dans une déclaration ministérielle livrée devant l'Assemblée nationale, que ce maintien des primes à leur niveau actuel était rendu possible parce que la Régie a accumulé un surplus d'environ \$50 millions au cours de sa première année d'opération et que ce surplus servirait à combler la hausse des coûts prévus pour l'an prochain.

La Régie prévoit en effet que ses coûts augmenteront environ de 20% au cours de l'exercice financier commençant le 1er mars 1980. Selon les analyses actuarielles, ce coût sera porté à \$395 millions alors qu'il devrait être de \$331 millions cette année.

Les raisons de cette augmentation tiennent à la fois à l'augmentation du parc automobile — donc à l'augmentation des risques d'accidents — à l'indexation des indemnités versées aux victimes d'accidents de même qu'à une meilleure connaissance du régime qui fait en sorte que plus de citoyens réclament des indemnités prévues par la loi.

Le surplus de \$50 millions permet cette année d'absorber cette augmentation de coûts mais M. Guy Joron a clairement prévenu les citoyens que les primes augmenteraient substantiellement à partir du

printemps de 1981 si le nombre d'accidents ne diminue pas.

« Il est évident qu'il faudra envisager en 1981-82 une augmentation importante des primes. C'est une fatalité mathématique à moins que tous les Québécois ne coopèrent à un effort collectif sans précédent de prudence au volant. Disons-le clairement: il n'y a qu'une façon de contenir dans l'avenir l'augmentation des primes, c'est de réduire le nombre d'accidents », a dit M. Joron.

Aussi, la Régie de l'assurance-automobile entend-elle intensifier ces efforts au cours des prochains mois dans le

but de contenir les accidents de la route et de sensibiliser le public à la nécessité de conduire prudemment.

Si les primes d'assurance-automobile n'augmentent pas, le coût des permis de conduire sera pour sa part haussé à compter du printemps 1981. Ainsi, le permis qui coûtait actuellement \$14, en coûtera désormais \$19 et celui qui coûtait \$5 — il s'agit de permis pour motoneiges ou motobicyclettes — en coûtera désormais \$7.

Cette augmentation permettra de mieux équilibrer la proportion de revenus provenant des conducteurs et des proprié-

Voir page 6: Primes

Ottawa dépensera \$1 milliard de plus

par Michel Vastel

OTTAWA — La machine à remonter le temps a fait des siennes hier aux Communes.

Comme s'il ne s'était rien passé le 22 mai, le gouvernement a dû défendre une politique monétaire particulièrement sévère et l'escalade inévitable des taux d'intérêt. Le président du conseil du Trésor a présenté des prévisions budgétaires supplémentaires qui laissent déjà prévoir que le record de \$11.3 milliards de déficit sera dénoncé avant même la fin de l'année.

De l'autre côté de la Chambre des Communes, l'Opposition officielle a crié à l'inertie et à l'irresponsabilité du gouvernement. Elle n'a pas encore demandé la tenue d'élections générales mais, du train où y vont le chef de l'opposition et ses lieutenants, cela ne saurait tarder.

La seule différence avec la situation du début de l'année 1979 c'est que les conservateurs défendent hier les politiques adoptées il y a un an par les libéraux. Et les libéraux empruntent aujourd'hui le style d'opposition cher aux conservateurs. Les seuls qui n'aient point changé sont

les deux tiers partis. Les néo-démocrates continuent à tirer à boulets rouges sur ces politiques progressistes-libérales. Ils rappellent qu'ils avaient prédit qu'en changeant de gouvernement, on ne ferait « qu'échanger quatre trente sous pour une piastre ». Quant aux créditistes, comme avant le 22 mai, ils continuent de se taire.

Le premier ministre et son ministre des Finances, M. John Crosbie, ont été mis dans l'embarras hier au point qu'ils ont dû solennellement affirmer leur solidarité avec le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, un homme qu'ils vouaient aux gémonies un an plus tôt.

La dernière hausse du taux d'escompte de la Banque centrale, la troisième depuis que les conservateurs ont pris le pouvoir, a été dénoncée par tous les partis d'opposition. Les libéraux ont pu s'esclaffer bruyamment lorsque M. Joseph Clark, à court d'autres arguments, a dû prendre excuse de « la situation internationale difficile » pour justifier le dur serrage de vis imposé à l'économie par la Banque du Canada. Sans le vouloir, M. Clark venait de prendre l'argument ultime de M. Pierre Trudeau lorsque, lui aussi coincé par l'opposition, il devait défendre la sixième hausse des taux d'intérêt de l'année.

Comble d'ironie, le ministre des Finances a dû affirmer qu'il avait autant confiance dans le gouverneur de la Banque du Canada qu'il n'en avait dans son ancien sous-ministre des Finances, M. Bill Hood. La dernière fois que M. John Crosbie a fait une telle déclaration, c'était quelques instants avant que le premier ministre lui-même « offre un autre emploi » à ce même sous-ministre des Finances.

Ce fut ensuite au tour du président du conseil du Trésor, M. Sinclair, Stevens, de subir l'humiliation suprême: déposer des prévisions budgétaires rigoureusement identiques à la virgule près, à ceux déposés par son prédécesseur libéral, prévisions qu'il avait copieusement dénoncées à l'époque.

Cinq mois après qu'il ait reçu le portefeuille du conseil du Trésor, M. Stevens n'a fait qu'un court amendement à ces prévisions, pour ajouter un montant supplémentaire de dépenses de \$1 milliard qui vient gruger, presque totalement, la maigre réserve de \$1.35 milliard, déjà mise de côté par la précédente administration. Et comme M. Stevens annonce pour le mois prochain, une deuxième série de révisions aux prévisions budgétaires du gouvernement, il n'ose plus permettre qu'il réduira le déficit de \$11.3 milliards déjà prévu par le précédent président conseil du Trésor.

Le milliard de dollars de dépenses supplémentaires demandé hier à la Chambre des communes sera presque en entier consacré à payer les provinces importatrices de pétrole: \$841 millions pour compenser les augmentations importantes de pétrole décrétées par l'OPEC.

M. Stevens en a profité pour insister sur la nécessité d'augmenter rapidement les prix du pétrole canadien. Chaque hausse de \$1 du prix international du pétrole augmente de \$175 millions par année le mon-

Voir page 6: Déficit

Ryan: l'option péquiste est une «tromperie et un abus de vérité»

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Entre le Parti libéral et le Parti québécois, s'il y a quelqu'un qui a une pensée et une attitude louvoyante lorsque s'agit de définir l'avenir du peuple québécois c'est bien le Parti libéral qui se comporte comme « un matelot en goguette ».

C'est ce qu'a soutenu le premier ministre René Lévesque hier après-midi à l'Assemblée nationale en répondant à la motion de censure que présentait le chef libéral, M. Claude Ryan, dans laquelle il accusait le gouvernement du Parti québécois d'entretenir « une conduite louvoyante et trompeuse dans la préparation du référendum ».

Le débat sur cette motion, qui en fin de soirée fut facilement battue aux voix par les députés ministériels, était en quelque sorte l'amorce, dans l'enceinte parlemen-

taire, du débat référendaire qui au cours des prochains mois accapatera une bonne partie de l'énergie des députés. Toutefois ce premier débat ne devait rien apporter de neuf comparativement au discours habituel que tiennent en dehors de l'Assemblée nationale les chefs des deux principales formations politiques. Les deux adversaires ont repris leurs thèmes habituels et on a même pu constater que parfois on se servait des mêmes arguments de part et d'autre.

M. Ryan ouvrit le premier débat, soulignant que partout où lui et les siens vont une question revient de la part des citoyens, celle de savoir « où on s'en va avec le référendum ». Pour un il est convaincu que cette question est d'autant plus appropriée que « le gouvernement se comporte de manière louvoyante, tortueuse et même trompeuse dans cette affaire ».

Le gouvernement Lévesque a deux objectifs principaux; l'indépendance du Québec puis l'association d'un Québec souverain avec le reste du Canada a-t-il expliqué longuement tout en insistant sur le fait que le premier objectif est « indispensable » alors que le second est « souhaitable » selon les mots mêmes du premier ministre.

Selon le député d'Argenteuil, les membres de ce gouvernement savent bien, comme le démontrent les sondages, que les Québécois ne veulent pas de l'indépendance. Mais ils ne sont pourvus ni de ruse ni de réalisme, ajoute-t-il, expliquant que pour se sortir de ce mauvais pas ils ont entrepris de s'approprier la volonté de changement que manifestent tous les Québécois et qui se manifeste aussi dans tous les partis politiques.

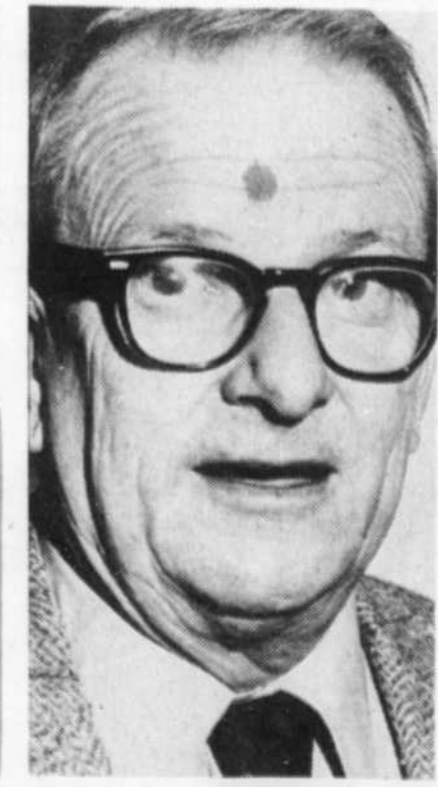
Cette volonté de changement est toutefois clairement orientée vers la recherche

de solution dans le cadre du fédéralisme canadien soutient le chef libéral qui affirme qu'au Parti québécois on cherche à détourner de son sens véritable, à se l'approprier. « C'est une tromperie monumentale, un abus de vérité », de lancer M. Ryan.

Dans un deuxième temps, le chef libéral s'est attaché à démontrer comment les péquistes par divers moyens, tentent de s'approprier de cette volonté de changement.

Les gouvernements qui veulent imposer des changements de manière autoritaires commencent toujours par réécarter l'histoire parce que, quand on peut mettre le feu dans la baraque, a-t-il dit, pour dénoncer la façon tendancieuse dont le gouvernement se sert de l'histoire. C'est là selon lui, le premier élément des

Voir page 6: Ryan



M. Allan Cormack

Le prix Nobel de médecine attribué aux pionniers de la tomographie par ordinateur

STOCKHOLM (d'après AFP et Reuter) — Deux chercheurs américains et britannique se sont partagé hier le prix Nobel 1979 de médecine pour leur contribution au développement de la tomographie par ordinateur. Le professeur Allan MacLeod Cormack, âgé de 55 ans, et son collègue britannique Godfrey Newbold Hounsfield, âgé de 60 ans, ont été les récipiendaires du prix Nobel, dont la valeur cette année se monte à \$190.000.

Le professeur Cormack est le 143e Américain à recevoir cette récompense, et le professeur Hounsfield, le 77e Britannique dans la liste des prix Nobel, attribués depuis 1901.

La tomographie par ordinateur est une méthode radiologique révolutionnaire qui permet l'étude des maladies du système nerveux. Connue depuis une demi-douzaine d'années, cette méthode permet

d'apporter une solution satisfaisante au problème que pose la bi-dimensionnalité des examens radiologiques traditionnels.

La nouvelle méthode, dont les deux lauréats ont réalisé le développement, se fonde sur l'examen d'un organe par strates successives, ce qui permet un diagnostic plus précis que par le passé. Le principe repose sur un mouvement en sens inverse de l'émetteur des rayons et du film alors que le patient est immobile.

L'apport essentiel des deux lauréats a été l'étude et l'application du traitement sur ordinateur des données ainsi obtenues.

Une autre application de la tomographie par ordinateur que l'Institut suédois Karolinska relève dans ses attendus est le traitement de tumeurs cancéreuses par irradiation.

L'Institut Karolinska indique que le

nouvel appareil à rayons X, que les deux chercheurs ont mis au point il y a six ans, produit des images cent fois plus précises que celles obtenues par la technique classique de rayons X à deux dimensions.

Il permet de détecter de subtiles différences dans les densités d'organes et de tissus variés, ce qui le rend inappréciable dans la recherche de tumeurs profondément dissimulées dans le corps humain. Dans la tomographie avec ordinateur, la machine à rayons X tourne complètement autour de la partie du corps étudiée, la photographiant sous tous les angles en quelques secondes. L'ordinateur « traite » les différents clichés pour produire une image utile, méthode qui a déjà été d'un grand secours pour l'examen de l'intérieur du crâne.

La nouvelle méthode constitue évidem-

Voir page 6: Nobel

chez VITO

Cuisine Italienne authentique
La meilleure cave à Montréal
ATMOSPHERE, TRADITION, EXCELLENCE
735-3623
5412 Côte des Neiges Montréal



Ubaldo

cucina italiana

6562 boul. st-laurent mtl. tel. 274 1488

Les échos de l'Assemblée nationale

Grève à la CTCUM: Johnson attend

Pour l'instant, le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, n'entend rien faire de particulier pour prévenir la grève qui paralyse le transport en commun de la Communauté urbaine de Montréal. Hier, il s'est contenté d'expliquer que les conciliateurs MM. Brassard et Duchesne, font leur travail et de souhaiter que « le pire ne soit pas toujours sûr ». C'est le député libéral de D'Arcy McGee, M. Victor C. Goldbloom, qui s'inquiétait de cet arrêt de travail et qui voulait savoir si le gouvernement allait agir de la même façon qu'il l'avait fait dans le cas de la grève des autobus qui a sévi huit mois dans la ville de Québec. Au cours de cette grève, le gouvernement a toujours refusé d'intervenir directement et s'en est constamment remis aux parties. Or, il est évident pour M. Goldbloom que Montréal ne peut être privée pendant huit mois d'autobus et de métro. « We will cross that bridge when we get to that river », de répondre placidement le ministre du Travail, qui aime bien, à l'occasion, faire montre de ses talents linguistiques.

On veut nos chèques

Au moment où ces lignes sont écrites, 40 informaticiens de la Commission des accidents de travail sont en grève et empêchent ainsi l'émission des chèques à pas moins de 25,000 accidentés du travail. Interrogé hier à ce sujet par le député unioniste de Johnson, M. Maurice Bellemare, le ministre de travail a reconnu que cette situation prévalait depuis la fin de septembre et qu'on ne voyait pas très bien comment on pourrait s'en sortir à moins que ces employés ne reviennent au travail. Au surplus, le même service d'informaticiens est responsable de l'émission de chèques aux victimes d'accidents d'automobile et là encore, plusieurs prestataires auraient à subir le contrecoup de cet arrêt de travail. Mais ces 40 informaticiens sont généreux et ont offert à la CAT de rentrer à l'ouvrage pour préparer les chèques de paie des 1,800 confrères toujours au travail. Bien sûr, la réponse a été non.

Bérubé et sa calculatrice

Le ministre des Ressources et de l'Énergie, M. Yves Bérubé, qui n'a rien perdu de ses habitudes d'ingénieur minier, garde toujours en poche une petite calculatrice électronique. Providentielle manie qui lui aura permis hier de donner une leçon de calcul rapide au député de l'opposition, M. John Giaccia, qui s'inquiétait de la hausse du prix du gallon d'essence s'il advenait que le gouvernement canadien cesse de subventionner le prix de pétrole et que ce dernier passe au niveau international. « Le gallon d'essence coûtera alors \$3 ou \$4 », a prédit le député libéral de Mont-Royal, ce qui représente une hausse pour le moins substantielle si l'on considère qu'il est actuellement environ de \$1 le gallon. La calculatrice aidant, M. Bérubé a pu rétablir les faits et indiquer que si les consommateurs canadiens payaient leur pétrole au prix mondial, la hausse du gallon d'essence serait de \$0.2777777. Le chef libéral, M. Claude Ryan, a rétorqué en demandant au ministre combien les Québécois avaient économisé jusqu'ici puisque le gouvernement canadien subventionne les importations de pétrole dans l'Est du pays. Devant le mutisme de M. Bérubé, il a promis de se doter d'une calculatrice suffisamment puissante pour faire lui-même ce calcul et en informer l'Assemblée nationale.

Bellevue, c'est pas Tricoil

Le premier ministre, M. René Lévesque, et son ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, ont confirmé hier qu'il y avait bien peu d'espoir de sauver l'usine Bellevue de Thetford-Mines. Déjà, le gouvernement a investi plusieurs centaines de milliers de dollars dans cette industrie qui fabrique des roulettes et des tentes-roulottes mais il semble qu'on soit maintenant rendu au bout du chemin. M. Duhaime a rencontré cette semaine une délégation de travailleurs de cette usine et leur a indiqué que le gouvernement chercherait plutôt à reconvertir cette industrie dans un autre type de production.

Jean-Claude Picard

Le «problème créditiste» serait référé au comité des privilèges

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le statut du Parti du crédit social aux Communes demeure toujours incertain et il faudra, semble-t-il, attendre un certain temps avant de connaître les conclusions du comité des privilèges et élections à qui sera référé peut-être « ce problème » qui paraît embarrasser les trois autres partis.

C'est le président de la Chambre, M. James Jérôme, qui a suggéré hier de confier le cas des créditistes au comité parlementaire des privilèges et élections, après avoir noté qu'il s'agissait d'un « sujet d'une extrême importance » et après avoir indiqué qu'il ne lui appartenait pas de reconnaître pleinement les privilèges de ce parti en Chambre à la suite du vote de mardi dernier, écartant les députés de cette formation d'un comité de sélection.

Mais M. Fabien Roy et M. Adrien Lambert sont revenus sans cesse à la charge depuis ce vote, si bien que les conservateurs, les libéraux et les néo-démocrates hésitent à donner une réponse négative ferme et définitive.

Officiellement ils disent tous vouloir s'en tenir à la loi, qui stipule qu'un parti doit avoir au moins 12 députés pour être reconnu en Chambre. Mais dans la pratique on a trouvé jusqu'à maintenant des moyens pour arrondir les coins ou faire semblant que la loi est respectée.

Par exemple, à la reprise du débat sur l'adresse en réponse

au discours du Trône, c'est un député ministériel, M. Lloyd Crouse, qui devait parler le premier hier, après les trois chefs reconnus.

Mais à la suite des représentations très fortes des créditistes mercredi, on savait que refuser la parole à M. Roy après l'avoir accordée aux trois autres leaders allait certainement provoquer la colère de tout son groupe.

Le président de la Chambre n'a pas changé sa décision mais comme le hasard fait bien les choses M. Crouse n'était pas présent au moment où il devait prendre la parole, de telle sorte que le chef créditiste a pu parler à la suite de MM. Clark, Trudeau et Broadbent.

On a su par la suite que cette absence avait été décidée après la tenue d'une réunion informelle des leaders conservateur, libéral et néo-démocrate. En somme, on a retardé une échéance mais le fond du problème n'a pas encore été vidé.

Les leaders parlementaires des trois partis reconnus ont accepté de considérer la suggestion de M. Jérôme, de telle sorte qu'officiellement on ne savait pas encore hier soir si le cas des créditistes sera discuté par le comité des privilèges et élections.

Pour les conservateurs, M. Walter Baker expliquait qu'il voulait d'abord discuter avec ses collègues avant de prendre une décision. Chez les libéraux, M. Allan MacEachen semblait très heureux d'avoir à attendre les initiatives de M. Baker, tandis que M. Stanley

Knowles du NPD prévoyait qu'il faudrait sans doute un certain temps au comité pour en arriver à des conclusions finales.

Quoi qu'il en soit, ces trois leaders parlementaires et le président de la Chambre ont établi que pour l'instant et jusqu'à avis contraire on s'en tiendra au statu quo, c'est-à-dire à la décision de la Chambre mardi dernier. Les créditistes n'ont pas contesté cette interprétation.

« On va prendre les choses une journée à la fois », s'est contenté de dire M. Roy. Il faut dire que son parti a tout de même gagné un point, celui d'avoir deux députés dans la première rangée. Il a l'assurance de pouvoir compter au cours des prochains mois sur des services de recherche identiques à ceux de l'ancien Parlement. On ne sait pas exactement ce qui arrivera pour la prochaine année financière de la Chambre.

Pour leur part les créditistes, blessés dans leur orgueil, promettent de se battre jusqu'à la victoire. Ils rappellent sans cesse qu'il y a eu dans le passé des cas d'exception. Dans le dernier Parlement, les créditistes n'avaient que 11 députés et à la suite de démissions ou de renvois ils n'étaient plus que neuf au moment des élections. Ils ont rappelé d'autres cas d'un groupe de cinq députés d'un même parti qui a eu droit aux privilèges usuels.

Cependant, les trois autres formations se sont entendues avant même la convocation des Chambres pour qu'à l'ave-

nir on s'en tienne rigoureusement à la loi, qui prévoit un minimum de 12 députés pour la reconnaissance pleine et entière d'un parti politique aux Communes.

RALLIEMENT DE SIMCHAT TORAH EN SOLIDARITÉ AVEC LES JUIFS DE L'UNION SOVIÉTIQUE

HEURE: dimanche, le 14 octobre, 1979 20 h 30.

LIEU: Congrégation Chevra Kadisha B'nai Jacob, 5237 Clanranald

PROGRAMME:

- * SHLOMO CARLBACH
- * Martin Penn, directeur du Comité Canadien pour le Judaïsme Soviétique
- * «SABRA» Troupe de danse.

ADMISSION GRATUITE

Présenté par:

Le Comité des Étudiants pour les Juifs Soviétiques
Le Comité Canadien pour le Judaïsme Soviétique

Si on vous offrirait...

- une meilleure isolation thermique et des systèmes et appareils de chauffage plus efficaces
 - une maison dont l'efficacité énergétique permet des économies appréciables d'électricité
 - des entrepreneurs accrédités
 - des techniques et des matériaux de construction qui visent des standards d'excellence applicables pour les nouvelles maisons et pour les maisons transformées
 - un certificat officiel d'excellence émis par un organisme reconnu après une visite de vérification
 - une meilleure maison pour presque le même prix
- Refuseriez-vous de vous renseigner?

Ligue de l'Électricité du Québec

606, rue Cathcart, bureau 530
Montréal, Québec
H3B 1K9

Nos recommandations font toute la différence.

Appui de Trudeau aux citoyens de Penetang

Le chef de l'opposition officielle aux Communes, M. Pierre Trudeau, demande que justice soit faite aux Franco-Ontariens de Penetangishene qui réclament la construction d'une école secondaire de langue française.

Le leader national du Parti libéral du Canada a formellement exprimé son appui à la population francophone de Penetangishene dans une lettre datée de la fin août et dont copie est parvenue hier au DEVOIR. M. Trudeau reproche notamment au gouvernement conservateur de William Davis de permettre que la loi de l'Éducation soit ainsi violée. « La loi de l'éducation en Ontario donne aux Franco-Ontariens de Penetangishene le droit à une école secondaire française comme elle donnait ce droit aux Franco-Ontariens de Windsor. Mais à quoi sert une loi si les autorités provinciales qui l'ont votée endurent qu'elle soit bafouée ».

Selon l'ex-premier ministre libéral, l'attitude du gouvernement ontarien est d'autant plus condamnable que de l'unité du pays est à ce moment-ci remise en question et menacée: « Il importe, plus que jamais, de se souvenir que le sort des minorités francophones hors Québec et celui de la minorité anglophone du Québec ne sauraient être dissociés et que le Canada ne saurait survivre, s'il n'est pas capable d'assurer dans toutes les provinces, le respect des droits des minorités ».

En conclusion, M. Trudeau félicite les Franco-Ontariens de Penetangishene, qui ont choisi de lutter pour leurs droits et souhaite qu'ils recouvrent justice dans les meilleurs délais.

De façon générale, les francophones désireux d'obtenir la construction d'écoles secondaires françaises en Ontario ont vu leurs rêves s'effondrer, la semaine dernière, à l'é-

noncé de la politique du ministre ontarien de l'Éducation, Mme Bette Stephenson. Le gouvernement Davis n'entend plus construire d'écoles françaises mais portera plutôt ses efforts sur la création d'entités scolaires de langue française. Cette nouvelle politique détruit tous les espoirs des francophones de Penetangishene qui luttait depuis deux ans pour l'obtention d'une école secondaire distincte et autonome.

Une semaine plus tôt, le ministre de l'Éducation, Mme Stephenson, leur avait promis une solution « positive ». Dans l'intention gouvernementale qu'elle vient de rendre publique, Mme Stephenson s'engage tout au plus pour le 1er janvier 1980 à fournir aux Franco-Ontariens de Penetang une entité scolaire homogène avec directeur et professeurs français ainsi qu'un enseignement totalement français mais à l'intérieur des murs de l'école secondaire bilingue. C'est une hypothèse de solution que les francophones de Penetang ont déjà vigoureusement dénoncée à plusieurs reprises.

Symbole des droits scolaires de la minorité francophone de l'Ontario, le cas de Penetang a hanté le congrès annuel que tenait en fin de semaine dernière à Sudbury, l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). Le premier ministre conservateur, Joe Clark, pour sa part, hésite à se prononcer sur cette délicate question.

Ottawa étudiera les offres d'achat des provinces

Le gouvernement fédéral considérerait une offre d'achat de Canadair dans laquelle le gouvernement québécois serait partie. Par contre, il est absolument hors de question qu'Ottawa cède le contrôle d'une société d'Etat à des intérêts étrangers.

Interrogé hier au Sénat, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Robert-René de Cotret a déclaré qu'une proposition d'achat d'une société d'Etat émanant d'une province serait considérée par son gouvernement.

M. de Cotret répondait à une question de M. Hazen Argue, un sénateur de la Saskatchewan qui s'enquerrait sur les possibilités du gouvernement de Regina d'acheter Eldorado Nucléaire Ltée. M. de Cotret a affirmé: « Au meilleur de ma connaissance, une proposition d'achat de la part d'une province serait considérée. »

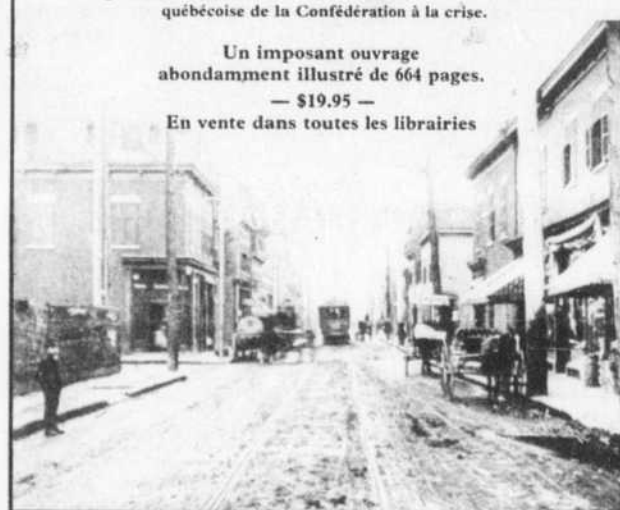
Les Éditions du Boréal Express présentent la première véritable synthèse de l'histoire contemporaine du Québec

HISTOIRE DU QUÉBEC CONTEMPORAIN

Paul-André Linteau
René Durocher
Jean-Claude Robert

Pour la première fois, des phénomènes tels que le mouvement ouvrier, la situation des femmes, l'agriculture, les institutions religieuses, les conditions de vie et la production culturelle s'intègrent dans une vision d'ensemble de l'évolution de la société québécoise de la Confédération à la crise.

Un imposant ouvrage abondamment illustré de 664 pages. — \$19.95 — En vente dans toutes les librairies



13 morts dans des inondations en Inde

NEW DELHI (Reuter) — L'armée et la police ont sauvé 25,000 personnes des inondations de l'état d'Assam dans l'Est de l'Inde, où les torrents ont, selon un bilan encore provisoire, fait 13 morts, déclare-t-on de source autorisée à New

Delhi. D'autres personnes sont encore bloquées par les eaux dans le Haut-Assam, où des hélicoptères de l'armée ont largué hier des vivres et d'autres provisions pour la troisième journée consécutive.

MAÎTRISE EN ART DRAMATIQUE

L'Université du Québec à Montréal est heureuse d'annoncer l'ouverture, en janvier 1980, d'un programme de MAÎTRISE EN ART DRAMATIQUE avec concentrations CRÉATION ou ÉDUCATION.

Ce programme s'adresse particulièrement à ceux qui ont déjà une expérience de travail en théâtre ou en enseignement du théâtre.

CONDITIONS D'ADMISSION:

- Être détenteur d'un diplôme de 1er cycle ou l'équivalent
- Faire valoir une expérience pertinente
- Être évalué et accepté par le comité de maîtrise

N.B.: Le candidat qui n'est pas détenteur d'un diplôme de 1er cycle ou son équivalent, pourra être admis en vertu de ses connaissances, de sa formation antérieure et de son expérience.

Toute demande d'admission doit être adressée avant le 1er novembre 1979 à:

Bureau du registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Québec H3C 3P8
Tél.: (514) 282-7161

Pour plus de renseignements:

Directrice du programme de maîtrise,
REGROUPEMENT THÉÂTRE ET DANSE
Tél.: 282-8437

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

Journal national canadien,
y compris
"Report on Business"
(supplément économique et commercial),
maintenant disponible
dans des centaines de magasins
et de points de vente
à Montréal.



ON DEMANDE
DES DÉPOSITAIRES
Si vous tenez un magasin et
désirez devenir dépositaire du
Globe, téléphonez au 282-2134.

Pour connaître l'adresse
du point de distribution
le plus proche, ou pour
obtenir des renseignements
sur la livraison
au bureau ou à domicile
du Globe and Mail ou
du Report on Business,
téléphoner au 282-2134.

The Globe and Mail
Canada's National Newspaper



À genoux dans le gymnase d'une école, hier matin, infirmières et bénévoles ont soigné et rassuré une centaine de malades chassés de l'hôpital de Buckingham (près de Hull), par un violent incendie qui a pris naissance dans les cuisines. L'édifice est gravement endommagé mais on ne compte aucun blessé même si les médecins ont dû terminer les interventions chirurgicales à la lueur d'une lampe de poche.

Le Conseil des ports nationaux ne respecte pas son mandat (les grévistes)

Les grévistes du port de Montréal jugent inadmissible le refus opposé par le Conseil des ports nationaux (CPN) aux récentes propositions de règlement du conciliateur fédéral, d'autant plus que cet organisme est lui-même subordonné aux politiques de négociation du gouvernement fédéral.

C'est ce qu'a déclaré hier le vice-président de la CSN, M. André L'Heureux, qui a précisé que « les porte-parole du Conseil des ports nationaux prennent leur mandat du Conseil fédéral du Trésor » et qu'à ce titre ils ne peuvent écarter de la main, comme ils viennent de le faire, les propositions du médiateur fédéral, M. Rolland Doucet.

Si le Conseil des ports nationaux continue d'afficher la même attitude, a poursuivi M. L'Heureux, c'est au gouvernement fédéral lui-même qu'il appartiendra « de mettre de l'ordre dans le Conseil des ports nationaux ».

La grève qui sévit au port de Montréal depuis le 23 mai a failli connaître récemment un dénouement lorsque le média-

teur a soumis une proposition de compromis aux deux parties. Au moment où les négociateurs syndicaux s'apprétaient à recommander l'adoption aux 450 grévistes, le vice-président de la CSN était avisé du rejet de cette proposition par la partie patronale.

« Pour le syndicat, il n'y a plus de doute possible, a dit M. L'Heureux. L'intransigeance du Conseil des ports nationaux, dénoncée depuis le début du conflit, est maintenant démontrée par son rejet de la proposition du médiateur fédéral. Le CPN met tout en oeuvre depuis janvier 1979 pour éviter tout règlement qui puisse satisfaire les parties, préférant l'affrontement à la négociation. Devant cette attitude rigide, on ne peut que s'interroger sur les véritables motifs qui inspirent cette stratégie. »

« Nous trouvons inconcevable, quant à nous, qu'un médiateur fédéral se voit re-

buffé de la sorte par un organisme qui dépend du gouvernement fédéral. Si le gouvernement veut véritablement régler ce conflit, il doit donner le mandat au Conseil des ports nationaux d'accepter l'offre de compromis du médiateur fédéral », a poursuivi M. L'Heureux.

La CSN a d'autre part démenti une affirmation du ministre fédéral du Travail, M. Lincoln Alexander, qui avait affirmé la veille en réponse à une première question à la Chambre des Communes qu'au moment où il faisait cette déclaration, le médiateur rencontrait le syndicat.

Or, d'après la CSN, il n'en était rien. Au début de septembre, la CSN faisait de multiples démarches en vue de rencontrer le ministre du Travail qu'elle jugeait mal informé d'après ses réponses aux représentants syndicaux.

Les partis d'opposition aux Communes ont tenu rigueur, hier, au ministre du Travail, M. Lincoln Alexander, pour avoir,

Une polyvalente de Ville Mont-Royal fait place à la cohabitation linguistique

par Paule des Rivières

Au moment même où des yeux réprobateurs se tournent vers l'Ontario, qui refuse une école distincte à un groupe de francophones, une commission scolaire montréalaise s'apprete à instaurer la cohabitation linguistique dans une grosse polyvalente.

La commission scolaire de Sainte-Croix a discrètement décidé, en juillet dernier, d'envoyer les 268 étudiants anglophones du Mount Royal Catholic High School à l'école polyvalente Pierre-Laporte, à compter de janvier. La nouvelle est accueillie plutôt froidement par les parents.

Ainsi les 650 étudiants francophones de Pierre-Laporte partageront leur toit avec un groupe anglophone dont l'école actuelle est également située à Ville Mont-Royal.

Cette décision de la commission est le moyen choisi afin de composer avec la sous-utilisation de la polyvalente Pierre-Laporte, dont la capacité d'accueil est de 1,515 élèves. Son imposante superficie et son équipement luxueux coûtent cher aux autorités scolaires.

La commission scolaire de Sainte-Croix englobe les villes d'Outremont, de Mont-Royal et de Saint-Laurent. Après avoir jonglé avec plusieurs hypothèses de plani-

fication, la cohabitation linguistique a été retenue.

Encore aujourd'hui, les autorités scolaires admettent que la solution la « plus logique administrativement » aurait été d'envoyer les étudiants de l'école secondaire Paul-Gérin Lajoie, d'Outremont, à Pierre-Laporte.

Mais les parents de Paul-Gérin-Lajoie tiennent mordicus à leur école et ont à plus d'une reprise dans le passé exprimé leur colère lorsque la fermeture de cette école est venue sur le tapis. La commission scolaire prend aussi en considération le fait que la majorité de sa clientèle habite Outremont.

Advenant que les représentations que les parents de Pierre-Laporte et des environs feront mardi soir devant les commissaires demeurent lettre morte, les deux groupes linguistiques auraient chacun leurs salles de cours et partageraient certains locaux dont la cafétéria et les gymnases, mais « à des heures différentes ». Chaque groupe aurait son directeur et son personnel.

La commission n'en est pas à sa première tentative de renflouer Pierre-Laporte, qui a ouvert ses portes en 1974. Elle y a installé ses seules classes d'accueil de niveau secondaire et a ouvert le

Voir page 6: Polyvalente

Un médecin doit verser \$8,200 à une femme à qui il a fait pousser des poils

par Bernard Morrier

Une jeune femme de Saint-Léonard s'est vue attribuer un dédommagement de \$8,200, par le juge Brendan O'Connor, de la Cour supérieure, qui condamne le Dr Jean-Guy Ethier, ex-condamné le Dr Jean-Guy Ethier, à verser cette somme.

En 1974, alors qu'elle était âgée de 23 ans, la jeune femme avait consulté le médecin au sujet de la condition générale de son cuir chevelu et de la chute de ses cheveux (alopécie).

Le Dr Ethier décida tout d'abord de la traiter avec des onguents et shampoings spéciaux mais les résultats furent insignifiants. C'est après avoir procédé à un examen microscopique que, croyant avoir enfin décelé la cause des inconforts, il décida de lui administrer une substance appelée « Aristocort », par injections dans les fesses.

Après deux semaines de traitement, la jeune femme se plaignit de perte de poids et d'un état de faiblesse. C'est alors que, continuant toujours l'administration de « l'Aristocort », le médecin entreprit de lui injecter une substance connue sous le nom de « Durabolin », ce qui, selon ses prétentions, allait redonner une vigueur nouvelle à la patiente. Il ne la mit cependant pas en garde d'effets secondaires.

Lors du procès, on a appris que le « Durabolin » est composé d'hormones mâles. Ce qui eut tôt fait de se ma-

nifester chez la patiente qui, en l'espace de quelques semaines, vit apparaître sur tout son corps, particulièrement au-dessus de sa lèvre supérieure, sur sa poitrine et son estomac, d'abondantes touffes de poils. Le tout à un point tel que sa figure s'orna d'une barbe et d'une moustache fort imposantes, recelant ainsi les problèmes que l'on imagine.

La jeune patiente se rendit au bureau de son médecin traitant mais celui-ci ne se présenta pas. Après avoir consulté différents spécialistes, elle arrêta finalement son choix sur le Dr Ronald Matte (qui a témoigné comme expert au procès), qui n'eut d'autres choix que de la référer à un spécialiste en traitements à l'électrolyse. Cette intervention, avec les douleurs qu'elle entraîne, s'est avérée assez fructueuse mais la jeune femme devra poursuivre le traitement pour encore un bon moment, avant de venir à tout de son pileux inconfort.

Le juge O'Connor en vient à la conclusion que le Dr Ethier doit porter la responsabilité des inconforts endurés par la patiente et condamne celui-ci à lui verser \$200 pour rembourser le coût de ses honoraires, \$1,000 pour des traitements passés à l'électrolyse, \$2,000 pour le même type de traitements à venir et \$5,000 pour préjudice esthétique, traumatisme, perte de la jouissance de la vie, inconfort et préjudice moral, le tout d'un montant de \$8,200.

AUJOURD'HUI

À 14 h 30, rencontre-échanges sur Radio-Québec, à l'Office des communications sociales, 4005 rue de Bellechasse.

À 20 h, rencontre sur l'accueil et l'intégration des réfugiés du sud-est asiatique, au Centre interculturel Monchanin, 4917 rue Saint-Urbain.

À 15 h 30, conférence de M. Claude Ryan, chef du Parti libéral, devant la Fédération des courtiers d'assurances du Québec, au Centre municipal des congrès, à Québec.

À 12 h, conférence de M. Ilya Prigogine, prix Nobel de chimie 1977, au grand amphithéâtre de l'Université de Sherbrooke.

À 20 h 15, conférence du chanoine Jacques Grand Maison à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Sherbrooke.

À 20 h, conférence du Père Paul Dostaler sur « La sagesse chrétienne », au Centre Shalom, 905 chemin Tiffin, à Longueuil.

À 19 h, conférence de M. Yves Bérubé, ministre des Ressources et de l'Énergie du Québec, devant le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, au Château d'Amos.

Aujourd'hui et demain, conférences commémoratives Meredith sur la protection du consommateur, au pavillon Chancelier Day de l'Université McGill, 3644 rue Peel.

À 8 h 30, colloque de la Société de criminologie du Québec et de la Commission des libertés conditionnelles, au Holiday Inn de Longueuil.

À 19 h 30, soirée d'information au centre de yoga Le Lotus, 7373 rue Lajeunesse.

Aujourd'hui et demain, congrès du Centre des dirigeants d'entreprise, à l'hôtel Ritz Carlton; conférencier à 19 h 30 ce soir: M. Jacques Parizeau, ministre des Finances.

Aujourd'hui et demain, colloque sur « la crise et les travailleurs » à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'Université du Québec à Montréal, rue Sainte-Catherine est.

À 20 h, soirée d'information sur le Pays basque, au Centre Notre-Dame, 3791 chemin de la Reine-Marie.

Dernière journée du colloque de l'Association des directeurs des services professionnels des services de santé du Québec, au Manoir Saint-Castin du Lac Beauport.

Jusqu'à dimanche se poursuit, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, le congrès international de la Société d'ethnomusicologie.

Jusqu'à demain se poursuit, à l'hôtel Le Castel de Granby, le congrès de la Société des professeurs d'histoire du Québec; aujourd'hui, l'image de l'Amérindien dans les manuels scolaires.

À 20 h 30, conférence de M. Pierre Bourgault sur l'avenir politique du Québec, à l'École polytechnique de l'Université de Montréal.

À 20 h 30, conférence de M. Alexandre Ginzburg, dissident soviétique, sur le statut de la religion en Union soviétique, à l'église Saint-Joseph du Mont-Royal, 1260 boul. Laird.

Jusqu'à demain se poursuit, au Labryrinthe de la Cité du Havre, le colloque des radios communautaires du Québec.

Les collectes itinérantes de la Croix-Rouge sont: au Centre socio-culturel de Lacombe, 10 rue Sainte-Marie, de 14 h 45 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; à la chapelle de l'aéroport de Mirabel, de 10 h à 17 h.

L'Institut de cardiologie ferme son service d'urgence

L'Institut de Cardiologie de Montréal a fermé temporairement son service d'urgence. Cette annonce survient au moment où la Fédération québécoise des infirmiers et infirmières (FQII) débraie jusqu'à demain matin dans 16 hôpitaux.

Ce nouvel arrêt de travail de 24 heures de la centrale syndicale est le deuxième cette semaine et s'inscrit dans une stratégie de moyens de pression qui s'est traduit depuis trois semaines par deux débrayages par semaine.

Les services essentiels étaient, semble-t-il, assurés partout et, hier soir, seul l'Institut de Cardiologie de Montréal a été devenu impossible d'admettre d'autres patients, « compte tenu des débrayages de 24 heures de notre personnel (...) et d'un trop grand nombre de malades hospitalisés récemment par notre service d'urgence. »

Les débrayages ont débuté à minuit ce matin dans trois établissements mais c'est à 8 h ce matin que le personnel de FQII s'appréhât dans l'ensemble à sortir. A Montréal cependant, le centre hospitalier Côte-des-Neiges était déjà affecté hier après-midi.

La FQII regroupe 7,500 membres qui négocient depuis plus d'un an avec les directions d'établissements et le ministère

des Affaires sociales, en vue du renouvellement de leur convention collective.

Les hôpitaux qui doivent être touchés par les débrayages sont, outre les deux mentionnés plus haut, l'Hôtel-Dieu de Montréal, Sacré-Coeur, Saint-Luc, Fleury, Lachine, Charles Lemoine, Saint-Eustache, Valleyfield, Haut-Richelieu, l'Hôtel-Dieu d'Amos, Saint-Charles de Lanaudière à Joliette et enfin l'Hôtel-Dieu et Youville à Sherbrooke.

Séisme au Chili

SANTIAGO (AFP) — Un fort tremblement de terre a ébranlé hier à 5 h du matin la région centrale du Chili, notamment le port de San Antonio, à 120 km à l'ouest de Santiago.

Selon les premières informations, le séisme n'a produit ni victime, ni dégâts matériels, mais a provoqué un mouvement de panique dans cette zone côtière.

La secousse, dont l'épicentre a été localisé à 25 km à l'ouest de San Antonio, dans l'océan Pacifique, a duré une dizaine de secondes, et a atteint une intensité de 4 à 5 degrés sur l'échelle de Richter (graduée de 1 à 9).

À Santiago, l'intensité du séisme a été de 3 à 4 degrés.

L'évasion des frères Renaud

La police protège les témoins

Tous les témoins qui devaient être appelés au procès des frères Renaud ont été placés sous garde de la police après la spectaculaire évasion de mercredi matin.

Les policiers sont d'avis que les frères ont profité d'une complicité à l'intérieur de l'hôtel Archambault pour préparer et exécuter leur fuite alors qu'ils étaient en route dans un fourgon cellulaire qui les conduisait au palais de justice.

Un gardien qui se trouvait avec les frères Pierre et Michel Renaud dans ce fourgon a été blessé quand les deux hommes ont pris le contrôle du véhicule. Il repose à l'hôpital souffrant d'une fracture du crâne et de plusieurs fractures à un bras.

Les frères Renaud, en plus de réussir à maîtriser le véhicule dans lequel on les transportait, ont réussi à s'emparer de la clé de leurs menottes, à s'en libérer et à semer tous les gardiens qui les escortaient dans une autre voiture.

Ils ont pris la fuite à pied dans une ruelle puis se sont emparés d'un véhicule pour disparaître dans la ville.

Les deux véhicules qui ont servi à leur fuite ont été retrouvés.

Le chef des détectives de Montréal, l'inspecteur Gérard Cholette, a expliqué hier que son premier geste, en apprenant

l'évasion des frères Renaud, avait été d'assurer la sécurité de tous ceux qui doivent témoigner contre eux lors de leur procès. Plusieurs de ces témoins ont déjà été la cible de menaces dans le passé.

Les policiers doivent faire enquête sur tous les appels téléphoniques qu'ils reçoivent leur signalant la présence des frères Renaud dans un endroit ou dans un autre, puisqu'un de ces rapports pourrait être celui qui mènera à leur arrestation.

Les enquêteurs cherchent d'autre part à déterminer comment les frères Renaud ont pu se procurer ce qu'on appelle dans le milieu un « zip », une arme à feu rudimentaire fabriquée d'un tube métallique, d'une bande élastique et d'un clou de trois pouces qui sert de percuteur.

La police aimerait aussi savoir pourquoi elle n'a pas été informée que les frères Renaud devaient être conduits mercredi au Palais de justice. « Nous aurions pris les mesures de sécurité qui s'imposaient », de dire l'inspecteur Cholette.

Le témoin qui bénéficie de la protection la plus sûre est l'agent Réjean Bastien, qui a été blessé de trois balles en février dernier quand les frères Renaud se sont mis à tirer sur les policiers après un vol de bijou.

relations

octobre

LES ÉVÊQUES ET LE RÉFÉRENDUM LES MISES À PIED ET LA LOI 126

en librairie

8100, boul. St-Laurent
Montréal H2P 2L9 (514) 387-2541

COLLOQUE FRANCO-QUÉBÉCOIS SUR L'ÉNERGIE DES BIOMASSES

Valorisation énergétique de la tourbe, des déchets agricoles, forestiers et urbains

les lundi 15 et mardi 16 octobre 1979 à l'Hôtel

«Le Quatre Saisons» de Montréal

Dîner-causerie du lundi 15 octobre 1979 - Sous la présidence de Monsieur Jean-Noël Poulin, sous-ministre au Ministère Énergie et Ressources - Gouvernement du Québec.

inscription possible sur place
Lundi 8 h 30

François Thenoz
(514) 875-8931 1(800) 361-8716

Informatech France-Québec

Place Bonaventure, 20 Edison
Étage E.B.P. 160, Montréal
H5A 1A7 Tél: (514) 875-8931



McGill en bref

rédigé et publié par le bureau de relations publiques de l'Université McGill à ses frais

Il est peu de gens aujourd'hui qui croient que les sorcières ont des pouvoirs maléfiques et il est couramment admis que la terre est ronde et qu'elle tourne sur elle-même. Pourtant, ce sont là deux exemples de controverses qui ont divisé les savants pendant des siècles. Comment peut-on prouver hors de tout doute qu'une théorie scientifique est vraie ou fautive, étant donné que les facteurs qui contribuent à la séparation de la vérité et de l'erreur sont définis de manière très vague? Pour répondre à cette question, le professeur Dalbir Bindra, directeur du département de psychologie à McGill, a mis sur pied, avec l'aide de nombreux collègues, un cours interdisciplinaire dont l'objet est de formuler et d'examiner avec les étudiants les règles sur lesquelles se fondent les chercheurs avertis lorsqu'ils ont à déterminer la validité de certaines explications scientifiques d'un phénomène physique, biologique ou social. Dans le cadre de ce cours intitulé *Science or Pseudoscience*, des géologues, psychologues, physiciens, historiens, linguistes, astrophysiciens et biologistes illustreront les difficultés qu'il y a à se prononcer sur la véracité ou la fausseté d'une théorie scientifique en dressant l'historique d'une controverse qui a divisé ou divise encore beaucoup d'experts dans leurs disciplines respectives.

L'Université McGill a désormais une pierre qui porte son nom. La commission des nouveaux minerais et des noms de minerais de l'Association minéralogique internationale vient en effet de baptiser McGillite un minerai dont la composition a été établie par Mme Gabrielle Donnay du laboratoire de cristallographie de l'Université McGill. Découverte à

la mine Sullivan de Kimberley en Colombie-Britannique par un ancien de McGill, M. Marc Bétournay, la McGillite est une nouvelle espèce minérale de couleur rosée. L'Association minéralogique internationale a choisi ce nom « pour rendre honneur au rôle de pionnier que l'Université McGill a joué dans le domaine de la géologie au Canada et aux cent cinquante années de contributions marquantes qu'elle a apportées à Montréal, au Québec et au Canada. »

Le public est invité à venir donner son sang au centre mobile de transfusion sanguine de McGill qui c'est fixé pour objectif 3,000 flacons de sang. Des prix seront offerts pour récompenser les généreux donateurs et attirer les moins braves. Le centre de transfusion sera installé dans la salle de bal du Centre universitaire, 3480, rue McTavish du lundi 15 au vendredi 19 octobre. Heures d'ouverture: de 10h à 17h30 les lundi, mardi, mercredi et vendredi et de 10h à 20h30 le jeudi.

GRATUIT!

Lundi 15 octobre à 16h: conférence du professeur Bryan Palmer du département d'histoire de McGill: *The Generation Gap: Recent Writing in Canadian Working Class History*. Salle 136 du pavillon des Arts.

Jeudi 18 octobre à 14h: conférence du professeur Pierre Bocage de l'Université de Montréal: *Quelques remarques sur la formation de la classe ouvrière en Amérique Centrale*. Salle C103E du pavillon Macdonald-Harrington.

Une chasse mortelle

L'ÉVASION spectaculaire des deux frères Michel et Pierre Renaud vient de poser, sous des dehors rocambolesques, deux problèmes très sérieux aux autorités. Le premier tient aux circonstances qui ont permis aux deux jeunes accusés de concevoir et d'exécuter un plan de fuite aussi complexe qu'audacieux. Le second, plus dramatique encore, réside dans la chasse à l'homme qui s'est ouverte avec l'évasion et dont on a toutes les raisons de craindre qu'elle fasse de nouvelles victimes. Dans un cas comme dans l'autre, il faut souhaiter que la police, si humiliée soit-elle, économise ses démonstrations de force, et fasse plus largement recours au renseignement, à l'« intelligence » comme on dit en anglais.

Il ne fait guère de doute que les deux jeunes évadés ont bénéficié de complicités. S'il est vrai que les autorités du pénitencier à sécurité maximum de Sainte-Anne-des-Plaines ont pris toutes les précautions réglementaires avant de laisser partir leurs hôtes pour le palais de justice, c'est une autre main qui a donné aux détenus l'arme qui leur a permis de neutraliser leurs gardiens. On comprend certes que les autres agents du service des pénitenciers qui suivaient le fourgon cellulaire n'aient point ouvert le feu alors qu'un gardien et un autre prisonnier se trouvaient dans la ligne de tir. On peut aussi comprendre que les clés des liens des détenus aient été à bord du même véhicule; on n'enferme point des gens sans avoir à portée de la main de quoi les libérer en cas d'accident ou d'incendie.

Mais il faut se poser des questions sur l'examen qui a été fait du véhicule cellulaire, sur le respect des autres règles gouvernant le transport des prisonniers entre le pénitencier et le palais de justice. Il faut également scruter les raisons pour lesquelles les deux frères Renaud ont été ramenés une nouvelle fois dans le centre-ville, leur permettant à dessein ou par hasard de tirer cette fois parti de leur sortie en ville. On imagine en effet que si les accusés, ceux-là comme les autres de même réputation, posent de sérieux problèmes de sécurité, les motifs de les faire sortir de prison

devraient être sévèrement limités et examinés de près. Cela aurait dû d'autant plus être le cas cette fois-ci qu'une forte pression pesait sur les deux accusés, rendant probable une tentative d'évasion.

Il revient normalement aux tribunaux de décider si des accusés comme ceux-ci sont véritablement coupables des crimes inscrits contre eux. Mais on peut douter maintenant que la justice puisse suivre son cours normal. En effet, que les frères Renaud soient vraiment les auteurs du vol à l'origine de toute cette triste affaire et du meurtre déploré de l'agent Vallée, ou qu'ils aient été eux-mêmes victimes de circonstances jusqu'ici inexplicables, ils font maintenant l'objet d'une chasse à l'homme qui risque d'être mortelle. Pour nombre de policiers, il ne fait pas de doute que les accusés sont coupables et, bonnement, leur fuite vient de permettre d'exécuter sans plus de procès une sentence de mort.

Cette conviction est si répandue dans le public que les proches des deux intéressés n'hésitent pas à souhaiter qu'ils puissent fuir et ainsi éviter une mort certaine. Il en découle que les fuyards, s'ils n'ont pas bénéficié d'autres complicités leur permettant de quitter le pays, vont vendre chèrement leur peau, si jamais les policiers, comme ils ont commencé de le faire, tentent d'encercler et de prendre d'assaut leur refuge. Point n'est besoin d'être un spécialiste pour deviner que d'autres cadavres risquent bientôt d'alourdir cette affaire. Cadavres non seulement des deux jeunes frères, mais aussi de policiers parmi les escouades à leur trousses, mais aussi de simples citoyens éventuellement frappés par des balles perdues.

Aussi faut-il faire savoir à Michel et Pierre Renaud que s'ils sont encore au pays il vaut mieux, pour eux et pour tous, qu'ils se rendent dans des conditions qui permettent d'éviter toute effusion de sang. Ils n'ont pour cela qu'à prendre contact avec le premier bureau d'avocat, ou le premier presbytère sur leur chemin et, ainsi, se constituer de nouveau prisonnier devant des témoins impartiaux qui éviteront un règlement de comptes sommaire. La police elle-même devrait leur faire la même offre

publiquement, au lieu de leur donner toutes les raisons, non pas de se rendre, mais d'user d'armes à feu de leur côté.

La police en effet peut tenter de sauver la face en misant sur de spectaculaires déploiements de force. Mais de vrais services de sécurité doivent savoir capturer leur homme intelligemment, et le traduire en justice, et non pas le laisser fuir pour ensuite l'abattre comme une bête un triste matin d'automne.

Au lieu de se préparer à de prochains spectacles de fusillades sanglantes, le public et ceux qui l'informeront seraient sans doute mieux avisés de s'arrêter une bonne fois à la signification de ce genre d'évasion. Innocent ou coupable, il faut qu'un détenu ait renoncé à toute vitalité pour ne pas tenter de fuir à la première occasion. En effet, plus les sentences seront lourdes, moins l'espoir de retrouver un jour la liberté sera gardé allumé, plus infernales encore deviendront les conditions internes des prisons; quand ce ne seront pas les évènements à n'importe quel prix, ce sera le recours à la prise d'otage, à l'incendie, à l'émeute et à quoi encore. Saint-Anne-des-Plaines se félicite de n'avoir rien eu à voir avec l'évasion des frères Renaud. Chaque pénitencier à sécurité maximum, au contraire, a beaucoup à voir avec le comportement des détenus.

De même, il est facile de dire aux criminels: désarmez les premiers, messieurs les gunmen, et les policiers vous suivront dans la réduction des armements. Là n'est pas le problème que pose l'actuelle chasse à l'homme. En effet, il y aura toujours des délinquants armés et des policiers qui devront l'être aussi dans certaines circonstances. Mais il n'est pas fatal qu'on abatte des suspects au sortir d'une banque, ni qu'on tire à vue sur tout fuyard soupçonné d'avoir tué un agent de la paix. Ces boucheries sont le signe non pas d'une bonne, mais d'une bien mauvaise police.

Il faut sortir de ce cercle vicieux. Autrement, l'on n'a pas fini de déplorer la fin tragique d'autres Richard Blass et d'autres René Vallée.

Jean-Claude LECLERC



LETRES AU DEVOIR

Des fausses accusations contre les clubs alimentaires

À la lecture de l'article de M. Rodolphe Morissette dans LE DEVOIR du 24 septembre 1979, les membres de nos clubs alimentaires sont en colère. Ils sont aussi soulagés par l'annonce de la démission de quelques délégués du regroupement des clubs alimentaires de Montréal: enfin, nous allons pouvoir commencer à travailler.

Pourquoi en colère? Parce qu'une poignée de délégués sans mandat de leurs membres pour poser un tel geste se sont permis de dénigrer nos clubs et de projeter auprès de la population une fausse image de la réalité.

Nous sommes insultés de leur attitude méprisante face aux membres des clubs: ils nous disent manipulés et paralysés par les communistes de la Ligue. Aussi bien dire que nous sommes tous des enfants incapables de juger, de peser ce qui est bon pour nous. Ce sont ces délégués démissionnaires eux-mêmes qui ont paralysé le travail du regroupement.

De plus, nous sommes dégoûtés de voir des membres de clubs se charger de semer une telle division alors que toutes nos énergies doivent être mises à nous unir pour

notre survie et notre développement.

Voilà plus de 10 ans qu'à travers le Québec des familles ouvrières travaillent d'arrache-pied à bâtir des clubs alimentaires. Il y a environ 10.000 familles regroupées dans près de 95 clubs. Les clubs alimentaires, se sont des épiceries coopératives contrôlées démocratiquement par leurs membres. Ils constituent actuellement la seule alternative pour les familles ouvrières face à l'inflation et la hausse affolante des prix dans l'alimentation. Les clubs alimentaires permettent en effet non seulement d'économiser au minimum 15% sur un marché mais aussi de s'organiser.

Alors que nous sommes à un point tournant de notre développement, que nous voulons de plus en plus nous organiser à l'échelle du Québec pour mieux nous défendre et rejoindre massivement ceux qui ont besoin d'économiser, voilà qu'ils s'en trouvent pour saboter notre travail et nos acquis. Ceux-là mêmes qui crient à la paralysie n'ont rien ménagé tout au cours de la dernière année pour empêcher que des actions communes soient menées:

— au début de 79, le club de Verdun a des difficultés à ouvrir malgré des mois de travail. Au regroupement, on ne fait rien. D'urgence, quelques clubs organisent un appui et Verdun peut enfin ouvrir;

— depuis janvier, le club Saint-Edouard demande à maintes reprises de l'aide au regroupement; il risque la fermeture. Une fois de plus, rien est fait au regroupement. D'urgence, quelques clubs organisent le soutien à Saint-Edouard;

— le comité de coordination, composé des délégués démissionnaires, refuse par trois fois de tenir une rencontre régionale des clubs de Montréal afin de recueillir les différentes propositions des clubs pour le congrès et préparer l'organisation technique puisque le congrès aura lieu à Montréal;

— ce même comité de coordination pose des obstacles à l'intégration des nouveaux clubs au regroupement régional;

— tous les points cruciaux pour notre survie: campagne régionale de publicité, négociations avec notre principal fournisseur commun sont reportées à la semaine des quatre jeudis.

Il est facile pour ces délégués démissionnaires d'accuser les communistes quand on veut faire oublier son incompetence et sa propre démission alors qu'eux-mêmes n'ont pas su prendre leurs responsabilités et être au service des clubs alimentaires comme on est endroit de s'attendre de la part d'un comité de coordination digne de ce nom.

Nous sommes en colère mais déterminés à poursuivre nos actions. En octobre prochain aura lieu le Congrès des clubs alimentaires du Québec; on veut qu'il en soit un d'unité. Nous avons trop besoin de nous donner des services efficaces pour nous laisser avoir par des manœuvres de division qui veulent déplacer notre centre d'intérêt sur de faux problèmes. Nous voulons de plus en plus en finir avec des moyens de bonne fortune, nous voulons nous donner une organisation provinciale à la mesure de nos besoins et de nos intérêts, unir nos efforts, nos compétences, nos expériences, non pas pour y perdre notre autonomie au profit d'une structure lointaine mais pour être plus forts. Au congrès, des délégués élus de tous les clubs du Québec seront ensemble les moyens nécessaires pour réaliser ces deux objectifs et cela de façon éclairée et démocratique.

Robert BUREAU pour les conseils d'administration des clubs alimentaires

Maisonneuve, Saint-Edouard, Verdun, Longueuil, Lafontaine, Saint-Hyacinthe.

Montréal, 26 septembre

Un appel aux mères naturelles

Je me bats pour la cause de l'adoption depuis six mois afin de retrouver mes parents naturels. J'ai écrit à M. Lazure et, apparemment, mes recommandations concernant la confidentialité des dossiers ont été prises au sérieux. Mais dans ce débat entre le gouvernement et les requérants, il manque la voix des mères naturelles d'autrefois.

Mesdames, sachez bien que je comprends les motifs de votre silence consenti depuis tant d'années car on se rappelle comment vous étiez jugées par l'opinion publique. Au ministère des Affaires sociales on est conscient de ce problème et, ce propos, vous n'êtes pas sans savoir que les nouvelles dispositions concernant le droit de la famille et l'adoption vont apparaître du code civil au printemps ou à l'automne 1980. En attendant

Jean-Pierre GAGNE, Montréal, septembre

Un courage mondain!

On a dit et écrit que la sœur Therese Kane (USA) fit preuve de courage. Il serait bon de préciser que, si son action mérite l'épithète de courage, ce n'est que du courage mondain... et insuffisant pour le Royaume des cieus. Les vrais courageux ne sont-ils pas ceux qui mettent en pratique les paroles sorties de la bouche du Saint-Père?

La sœur Kane devrait sortir des greniers les écrits de François de Sales, lequel disait toute la spiritualité du chrétien — aussi bien dans le monde que dans les cloîtres — sur l'acquiescement à la volonté de Dieu.

Voici ce qu'il dirait à cette

religieuse, en plus de lui rappeler, comme fit le Pape, l'imitation de Marie: « Or sus, ma très chère fille, il faut faire la volonté de Dieu, fût-ce de garder les porceux toute notre vie, si tel est son désir... »

Beaucoup, aujourd'hui, sont prêts à tout pour sauver l'humanité, même à s'habiller en guenille et à prendre le fusil... mais, le « non serviam » apparaît à la vitesse de l'éclair dès que « l'obéissance » entre en jeu. Lucifer a perdu son trône de cette façon et beaucoup, sur terre, risquent le leur aussi.

Claire BROUSSEAU

Montréal, 10 octobre

Une approbation à marquer

À tous les non-fumeurs, Vous l'avez lu, ou vous l'avez entendu, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, s'approprie à légiférer pour assainir l'air dans les lieux publics. Mais il nous invite à lui manifester notre approbation et notre désir de voir les choses avancer rapidement dans ce sens, sans quoi nous pourrions continuer de fonctionner au ralenti dans la fumée des prisonniers du tabac.

Alors, vous qui êtes restés libres, lucides, et qui savez que vous poumons vivent et entretiennent la vie grâce à l'air pur et non à la fumée, allez-y de vos lettres personnelles ou de vos pétitions adressées à M. Léger, ministre de l'Environnement, c'est le temps ou jamais.

Ne permettons pas à ceux qui jouent avec leur santé de jouer aussi avec la nôtre.

Cyrille HAMÉON Longueuil, 10 octobre

Rodrigue Tremblay cherche une voie

À peine a-t-il siégé 48 heures comme député indépendant du côté de l'opposition que M. Rodrigue Tremblay songe déjà à ouvrir une « troisième voie » dans laquelle il s'engagerait volontiers, de préférence à la tête d'un nouveau parti. Au correspondant parlementaire de La Presse, l'ancien ministre déclare en effet qu'il s'estime capable d'offrir aux Québécois ce que, suivant son analyse, 70% d'entre eux attendent et espèrent sans toujours en être conscients: l'option qui ferait la synthèse des aspirations de la collectivité, située quelque part entre le statu quo et l'indépendance.

M. Tremblay a raison de dire que le peuple tente de réaliser un équilibre entre les propositions extrêmes qui lui sont présentées, que les citoyens récusent en majorité l'idée d'un État politiquement souverain et distinct du Canada, qu'ils appellent de leurs vœux un fédéralisme idéal renouvelé. Mais, pour atteindre l'objectif encore incertain, pour édifier le compromis plutôt confus qui se dégage notamment des résultats du dernier sondage, les Québécois n'ont besoin ni d'un nouveau parti ni de M. Tremblay. La troisième voie sera définie graduellement avant, pendant et après le référendum: elle sortira de négociations qu'un gouvernement du PQ ou un gouvernement libéral entreprendront avec les partenaires canadiens. Le référendum ne sera donc qu'une étape dans le long processus d'une révision de la place et du statut du Québec au sein d'un ensemble canadien revu et modifié. C'est pourquoi la consultation prévue pour le printemps n'a déjà plus dans l'opinion populaire et dans les milieux politiques le caractère historique, voire dramatique, qu'elle revêtait quand le gouvernement annonçait l'épreuve décisive, le test de l'avenir. Les Québécois ne paraissent pas s'en plaindre, bien au contraire, n'étant pas prêts et suffisamment informés pour choisir dans quelques mois la forme politique de cette société. Ayant compris cela depuis trois ans à la faveur des enquêtes et sondages, le gouvernement ne saurait pas de la question de fond, ni d'une interrogation trop directe, ni d'une alternative brutale. C'est ainsi, de référendums en élections, que sera peu à peu balisée la troisième voie.

S'il veut contribuer à la définir plus rapidement, puis à la répandre, M. Tremblay devrait se rallier à l'Union nationale plutôt que de créer une nouvelle formation que la polarisation actuelle condamne à vivre et à périr très tôt. Il n'est que de rappeler l'étrange et brève tentative de Jérôme Choquette au Parti national populaire. Comme Rodrigue Tremblay aujourd'hui, M. Choquette avait démissionné du Cabinet de Robert Bourassa par suite de divergences idéologiques et jeté les bases d'un mouvement qui n'a jamais dépassé en réalité la phase du groupuscule, même avec l'aide de Fabien Roy.

M. Tremblay a déjà des affinités avec l'Union nationale, celle en tout cas qu'animait autrefois M. Mario Beaulieu et ses amis de l'époque Daniel Johnson. On se souviendra qu'il avait publié avec M. Beaulieu un ouvrage proposant l'adhésion du Québec à un marché commun nord-américain.

Au correspondant qui l'interroge, l'ancien ministre péquiste rejette l'hypothèse de son entrée à l'UN parce que son chef n'a pas, selon lui, l'envergure qui lui conviendrait.

Mais s'il arrivait, comme l'indiquent les rumeurs persistantes, que les unionistes soient en quête d'un nouveau leader, M. Tremblay ne vient-il pas dans sa déclaration de provoquer une crise de leadership à l'UN? Professeur, économiste, ancien ministre, nationaliste mais adversaire farouche du PQ et complètement ignoré des libéraux, M. Tremblay n'est-il pas devenu pour l'Union nationale l'homme de la situation?

D'autant qu'il se signale par sa volonté d'allier à la politique le réalisme et le pragmatisme que les milieux d'affaires souhaitent voir triompher, et par sa tendance néo-conservatrice qui est en vogue à travers l'Occident. Pour finir, M. Tremblay recommande la mise en place d'un Parlement nord-américain (Canada-États-Unis-Québec), structure politique d'un vaste marché commun au sein duquel le Québec serait, non pas indépendant, mais « autonome ».

M. Tremblay, on le voit, est un homme disponible qui s'offre à servir. Si personne ne saisit l'occasion, il ne lui restera qu'à réintégrer l'université...

Michel ROY

INACTIVITÉ

Chien perdu sans collier

par Robert Décarry

Après les droits de l'homme, puis ceux de la femme, nous voilà aux prises avec les droits des animaux. Un chien devrait-il, oui ou non, avoir le droit de fréquenter les parcs de la belle province? Ou, si l'on veut plutôt se situer au niveau des droits de l'homme, un maître devrait-il, oui ou non, avoir le droit de promener son chien dans les parcs de la belle province? Ou encore, si l'on cherche à se placer au niveau de la protection de l'environnement et des droits de la collectivité, le sol québécois devrait-il, oui ou non, être protégé contre

des bêtes dites apprivoisées, qui l'arrosent, l'ensemencent et l'emmerdent à volonté?

Le chien, il est vrai, est le meilleur ami de l'homme. Mais dans sa cour, quand il n'aboie pas à toutes les heures du jour et de la nuit, quand il ne mord pas le facteur, quand il est, somme toute, dressé en homme. Les chiens sont dressés, par définition, ça ne court pas les rues. Et ça ne devrait pas courir les parcs non plus.

Ce n'est certes pas drôle, que de laisser un chien à la maison, en ville, pendant que toute la famille fait du camping. Pauvre bête! Mais ce n'est pas drôle, non plus, que de faire du

camping et d'avoir le chien des autres dans ses pattes. Pauvre homme! Il faut faire un choix. L'homme ou la bête.

Le gouvernement du Québec a choisi l'homme. D'aucuns lui reprochent d'être en retard sur la civilisation nord-américaine, d'autres d'être en avance. Il étonne qu'on puisse se dire en retard, quand on préfère l'homme à la bête. A moins qu'on n'en soit rendu à mener une vie de chien.

Le problème des chiens, c'est le problème de la cigarette, c'est le problème, finalement, de l'exercice, par chacun, de sa liberté dans le res-

pect des autres. Cela devient terriblement philosophique. Mais tout est là. La cigarette, les fumeurs le reconnaissent maintenant, nuit à la santé et pollue l'air. Ils acceptent de plus en plus — et s'ils n'y consentent pas d'eux-mêmes, ils y seront contraints un jour ou l'autre — de renoncer à leur habitude, en public tout au moins. La question ne se pose même plus, de savoir qui, du fumeur ou du non-fumeur, doit céder. Le fumeur va contre nature. C'est lui qui va piler. Les propriétaires de chiens finiront bien par en faire autant, si, bien sûr, le gouvernement québécois continue de les tenir en laisse.

RÉPONSE

Le syndicat répond à Sainte-Justine

par André Hénault

L'auteur, au nom du comité inter-syndical de l'hôpital Sainte-Justine, répond à M. J.-P. Chicoine, directeur des services administratifs de l'hôpital, qui publiait, dans LE DEVOIR du 28 septembre et du 1er octobre, un texte traitant de l'administration de l'hôpital.

Les contraintes budgétaires dans les hôpitaux ont été faites sur le dos du personnel et des patients.

À Sainte-Justine, l'équilibre du budget a été fait directement sur les soins aux patients. Aujourd'hui, les patients sont des numéros et ceci s'explique par le manque de personnel. Il n'est plus question de parler avec les patients: « tu piques et tu sors ». L'humanisation, il ne faut plus en parler, c'est le travail à la chaîne.

Quand M. Chicoine déclare que les syndicats ont eu des explications complètes et que nous avons fait

l'objet d'un large consensus et que nous avons été consultés, tout cela est faux.

Nous n'avons jamais été consultés: on nous a appris un beau matin qu'on avait l'intention de ne pas remplacer quelques postes alors que ça faisait déjà plus de deux ans qu'on avait commencé les coupures, tout simplement en ne remplaçant pas les démissionnaires ou en les remplaçant par des employés à temps partiel. Tout ceci bien entendu, amène des surcharges de travail pour le personnel et une moins bonne qualité des soins.

En tant que syndicat, ce que nous voulons, c'est suffisamment de personnel stable auprès des patients contrairement à l'administration qui tente par tous les moyens de créer des équipes volantes, c'est-à-dire du personnel qui se promène de jour en jour, d'un département à l'autre, ce qui engendre le désintéressement du personnel. On ne remplace pas non plus le personnel en vacances, en congés de maladies à court ou à long

terme, en vacances sans solde, ou en absences pour accidents de travail.

Avec tout ce personnel non remplacé, comment M. Chicoine peut-il prétendre que la qualité des soins est aussi bonne? Comment M. Chicoine peut-il se vanter d'avoir fermé 100 lits à Sainte-Justine quand tant de malades attendent pour être hospitalisés?

Il y a une chose que M. Chicoine oublie de mentionner: c'est le raccourcissement du séjour des malades de même que toutes les opérations que l'on fait en clinique externe; on ne s'occupe pas de savoir si les parents pourront donner des soins adéquats à leurs enfants rendus à la maison. Non! on pense à sauver de l'argent. D'ailleurs, le directeur du nursing M. Michel Tremblay se considère comme un bon administrateur: il sauve de l'argent...

Quand M. Chicoine déclare: si on parle de l'amélioration de la qualité technique de l'acte médical et du nursing, et que les contraintes n'ont pas diminué les heures/soins (Syst-

ème PRN — projet de recherche nursing), il oublie le côté humain! Même si on a les meilleurs spécialistes en médecine, le patient a besoin de chaleur humaine. Ceci a complètement été oublié avec les contraintes budgétaires. Pour la question des heures/soins, il ne dit pas que plusieurs nouveaux départements ont été ouverts dernièrement mais sans ajouter de personnel. Quant au temps supplémentaire qui est devenu presque illégal, on n'a pas engagé de personnel pour l'effectuer: on donne tout simplement moins de soins.

Nous tenons ici à aviser la population que tout ceci se fait sur son dos et qu'elle ne paie pas moins cher pour autant. Il ne faut pas s'en prendre au personnel pour manque de soins. La population le doit au gouvernement du Québec et aux administrateurs d'hôpitaux qui se prétendent de bons administrateurs puisqu'ils sauvent de l'argent. Les soins et la santé pour eux, c'est secondaire.

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 6130, rue Beaven, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. ABONNEMENT: Édition quotidienne \$65 par année, six mois \$36, trois mois \$24. À l'étranger: \$70 par année, six mois \$38, trois mois \$27. Édition du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste accréditée sur demande. Courrier de deuxième classe enregistré numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Lettre ouverte à Léonid Brejnev

par
**Amnistie
Internationale**

L'organisation Amnistie Internationale a publié en date du 10 octobre une lettre ouverte au président de l'URSS, M. Léonid Brejnev, au sujet des prisonniers politiques toujours détenus en Union soviétique. En voici le texte intégral.

étaient en prison à partir d'août 1979 et nous présumons qu'ils attendent leur procès: Oleg Berdnik, Petro Sichko, Vasyli Sichko, Yury Litvin et Eduard Arutyunian.

Outre les surveillants d'Helsinki et d'autres activistes des droits de l'homme, les prisonniers d'opinion en Union soviétique dont les cas sont connus à A.I. comprennent des adeptes à une foi religieuse, des militants pour l'amélioration de la situation des minorités nationales, des gens enfermés pour leurs écrits, des candidats à l'émigration, des objecteurs de conscience et des militants pour les droits ouvriers. A.I., en ce moment, travaille sur plus de 300 cas individuels, dont nous croyons qu'ils ne sont qu'une partie de tous ceux qui sont emprisonnés pour raisons politiques ou religieuses dans votre pays.

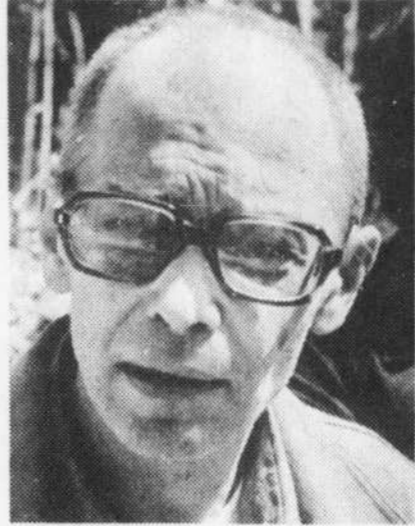
Les restrictions officielles qui limitent beaucoup de secteurs de la vie religieuse — l'impression de livres, le statut des prêtres et ministres du culte, l'enseignement de la religion, la liberté de réunion pour l'office — ont conduit à l'emprisonnement de beaucoup de croyants. On sait que plus d'un million de baptistes sont passés par les prisons dans les années 1960 et 1970. A.I. connaît environ 100 protestants qui sont, en ce moment, prisonniers d'opinion. D'autres croyants, emprisonnés ces dernières années à cause de leurs convictions, appartiennent aux groupes religieux suivants: l'Eglise catholique lituanienne, l'Eglise catholique liétuane, l'Eglise orthodoxe russe, les Vrais Orthodoxes, les Témoins de Jéhovah, les musulmans, les bouddhistes, l'Eglise apostolique arménienne et l'Eglise orthodoxe

géorgienne.

Un grand nombre de prisonniers d'opinion soviétiques ont été arrêtés pour leur action en faveur d'une plus grande autonomie et de la préservation de leur culture, et, dans quelques cas, en faveur de l'indépendance politique de leurs groupes nationaux. Ces dernières années, des Lituaniens, des Lettons, des Arméniens, des Esthoniens, des Géorgiens, des Russes, des Biélorusses, des Ouzbeks, des Tartares de Crimée et, le plus souvent, des Ukrainiens, ont été jugés pour avoir exprimé des opinions nationalistes de manière non violente. Des membres de quelques groupes nationaux ont également été emprisonnés pour avoir fait campagne spécialement pour le droit à l'émigration (particulièrement les Juifs soviétiques et les Allemands de la Volga) et pour avoir réclamé la permission de résider sur la terre de leurs ancêtres (les Tartares de Crimée).

Depuis 1976, A.I. travaille pour la libération de prisonniers d'opinion écroués pour avoir fait campagne, soit individuellement, soit collectivement, pour les droits ouvriers et l'établissement, en URSS, d'unions syndicales indépendantes de l'Etat. Dès le début de 1978, au moins cinq dirigeants du premier syndicat non-officiel étaient enfermés dans des hôpitaux psychiatriques. À la fin de 1978, un autre syndicat non officiel était formé et, en moins de trois semaines, un de ses fondateurs était pareillement enfermé. Trois autres membres furent emprisonnés plus tard. Nous regrettons que, pour toute réponse à nos réclamations au sujet de l'emprisonnement de ces ouvriers, élevées devant l'Organisation internationale du travail lors de sa réunion de février dernier, le gouvernement soviétique ait seulement trouvé à dire qu'elles étaient basées sur "des inventions tendancieuses d'A.I."

Au mois de juin 1975, A.I. a publié son rapport de 154 pages, intitulé: *Les prisonniers d'opinion en URSS: traitement et conditions de détention*, et qui décrivait les traitements dégradants, inhumains et cruels des prisonniers d'opinion dans les camps, les prisons et les hôpitaux psychiatriques. Les conditions d'emprisonnement de prisonniers d'opinion dans les institutions pénales soviétiques demeurent rigoureuses. Nous citons



Alexandre Guinzburg a été libéré d'un camp de travail en URSS, en avril dernier, en échange de la libération d'agents soviétiques. Il a passé neuf ans en prison à la suite de ses activités en faveur des droits de l'homme et de l'application des Accords d'Helsinki. Sa famille, toujours en Union soviétique, tente d'obtenir à son tour un visa d'émigration.

l'exemple de la colonie à régime spécial de correction par le travail, de Mordovie. On oblige les prisonniers politiques de cette colonie à travailler au polissage du verre à lustrer. Ils doivent travailler sans l'équipement nécessaire pour se protéger les poumons de la poussière et des abrasifs industriels qui mettent leur santé en péril. On sait des prisonniers qui y sont morts, ces dernières années, d'affections pernicieuses, y compris de tuberculose. Des prisonniers d'opinion y ont été battus. Les cellules suintent d'humidité et sont infestées de souris. La ration quotidienne des prisonniers compte à peine 2.000 calories, sous forme de soupe aux choux pourris, de gruau clair et de hareng salé, alors que leur travail en exige de 3.100 à 3.900, selon les standards de l'Organisation mondiale de la santé. On les soumet à un régime de semi-famine.

Nous demandons qu'il soit mis fin à l'interdiction et à la torture des prisonniers d'opinion dans les hôpitaux psychiatriques. A.I. a recensé plus de 100 cas de prisonniers d'opinion qui ont été internés de force dans des hôpitaux psychiatriques depuis 1975, par suite de l'exercice non violent qu'ils ont fait de leurs droits. N'importe qui, de n'importe quel groupe ethnique, religieux ou social, critiquant publiquement les pratiques de votre gouvernement, est virtuellement en danger d'être déclaré malade mental. A.I. n'est pas la seule organisation à condamner de tels abus. L'Association mondiale de psychiatrie, lors de son congrès d'Honolulu en 1977, a explicitement fait référence à l'évidence de l'abus systématique de la psychiatrie à des fins politiques en URSS. Les citoyens soviétiques qui se sont élevés contre ces abus ont été empi-

sonnés sous des inculpations telles que la « calomnie anti-soviétique ». Quelques psychiatres soviétiques, parlant au nom de l'Etat, ont défendu l'internement psychiatrique comme étant plus « humain » que les rudes hivers dans un camp de travail. Nous rejetons toute idée selon laquelle sanctionner des gens par des doses excessives de drogues douloureuses et débilantes puisse être justifié moralement ou médicalement.

Nous avons choisi ce moment pour lancer un appel public concerté parce que le 62^e anniversaire de la Révolution soviétique offre au gouvernement soviétique une occasion de mettre en application ces articles de la Constitution soviétique dont il dit qu'ils rendent effectifs en URSS les documents officiels internationaux des Nations Unies qui concernent les droits de l'homme, plus précisément la liberté d'expression, de réunion, de religion, et la suppression de la torture et autres peines ou traitements inhumains, dégradants ou cruels.

Nous lançons également notre appel maintenant parce que les Jeux Olympiques se tiendront l'été prochain à Moscou. Les déclarations officielles indiquent que les Jeux olympiques démontreront dans quelle mesure les autorités soviétiques gouvernement en accord avec des idéaux de paix et d'amitié. Faisant contraste avec ces idéaux, Amnistie Internationale croit qu'en prévision du grand nombre de visiteurs étrangers que comptera Moscou pendant les Jeux, votre gouvernement a ordonné le transfert des prisonniers d'opinion des prisons et hôpitaux psychiatriques de Moscou et de la région dans des régions éloignées. Un des effets virtuels de ces transferts est de cacher les emprisonnements politiques et de couper toute possibilité de contact, quel qu'il fut, entre ces prisonniers et les milliers de visiteurs de Moscou pendant les Jeux olympiques.

Amnistie Internationale croit que, pour les mêmes raisons, certains prisonniers sont maintenus en détention et qu'on les y gardera jusqu'à la fin des Jeux. Le cas du Dr. Mykola Plakhotnyuk, par exemple, un médecin ukrainien de 42 ans, détenu dans un hôpital psychiatrique de Smela, en Ukraine centrale, devrait être révisé en février 1979. Le psychiatre de service, toutefois, lui aurait dit que « jusqu'à la tenue des Jeux olympiques, il ne peut y avoir de hâte dans votre cas ».

De plus, les baptistes de la région de Moscou ont été menacés d'expulsion massive et de relocalisation forcée au moment des Jeux olympiques.

Dans l'espoir que le gouvernement soviétique répondra aux appels internationaux, Amnistie Internationale lance aujourd'hui une campagne internationale pour la libération des prisonniers d'opinion et pour qu'il soit mis fin à l'utilisation abusive de la psychiatrie à des fins politiques en URSS. Comme à notre habitude dans de telles campagnes, nous nous adressons non seulement aux autorités gouvernementales en URSS, mais aussi à tous les gouvernements, les partis politiques, les personnes et les institutions du monde dont nous pensons qu'ils peuvent avoir quelque pouvoir de persuader votre

gouvernement d'honorer ses obligations

internationales sur les droits de l'homme. Bien entendu, nous incluons au nombre de ces institutions le comité international olympique et les différents comités nationaux des pays dans lesquels Amnistie Internationale compte des membres. Nous le ferons, non parce que nous nous opposons à la tenue des Jeux olympiques à Moscou (Amnistie Internationale ne soutient ni ne condamne les boycottages d'événements culturels), mais parce que nous considérons les Jeux, de même que nous avons considéré le tournoi de la coupe du monde de football en Argentine en 1978, comme une occasion d'informer l'opinion publique internationale et les milliers de visiteurs des Jeux olympiques sur les réalités de l'emprisonnement politique en Union soviétique.

En avril 1980, nous publierons une édition révisée et mise à jour de notre rapport de 1975 sur l'emprisonnement en URSS. Il montrera que les emprisonnements politiques et les violations des droits de l'homme qui y sont reliées ont continué pendant les cinq dernières années. Votre gouvernement a nié, à plusieurs reprises, qu'il y ait des emprisonnements politiques en URSS. Lorsque Amnistie Internationale et d'autres organisations ont demandé la libération des prisonniers ayant été enfermés pour l'exercice non-violent de leurs droits, votre gouvernement, invariablement, a soit ignoré nos appels, soit prétendu que les prisonniers nommés étaient emprisonnés pour quelque autre raison que l'exercice de leur droit.

Des gens, emprisonnés pour avoir écrit sur les violations des droits de l'homme, ont été désignés comme criminels, renégats, traîtres, espions, fauteurs de trouble, éternels mécontents, voyous ou parasites. D'autres, mis en prison pour leur action en faveur de l'autonomie ou pour de meilleures perspectives pour leurs nations, ont été rangés sous l'étiquette de nationalistes bourgeois, de réactionnaires, de semeurs de discorde parmi les peuples de l'URSS. D'autres encore, emprisonnés pour avoir enseigné la religion à leurs enfants ou pour avoir imprimé la bible, sont stigmatisés par votre gouvernement qui les traite de corrupteurs d'âmes, archaïques et fanatiques. D'autres enfin, enfermés pour ce même genre d'activité, sont étiquetés comme déficients mentaux.

Ils sont tous des prisonniers d'opinion, selon les standards internationaux. Nous faisons appel pour l'abolition de l'usage abusif de la psychiatrie à des fins politiques. Nous faisons appel pour leur libération inconditionnelle. Nous faisons appel à votre gouvernement, en un mot, pour qu'il mette sa pratique à l'égard des dissidents en accord avec la Déclaration universelle des droits de l'homme, avec les obligations encourues par le gouvernement soviétique vis-à-vis du droit international, avec le modèle de paix et d'amitié tel qu'il est présenté dans les idéaux du mouvement olympique et du traité d'Helsinki, en accord enfin, avec l'impératif moral et politique d'assurer des droits fondamentaux et la liberté à chaque citoyen de votre pays.

LIBRE OPINION

Le fédéralisme et la passion nationale

par
Alain Lemieux

L'auteur est étudiant en sciences politiques à l'Université Laval.

Étienne Carrier lorsqu'il évoquait: « On fait objection à notre projet (fédération) à cause des mots « nouvelle nationalité » qui s'y rencontrent. Si nous nous unissons nous formerons une nouvelle nationalité indépendante de l'origine nationale et de la religion des individus (...) La fusion des races en une seule est une utopie; c'est une impossibilité. Les distinctions de cette nature existeront toujours; la dissimilitude paraît être d'ordre physique, moral et politique ». (1)

C'est bien par souci de rationalité que les fédéralistes ne doivent pas condamner les passions politiques parce que rétrogrades. Aucun système politique ne peut attribuer sa création à la seule intercession de la raison pure; les plus profondes passions y ont joué un rôle primordial. N'oublions pas que c'est avec la contribution d'hommes de toute essence, logiciens ou sentimentaux, que les plus grandes oeuvres sont achevées; l'être humain étant un tout, toutes ses décisions, même les plus rationnelles, sont fonction d'un bagage indivisible de connaissances et d'expériences à la fois intellectuelles et matérielles. Il est donc vain de tenter d'isoler de façon absolue les facteurs, passion ou raison, pour expliquer les comportements politiques. De toute façon, il est dans la nature des choses que les passions se soient toujours confrontées aux intérêts et à la raison des hommes, à divers moments et à intensité variable au cours de l'histoire.

La polémique engagée par les fédéralistes amène une seconde constatation. S'il est incorrect de mesurer l'érection d'un système politique par l'unique fait des passions ou de la raison, il faut également prendre acte des intérêts que chaque partie (sovereigniste ou fédéraliste) peut avoir dans leur promotion.

Par exemple, si la croyance profonde des fédéralistes est que leur système tient lieu « plus que tout autre » de la rationa-

lité et de la raison, ils ne doivent pas sacrifier cette croyance, cette « mystique » (si chère à Péguy) au profit des passions qu'ils condamnent. Ainsi, le fait qu'une bonne partie de ceux-ci militent dans des partis politiques ne doit pas laisser présumer que la recherche du pouvoir, l'envoûtement de la partisanerie politique et autres passions semblables puissent subjuger leur croyance initiale. Peut-être, et plus que jamais, le temps n'est pas à la politique mais bien à l'introduction de considérations supérieures; à la défense de nos convictions les plus vives. Tout comme le Nathanaël d'André Gide, un surplus de « ferveur » serait tout indiqué pour les fédéralistes.

Une modification au contenu du message s'impose aux fédéralistes. Il devient de plus en plus antinomique de condamner les passions politiques; les systèmes, tout comme les hommes, ne pouvant s'y soustraire. Par ailleurs, si l'objectif était de démontrer que le fédéralisme, tout en tenant compte des passions (appelons-les nationales), procède plus rationnellement que tout autre système, ils auraient alors une approche plus articulée. Plutôt que de présenter une image d'êtres hantés par la raison pure, ils pourraient eux aussi opposer aux séparatistes québécois une passion, un amour!

Cette passion s'identifiera à la recherche d'une plus grande profondeur humaine et intellectuelle qui découlera de la raison individuelle plus que de la raison nationale ou d'Etat. Loin d'exclure les passions nationales, cette profondeur tiendra lieu d'un juste dosage, et donnera à celles-ci la place qui leur revient et non toute la place. Tel était l'avertissement que servait aux Européens le philosophe Julien Benda, avant le deuxième conflit mondial: « Vous ne vaincrez la passion nationaliste que par une autre passion. Celle-ci sera peut-être, d'ailleurs, la passion de la raison. Mais la passion de la raison est une passion, et tout autre chose que la raison ». (2)

Notes

(1) Joseph Tassé, *Discours de G.E. Cartier, Sénecal et Fils*, Montréal, 1893, p. 422.

(2) Julien Benda, *Discours à la nation européenne*, Idées/Gallimard, Paris, 1979, p. 23.

INFORMAG

« Mensuel qui met le point sur le », c'est un magazine illustré, de type dynamique, qui complète son contenu éditorial étoffé par des dossiers exclusifs de politique nationale et internationale, des interviews et des chroniques régulières abordant une gamme très variée de thèmes et d'activités.

Depuis la vie municipale, les lettres, les arts et la culture, jusqu'à la gastronomie, en passant par la psychologie, la photo, le cinéma, la musique, la mode et les jeux et loisirs, INFORMAG se propose chaque mois de répondre à un besoin de savoir et de s'informer, sous une forme incisive, sans que cette aspiration légitime nécessite l'achat de plus d'une seule et même publication!

En une formule: « INFORMAG = Qualité + Variété »

Notre défi: lancer une revue de masse qui ne pousse pas à la consommation et qui privilégie la qualité par rapport à la quantité. De 18 à 65 ans et plus, on peut se situer dans ce public-cible tant il est vrai que l'âge est relatif à l'esprit et au dynamisme d'abord.

• LE N° 1 d'INFORMAG SERA EN VENTE DANS LES KIOSQUES DES DEMAIN, 13 Octobre

— à \$1.50 l'exemplaire

Adresse: 4970, suite 21A, Chemin Queen Mary, Montréal H3W 1X2
Tél: 731-8470
Editeur et rédacteur en chef: Georges Vigny

DANS le dialogue préférentiel, les prétentions des parties deviennent de plus en plus marquées. Un cas mérite particulièrement l'attention: c'est la fameuse argumentation présentant le fédéralisme comme un « produit de la raison ». Colportée par l'école fédéraliste, cette position est effectivement devenue monnaie courante, elle risque cependant, malgré son fondement, de se dévaluer par un usage abusif. Prétendre que l'émergence d'un Québec souverain ne tiendrait qu'à la présence de fortes passions (surtout nationales), par opposition au fédéralisme, dont la création opère de la seule raison, est-il tellement vérifiable?

Le fédéralisme n'étant pas que créature de l'esprit, son efficacité doit s'apprécier non seulement par la qualité de ses institutions mais également par l'ingéniosité de ses élites. Ces dernières ne peuvent se permettre les faiblesses que leur système politique n'a pas, soit d'agir avec irrationalité. Mais telle n'est pas la situation. Voyons quelques exemples.

La promotion du fédéralisme est axée sur le fait que ce système a été édifié par la rencontre d'esprits rationnels et profondément conscients que les destins des deux communautés devaient être unifiés. La dynamique des compromis apparaissait la meilleure garantie contre la perturbation possible des nationalismes politiques; précisons par ailleurs que loin de vouloir « réprimer » les passions nationales, les Pères de la Confédération recherchaient plutôt une solution où celles-ci seraient « apaisées ». C'était donc admettre implicitement que la raison n'était pas le seul germe du fédéralisme. Il est bon de redécouvrir Georges-



**La Chambre de
commerce de
Montréal**

Début de la saison 1979-1980
des déjeuners-causeries
hebdomadaires

LE MARDI, 16 OCTOBRE 1979



L'Honorable Robert R. de Cotret
Ministre de l'Industrie et du Commerce
et Ministre d'Etat chargé du Déve-
loppement économique.

Sujet:

**Le secteur privé: moteur du
développement économique.**

Hôtel Windsor
12 h 30

Le public est admis
Billets à l'entrée \$11.

Des carnets d'abonnement sont
également disponibles à l'entrée
\$90.

Renseignements: 866-2861

Symphonie d'automne

**Programme des activités
vendredi et samedi**

Concerts dans tous les magasins. A partir de 12 h et 14 h, Centre-ville; 19 h et 14 h 30, magasins de banlieue.

Marché de plantes. Tous les magasins

Festival de la pomme du Québec. Tous les magasins

Eaton Centre-ville

Démonstration du VIDEO-DISC Magnavox. 5e étage, de 19 h à 21 h vendredi; de 10 h à 16 h samedi.

Défilés-capsules. Tricot, 3e étage, à 18 h vendredi; à 13 h samedi. Simon Chang, 5e étage, à 12 h et 18 h vendredi seulement.

Marché de fruits, dégustations, etc.



Eaton à Anjou

Tissage et poterie de 16 h à 20 h vendredi; de 10 h à 15 h 30 samedi.

Aline Lalancette, artiste-peintre de 10 h à 20 h vendredi; de 10 h à 16 h samedi

Démonstration de découpage et de confection de figures en nylon de 10 h à 20 h, vendredi; de 10 h à 16 h le samedi.

Eaton à St-Bruno

La clinique verte (plantes) de 18 h à 20 h 30 vendredi seulement.

Tissage, tricot, couture et macramé avec les membres de l'Atelier de la Laine Lune.

La cuisine au wok de 14 h à 21 h vendredi; de 10 h à 17 h samedi.

Dégustation de fondue au chocolat de 14 h à 16 h et de 18 h à 20 h vendredi; de 11 h à 16 h samedi.

Dégustation de café Eaton de 14 h à 16 h et de 18 h à 20 h vendredi; de 11 h à 16 h samedi.

Le macramé avec Guy Fournier de 18 h à 21 h vendredi; de 11 h à 16 h samedi.

Film et discussion sur Tahiti, restaurant, à 19 h vendredi seulement.

Eaton à Cavendish

La clinique verte (plantes) de 18 h à 20 h 30 vendredi seulement.

Présentation Simon Chang samedi seulement à 13 h.

La cuisine au wok à 18 h 30 et 19 h 30 vendredi; à 14 h 30 et 15 h 30 samedi.

Démonstration KitchenAid de 19 h à 20 h vendredi.

Les disques classiques de 18 h à 21 h vendredi; 10 h 30 à 17 h samedi.

Eaton à Laval

La clinique verte (plantes) de 19 h à 21 h vendredi; de 13 h à 17 h samedi.

Dégustation de fondue au chocolat de 19 h à 21 h vendredi; de 13 h à 17 h samedi.

Eaton à Laval

La clinique verte (plantes) de 19 h à 21 h vendredi; de 13 h à 17 h samedi.

Dégustation de fondue au chocolat de 19 h à 21 h vendredi; de 13 h à 17 h samedi.

Eaton à Laval

La clinique verte (plantes) de 19 h à 21 h vendredi; de 13 h à 17 h samedi.

Dégustation de fondue au chocolat de 19 h à 21 h vendredi; de 13 h à 17 h samedi.

Eaton à Laval

La clinique verte (plantes) de 19 h à 21 h vendredi; de 13 h à 17 h samedi.

Dégustation de fondue au chocolat de 19 h à 21 h vendredi; de 13 h à 17 h samedi.

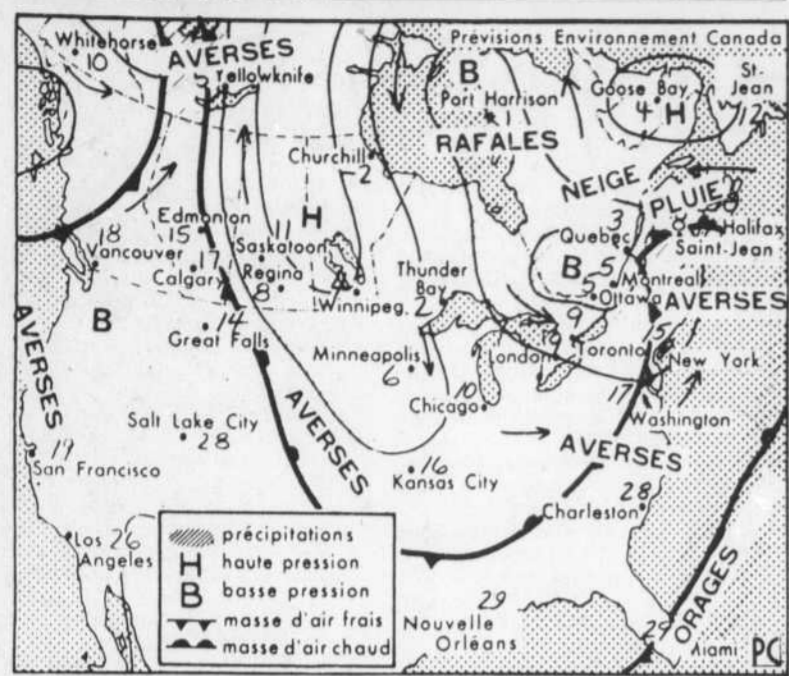
Eaton à Laval

La clinique verte (plantes) de 19 h à 21 h vendredi; de 13 h à 17 h samedi.

Dégustation de fondue au chocolat de 19 h à 21 h vendredi; de 13 h à 17 h samedi.

EATON

L'AMÉRIQUE



Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin, Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre: nuageux avec neige ou pluie verglaçante. Maximum 2. Aperçu pour samedi: ciel variable.

Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières-Drummondville, Québec: neige ou pluie verglaçante. Maximum 7. Aperçu pour samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Estrie-Beauce, Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec neige. Maximum 5. Aperçu pour samedi: neige.

Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau, Sept-Îles, Sainte-Anne-des-Monts: ennuagement suivi de neige. Maximum 3. Aperçu pour samedi: nuageux avec neige.

Parc de la Gaspésie, Gaspé, basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 5. Aperçu pour samedi: nuageux avec neige.

recherches, Allan Macleod Cormack, qui est marié et père de trois enfants, a indiqué que son travail avait été utilisé dans la recherche sur le cancer.

Originaire de Johannesburg, en Afrique du Sud, Allan Macleod Cormack, 55 ans, a fait ses études à l'Université du Cap, puis à Cambridge, en Grande-Bretagne, avant d'émigrer aux États-Unis en 1956. Il est actuellement l'un des rares professeurs de l'Université de Tufts, où il dirige le département de physique, et ne pas avoir un diplôme de docteur.

Le Dr Godfrey Newbold Hounsfield à la particularité de n'avoir aucun diplôme universitaire et d'avoir fait toutes ses études dans des collèges techniques britanniques.

Célibataire, âgé d'environ 60 ans (il refuse de communiquer son âge exact), le Dr Hounsfield est le fils d'un fermier du Nottinghamshire. Après des études locales, il est entré, peu après la guerre, à l'établissement spécialisé dans la recherche pour les radars de la Royal Air Force, à Cranwell. De 1947 à 1951, il a étudié l'électricité et l'ingénierie mécanique au collège Faraday de Londres.

Le Dr Hounsfield est ensuite entré dans la firme EMI, où il s'est tout d'abord consacré à la mise au point des premiers ordinateurs de grande puissance purement britanniques. À partir de 1968, le Dr Godfrey Hounsfield a travaillé sur les applications médicales des rayons X et notamment au développement du scanner.

Il a été fait Fellow of the Royal Society, en 1975, ce qui représente la plus haute distinction scientifique britannique.

Le texte explicatif de l'institut Karolinska relève « qu'aucune autre méthode dans le domaine du diagnostic par rayons X n'a permis en aussi peu de temps des progrès aussi notables dans le domaine de la recherche et celui de ses applications multiples. »

Voilà le cerveau dans tous ses détails et sans l'altérer est aujourd'hui possible grâce à la tomographie avec ordinateur ou scanner.

Il s'agit d'un appareil radiologique perfectionné couplé à un ordinateur qui sélectionne les plans ou coupes de la partie du corps intéressant l'opérateur en vue d'un diagnostic. Le scanner (de l'anglais To Scan: scruter) lui en fournit des images sur écran qui sont photographiées. Il permet d'éviter certaines investigations douloureuses ou mal supportées par l'organisme du malade.

Ce qui différencie essentiellement un simple appareil de radiographie d'un tomographe, c'est que le premier donne l'image d'un plan d'une région du corps vue de face tandis que le second permet d'étudier les coupes d'un organe, comme le géologue étudie les strates d'un terrain.

Selon leur consistance, les divers tissus de l'organisme (os, muscles, poumons etc.) « absorbent » plus ou moins de rayons X. Sur la radiographie, ces différences se traduisent par une image plus ou moins blanche. Le radiologue différencie ainsi, par exemple, le poumon et les os dans le thorax. Si l'image de l'un ou de l'autre est anormale, des différences de tonalité apparaissent sur le cliché et il est alors possible de suspecter une lésion ou une infection.

En neurochirurgie, pour envisager une opération du cerveau, il faut « définir son architecture » et choisir des voies d'abord chirurgicales et étroites en fonction de la localisation d'une lésion. Le scanner a permis de réaliser cette approche délicate. On a ainsi pu pratiquement supprimer des investigations mal supportées comme l'encéphalographie gazeuse ou l'arteriographie carotidienne.

Actuellement, le scanner permet de connaître la nature, la gravité, le degré d'urgence et l'opportunité d'une intervention chirurgicale dans la quasi-totalité de l'organisme (surtout pour les comas). Il a cependant des limites inhérentes à son propre principe de fonctionnement. Si la densité d'une lésion n'est pas sensiblement différente de l'organe où elle se situe, ou encore n'est pas spécifique de cette lésion, la tomographie avec ordinateur ne permettra pas son diagnostic.

Primes

Étant donné que les permis de conduire sont renouvelables à tous les deux ans, cette augmentation s'appliquera aux permis qui doivent être renouvelés à compter du 1er mars prochain. Elle ne couvre toutefois que la deuxième année du permis.

Cette déclaration du ministre a été suivie d'une conférence de presse des autorités de la Régie de l'assurance-automobile.

Ces dernières se sont évidemment réjouies de cette décision quoique le président-directeur général par intérim de la Régie, M. Gerald Duguay, n'a pu expliquer comment il se faisait que la régie n'augmente pas ses primes alors que les compagnies privées, qui assurent toujours les dommages matériels, viennent de décréter une hausse de l'ordre de 10% de leurs primes.

M. Duguay a précisé que les compagnies privées opèrent toujours dans un contexte de responsabilité civile et que cela pouvait entraîner des coûts supérieurs à ceux de la régie.

Quant aux partis d'opposition, ils ont accueilli la nouvelle avec beaucoup de scepticisme, en rappelant à M. Joron qu'ils prévoient depuis longtemps que la régie devrait un jour ou l'autre augmenter ses primes et que leur prévisions allaient maintenant se réaliser.

Déficit

tant des subventions que le gouvernement fédéral doit verser aux provinces de l'est du pays. Mais, chaque augmentation de \$1 du baril de pétrole produit et consommé au Canada augmente d'à peu près autant les recettes du gouvernement fédéral. Une augmentation de \$4 à \$6, comme M. Clark tente de l'imposer aux provinces actuellement, aiderait donc considérablement à réduire le déficit budgétaire.

De plus, M. Stevens a laissé entendre que les revenus du gouvernement seront sans doute plus élevés que prévu. Les taxes sur les profits des corporations sont notamment plus importantes, et la baisse du taux de chômage a également réduit les paiements de transferts aux individus. Ainsi, même si M. Stevens doit dépasser les prévisions budgétaires de \$52,8 milliards déposées au printemps il se peut qu'il réussisse quand même à maintenir le déficit dans sa limite de \$11,3 milliards, ce qui équivaudrait à une réduction relative du déficit. Mais le président du conseil du Trésor semble avoir lieu, à une augmentation rapide des prix du pétrole, ses chances de succès.

Enfin, on a appris hier que, d'ici le début novembre, M. Stevens sera en mesure de dire quelles sont les coupures budgétaires qu'il a réussi à réaliser — en supprimant des postes de fonctionnaire ou des programmes gouvernementaux. Son objectif était de réduire de \$2 milliards les dépenses fédérales de cette année.

Les JOUEUX Rassemblés



Le Cercle des femmes journalistes de Montréal a attribué hier des prix Judith-Jasmin aux lauréats que voici: (de g. à dr.) Jean Paré, d'Actualité, dans la catégorie presse écrite; Mme Amédée Jasmin, mère de celle à la mémoire de qui sont attribués les prix; Suzanne Mercure et Fernand Séguin, ex-aequo dans la catégorie télévision. Aucun prix n'a été remis pour la catégorie radio. (Photo Jacques Grenier)

Livre blanc

a-t-il expliqué hier cela signifiait quant à lui « quelque part au mois d'octobre ». En fait ces derniers temps il avait parlé de la fin d'octobre, peut-être un peu avant ou après. Lors du conseil des ministres de Grand-Mère il y a quelques semaines, le gouvernement s'était entendu sur les grandes lignes de ce document et décidé de poursuivre le débat sur certaines parties ultérieurement puisque subsistaient des désaccords sur certains points.

Cette discussion est maintenant terminée et l'on en est à éditer ce document qui fera le point sur les éléments essentiels de la souveraineté-association.

Montréalais

piétinait. Au cours de la journée, des scènes de conciliation ont eu lieu, mais elles ne paraissent pas avoir fait progresser significativement les pourparlers entre la CTCUM et le Syndicat des transports (employés d'entretien), affilié à la CSN. Le syndicat et l'employeur maintiennent tous deux qu'il appartient au parti d'en face de soumettre une nouvelle proposition susceptible d'engager les négociations vers un règlement.

À Québec, le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a indiqué à l'Assemblée nationale que le processus de conciliation suivrait son cours normal. Le ministre du Travail n'est pas intervenu personnellement dans le conflit de travail qui a privé la région de Québec de ses services de transport en commun pendant huit mois.

Le ministre du Travail a pris l'initiative, il y a une quinzaine de jours, de nommer deux conciliateurs, MM. Jean-Louis Duchaine et Reynald Brassard, pour hâter le règlement des conventions collectives des employés des services d'entretien et des employés de bureau.

Les employés de bureaux ont eux aussi

résolu de déclencher la grève en même temps que leurs collègues des services d'entretien. Les conciliateurs doivent rencontrer les négociateurs du syndicat des employés de bureaux aujourd'hui.

En fin de journée hier, la ville de Montréal a fait savoir que ses préposés aux stationnements demeureront particulièrement vigilants dans les principales rues de la ville afin de les maintenir libres de toute congestion et d'assurer la circulation des véhicules d'urgence.

Les préposés au stationnement remettront des contraventions aux propriétaires des véhicules stationnés dans les principales artères aux heures d'affluence le matin et le soir. Les propriétaires de véhicules stationnés devant une borne-fontaine, des entrées de rue, des rampes d'accès de trottoir ou en travers d'une traverse de piétons recevront aussi des contraventions.

Polyvalente

Suite de la page 3

secondaire I aux étudiants de tout son territoire. De plus, c'est à Pierre-Laporte qu'est offert l'option danse, suivie par 160 élèves des quatre coins de la province. Elle tente actuellement d'implanter une

option musique et est en discussion à ce sujet avec l'école de musique Vincent d'Indy.

Mais le coût par élève demeure élevé: \$450. « Cela saigne la commission scolaire », a expliqué hier le directeur de l'enseignement secondaire de la commission, M. André Brion.

M. Brion souligne également que le mécontentement des parents de la polyvalente Pierre-Laporte ne provient pas tant du fait qu'il y aura cohabitation que sur celui que la décision n'a pas été précédée de la consultation, de mise avant ce genre de changement.

Effectivement, les parents de Pierre-Laporte dénoncent la décision qu'ils qualifient d'arbitraire et demandent qu'un référendum soit tenu sur la question. D'ailleurs, les parents de la polyvalente étaient tellement offensés de n'avoir pas été consultés qu'ils ont décidé de ne pas élire de comité de parents, en guise de protestation.

Donc, les parents contestent dans un premier temps les modalités qui ont mené à la prise de décision et se prononceront ultérieurement plus en longueur sur la nature de la décision comme tel, qui engendre déjà de nombreuses réserves.

Le Front commun n'a pas obtenu de mandat de grève

QUÉBEC (PC) — Toute la stratégie du Front commun des employés du secteur public, qui devait culminer par deux grèves générales de 24 heures chacune au cours du mois d'octobre, est maintenant complètement remise en question, par suite d'un refus assez important des membres de la centrale des enseignants de suivre leurs confrères de la CSN et de la FTQ.

Le porte-parole du Front commun, M. Marcel Gilbert (CSN), et ses deux collègues, MM. Fernand Daoust (FTQ) et André Therrien (CEQ), n'ont pas caché hier leur déception et leur embarras devant la marche à suivre dans les prochains jours.

Pour le moment donc, la grève générale est écartée. Les dirigeants du Front commun se proposent de consulter de nouveaux exécutifs des différents syndicats « pour tâcher d'expliquer beaucoup de choses qui ont été écrites dans les journaux et tenter de dissiper les malentendus et les incompréhensions sur les sens de notre démarche et son impact sur l'état des négociations ».

Même si la forteresse du cartel inter-syndical a été lézardée et qu'elle frôle l'écroulement, ses porte-parole refusent cependant d'entonner le chant du cygne et MM. Gilbert, Daoust et Therrien ont réaffirmé leur solidarité au cours d'une rencontre avec la presse hier à Québec.

M. Gilbert a été bombardé de questions par les journalistes, sans toutefois arriver à éclaircir certaines interrogations, comme celles à savoir si un deuxième vote sera pris sur le mandat de débrayage de 24 heures, s'il y aura d'autres assemblées générales des syndicats, si des arrêts de travail sont encore envisagés pour le mois d'octobre, etc.

Visiblement embarrassé, le porte-parole du Front commun a réitéré que ce dernier vise encore l'objectif d'en venir à une entente avec le gouvernement d'ici la fin de 1979 mais, pour cela, a-t-il ajouté, il nous faudra exercer des moyens de pression pour forcer la partie patronale à conclure un accord satisfaisant pour nos membres, selon M. Gilbert.

Celui-ci n'a pu faire mieux que d'expliquer que la nouvelle stratégie serait définie dans les prochains jours, étant donné que le temps presse, le temps de consulter de nouveau les représentants des syndicats locaux.

Au début de la conférence d'information, les trois dirigeants syndicaux ont fait part des premiers résultats du scrutin auprès des membres en vue d'obtenir un

mandat de deux grèves de 24 heures en octobre.

M. Daoust a fait savoir que sur les 287 syndicats affiliés à la FTQ, 207 se sont prononcés en faveur d'un arrêt de travail, 26 contre et 54 restent à venir. Le taux de participation jusqu'à maintenant a été de 65% des effectifs.

En chiffres absolus, cela veut dire que 22.920 travailleurs ont accordé ce mandat contre 6.100, soit une proportion de 79%.

Pour sa part, M. Therrien, le représentant de la CEQ, n'a pu fournir que des données fragmentaires et d'ordre très général des résultats du scrutin chez les travailleurs de l'éducation. En tout, hier soir, il apparaissait que 118 syndicats s'étaient prononcés en faveur du mandat de grève et 78 l'avaient rejeté.

Il a été impossible de connaître le nombre de syndicats qui avaient participé au vote et la compilation des suffrages, comme l'a fait M. Daoust.

La encore, le taux de participation des employés s'est situé entre 65 et 70%.

Tout comme à la FTQ, les syndicats affiliés à la CSN ont mandaté à environ 80% le Front commun à déclencher des arrêts de travail sporadiques, mais la participation des travailleurs au vote a été beaucoup plus faible avec 40%.

Au total, 579 syndicats représentants 91.658 employés ont tenu un scrutin et 406 d'entre eux (représentant 64.186 membres) ont donné leur accord, contre 100 syndicats (19.110 membres) qui l'ont refusé.

Il restait encore 73 résultats de syndicats à venir, représentant 8.402 travailleurs. Chez ceux qui ont voté, 70% se sont prononcés en faveur d'un moyen de pression comme la grève.

« Manifestement, certains d'entre nous n'ont pas été convaincus que le recours à la grève constituait maintenant la seule solution ou la décision à prendre pour amener la partie patronale à modifier ses offres, et nous devons constater qu'il nous faut retourner voir ces membres et leur expliquer bien des choses », a dit M. Gilbert.

Ayez bon coeur: servez-vous de vos jambes. (Logo: PARTICIPATION) Marche. Dès aujourd'hui.



Ryan

efforts du Parti québécois pour canaliser de son côté le dynamisme de la société québécoise.

Le deuxième élément de la méthode péquiste consiste, selon M. Ryan, à tenter de jeter le discrédit sur le fédéralisme et ses défenseurs sans jamais mettre en évidence autre chose que les faillites de ce système politique.

Parmi les autres éléments de cette méthode dénoncée par le chef libéral, il y a la tentative de créer un climat de faux unanimité; la mobilisation de l'appareil gouvernemental à des fins partisanes; la tentative de faire croire au reste du Canada que les péquistes sont attachés à l'idée du Canada; la mobilisation de l'opinion étrangère. Enfin il y a l'incertitude et le flottement que l'on répand dans la population quant aux véritables options du gouvernement. Sans parler des vrais objectifs: et des vrais problèmes c'est la vie en rose que l'on présente aux Québécois, dit-il.

Aux yeux de M. Ryan, la conclusion qui se dégage de cette attitude des tenants de la thèse péquiste c'est qu'il est nécessaire de poser aux Québécois la vraie question, à savoir s'ils veulent de l'indépendance. Si la réponse est non on passera alors à d'autres solutions, si elle est oui, on demandera alors aux Québécois s'ils veulent d'une association économique avec le reste du Canada, dit-il.

Alors qu'en conclusion de son discours M. Ryan avait souligné qu'aujourd'hui on reprenait en quelque sorte le débat qui avait eu lieu en 1967 entre les fédéralistes et les autonomistes, le premier ministre Lévesque dans sa réplique au chef libéral a tout d'abord donné raison en partie à son adversaire sur ce point. On est toujours face à deux grandes options, celle du fédéralisme qui à ses yeux se résume par les mots statu quo et celle de l'égalité des deux peuples fondateurs du Canada.

Pour le premier ministre le maintien du lien fédéral sous une forme ou une autre ne peut cependant conduire à la minorisation des francophones à l'intérieur du Canada à leur infériorisation, comme l'a démontré l'histoire de la Confédération. Cette minorisation sera de plus en plus coûteuse pour notre peuple, dit-il tout en affirmant que tout changement à l'intérieur du fédéralisme ne sera que du raptage et ne pourra créer que de nouvelles illusions. Il souligne que l'on

se garde bien de définir noir sur blanc les formes que pourrait prendre ce raptage.

L'une des principales illusions qu'entre-tiennent les fédéralistes et particulièrement le Parti libéral, à son avis, consiste à faire croire que des changements pourraient être dorénavant obtenus par la « seule magie » de la présence d'un homme comme Claude Ryan alors que tous les gouvernements successifs du Québec depuis Mercier ont échoué. Ce qu'il faut, soutient M. Lévesque, c'est l'expression de la volonté politique des Québécois, qui ont toute la maturité politique pour poser ce geste.

Si quelqu'un trompe les Québécois, ce n'est pas nous, assure-t-il, affirmant que ce sont plutôt les libéraux qui alimentent et perpétuent les illusions sur le fédéralisme. L'opposition officielle n'a pas de pensée politique, a-t-il dit tout en accusant les libéraux de louveroyeur « comme matelots en goguette ». On zigzague sur à peu près tout, affirme-t-il, citant diverses déclarations de M. Ryan ou de députés sur divers sujets.

Au Parti québécois, il y a 12 ans un cap pour l'avenir du Québec a été choisi et on n'en a jamais dévié, même contre vents et marées, de souligner le fondateur du Mouvement souveraineté-association et du Parti québécois qui a longtemps cité, le manifeste, comme preuve de cette affirmation, « Option Québec » qu'il signait en 1967.

Nobel

ment un grand pas en avant dans le traitement des radiations, la position d'une tumeur étant indiquée avec une extrême précision. Ce qui permet de ne pas toucher aux tissus environnants quand il s'agit, par exemple, de traiter de cancer.

Le professeur Cormack a été le premier à étudier en théorie la possibilité d'utiliser les rayons X pour photographier une partie du système biologique, rappelle le communiqué de l'Institut Karolinska. Le Dr. Hounsfield, pour sa part, a construit le premier appareil de tomographie avec ordinateur, susceptible d'être utilisé dans les maladies cardiaques.

Le physicien américain Allan Macleod Cormack, s'est déclaré hier « stupéfié » par la décision du jury suédois, mais a ajouté que cela ne changerait rien à ses habitudes et qu'il continuerait d'exercer ses fonctions de chef du département de physique de l'Université Tufts (Massachusetts).

Interviewé par téléphone à son domicile dans la banlieue de Boston, le physicien américain a souligné que les recherches qu'il a menées sur la tomographie étaient annexes par rapport à l'ensemble de son travail. « On ne peut jamais s'attendre à remporter le prix Nobel », a déclaré le lauréat, soulignant qu'il avait travaillé au cours de ces dernières années en solitaire dans sa « tour d'ivoire ».

Interrogé sur la portée de ses

dira en français que c'est le constituant. On a donné aussi, mais c'est moins sûr, le mot fiduciaire, comme variante. Dans un testament, il peut être fait état de la fiducie. On parle alors de « testamentary trust » qui se dit « fiducie par testament » en français. La personne qui a un intérêt dans un bien qui est en fiducie, qui doit en bénéficier, se nomme beneficiary en anglais. En français, c'est le bénéficiaire (d'une fiducie, s'il est bon de préciser). On trouve parfois l'expression anglaise archaïque (qui vient d'ailleurs du vieux français), cestui que trust, définie comme étant « a person having a beneficial interest in property held in trust » — personne ayant un intérêt dans un bien de fiducie. On voit que c'est la même personne désignée par bénéficiaire (et beneficiary).

L'anglais « trust estate », se dit tout simplement « patrimoine ». On voit la justification de patrimoine par rapport à estate, dont j'ai parlé dans l'article précédent. Le patrimoine, c'est l'ensemble des biens qui sont transportés en fiducie. Le sens de patrimoine n'entraîne pas forcément l'idée de fiducie. Il serait peut-être bon de parler de patrimoine fiduciaire. Les juristes québécois pourraient nous le dire. Il faut se rappeler qu'il y a trois personnes dans ce mécanisme anglais: le trustor, le constituant, le trustee, le fiduciaire, et le beneficiary, ou bénéficiaire.

On remarquera l'expression « a right of property » (un intérêt sur un bien). Le « trust » permet de protéger les intérêts des incapables, les biens constitués en fondation, et sert à la liquidation des successions.



La fiducie

par Louis-Paul Béguin

Voici maintenant quelques définitions qu'on doit connaître en ce qui concerne les trusts. Ces définitions ont été formulées au Québec, par un comité spécialisé formé de juristes et de traducteurs. Les demandes de renseignements provenant des lecteurs de cette chronique me font donner ces définitions et ces termes de fiducie, avant que soit publié un recueil ou un vocabulaire qui sera certainement très utile. Les traducteurs ont besoin de savoir les équivalents français de ces mots bien particuliers au droit anglais.

Le mot « trust » se dit « fiducie » en français; c'est la disposition par laquelle une personne confie un bien à une autre personne, à charge pour celle-ci de le rendre à un tiers après un temps convenu et à des conditions déterminées. Le « trustee » est le « fiduciaire », et c'est la personne physique ou morale chargée de la fiducie. Il faut écrire un document qui constate la fiducie, cela va de soi. C'est en anglais le « trust agreement » ou « trust deed », et dont l'équivalent français a été arrêté comme étant: acte de fiducie. La personne qui constitue une fiducie s'appelle en anglais « trustor ». On

Rébellion militaire réprimée en Bolivie

LA PAZ (AFP) — Le président de la République bolivienne, M. Walter Guevara Arze, a annoncé, officiellement hier, que les autorités étaient parvenues à contrôler le soulèvement d'éléments de la 6^{ème} division militaire, dont le siège est à Trinidad (690 km au nord-est de La Paz). D'autre part, le ministre de l'Intérieur, M. Jaime Aranibar, a annoncé l'arrestation de 8 personnes à la suite de ces événements.

Selon le chef de l'État, un groupe d'officiers de la 6^{ème} division a organisé, dans la nuit de mercredi à jeudi, une fête, en profitant au petit matin, pour s'emparer du siège de la préfecture départementale, de la mairie de Trinidad et des émetteurs locaux de la radio.

Depuis ces émetteurs, les rebelles ont diffusé un appel, exigeant notamment « la dissolution du Parlement, pour son incapacité, afin de permettre une représentation véritable du peuple ».

Le texte affirmait également que « si le président de la République ne peut garantir la cohabitation pacifique, la défense et le respect dû aux forces armées, il soit remplacé par un membre des forces armées ».

Celles-ci, demandaient encore les rebelles, doivent être « chargées de la réalisation

de la conférence de l'Organisation des États américains (OEA), qui doit se dérouler à La Paz ».

Le président Guevara a d'autre part rappelé que la proclamation de subvention n'avait pas été signée, rendant impossible l'identification des rebelles.

Auparavant, le chef de l'État bolivien s'était entretenu hier avec le commandant en chef des forces armées, le général David Padilla Arancibia, ainsi qu'avec les chefs des trois forces, qui l'ont assuré de leur soutien.

Cette réunion a également décidé l'envoi à Trinidad d'une commission d'enquête, formée d'officiers de l'état-major conjoint, auxquels le chef de l'État a demandé une « très grande rigueur », dans l'application des sanctions, contre les responsables.

Le président Guevara a enfin appelé les travailleurs, les partis politiques, les étudiants et les forces armées « à ne pas dépasser les bornes dans leurs revendications », afin d'éviter de mettre en péril l'actuel processus démocratique.

« Je ne crois pas que la maison va brûler », a ajouté le chef de l'État, je vais prendre les mesures nécessaires pour éviter un incendie. On ne peut jouer avec le feu indéfiniment ».

La conférence sur la Rhodésie est ajournée sine die à Lancaster House

LONDRES (AFP) — La conférence de Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie a été ajournée sine die, hier, peu après que la Grande-Bretagne eut instamment sommé le Front patriotique (FP) de se prononcer dès que possible et « sans aucune ambiguïté » pour ou contre le projet de constitution britannique.

Les chefs du mouvement de guérilla, MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe ont maintenu leur refus catégorique d'accepter ou de rejeter le plan britannique, avant l'issue de la seconde phase de la conférence portant sur le contrôle de l'armée et de l'administration de la « colonie rebelle » pendant la période intérimaire avant l'indépendance.

Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, en réaffirmant qu'il n'était pas question d'aborder cette seconde phase avant que le FP se soit prononcé sur les propositions britanniques, a déclaré qu'il ne pouvait accorder à MM. Mugabe et Nkomo qu'un « bref temps de réflexion supplémentaire ».

En dépit de cette impasse apparente, on souligne tant de source britannique que dans les milieux proches du FP qu'il serait exagéré de faire état d'une rupture imminente des négociations de Lancaster House, qui touchent à la fin de leur cinquième semaine.

Le principal obstacle à l'acceptation du plan britannique par le Front patriotique demeure la question de la restitution des terres et du dédommagement des quelque 6,000

fermiers blancs qui contrôlent plus de 50 pour cent des terres arables du pays.

Pour MM. Nkomo et Mugabe, il est inconcevable que la nouvelle constitution comporte des clauses prévoyant le dédommagement des fermiers blancs, dont les ancêtres ont, selon eux, volé les terres des Africains. Le FP estime que, faute d'accord immédiat sur ce problème, les participants devraient entamer dès que

possible les négociations sur la question bien plus controversée de la période transitoire.

Lord Carrington a déjà indiqué qu'il rejeterait toute demande du Front patriotique, en vue de l'encadrement des forces rhodésiennes par les guérilleros nationalistes, revendication qui constitue pourtant l'une des principales revendications du FP, pour la période précédant de nouvelles élections.

La balle est désormais dans le camp de MM. Mugabe et Nkomo. Si le Front décidait de rejeter l'ultimatum britannique, lord Carrington pourrait accepter de conclure un accord constitutionnel avec le chef du régime de Salisbury, l'évêque Abel Muzorewa. Un tel accord, dont serait exclu le FP, équivaldrait pratiquement à un échec de la conférence et risquerait de provoquer une nouvelle flambée de violences en Rhodésie.

Des réfugiés khmers meurent d'épuisement après leur fuite

BANGKOK (AFP) — Les milliers de Cambodgiens qui ont fui leur pays au cours des dernières 24 heures ont enterré, hier, leurs premiers morts qui n'ont pas survécu à la marche de quelques kilomètres pour pénétrer en territoire thaïlandais.

Un porte-parole officiel thaïlandais a annoncé hier après-midi que 10,300 réfugiés cambodgiens, la plupart des femmes et des enfants, sont entrés depuis mercredi en Thaïlande, fuyant les tirs d'artillerie vietnamiens contre les positions khmères rouges des collines de Phnom Malai, à quelques kilomètres au sud de la ville frontalière thaïlandaise d'Aranyaprathet (250 kilomètres à l'est de Bangkok).

De source proche des Nations unies, on estime que cette nouvelle vague de réfugiés comprend entre 20,000 et 30,000 personnes. La Thaïlande héberge déjà 180,000 réfugiés indochinois.

L'État d'épuisement des réfugiés est tel que certains d'entre eux se sont couchés sur le sol dès leur arrivée en Thaïlande, incapables d'aller

plus loin. D'autres se sont installés en plein air ou sous les arbres, en attendant de l'aide.

Les plus faibles et les malades, incapables d'entreprendre une marche de quelques kilomètres, avaient été laissés sur place, dans les collines de Phnom Malai, lorsque les Khmers rouges, surpris par le pilonnage d'artillerie vietnamien, ont demandé, mercredi, à la population de passer la frontière sans attendre.

Parmi les réfugiés qui viennent d'entrer en Thaïlande se trouvent notamment les familles des Khmers rouges de Phnom Malai.

De source diplomatique occidentale, on estime que 20,000 à 60,000 Cambodgiens, extrêmement affaiblis et sans médicaments, se trouvaient rassemblés dans la région de Phnom Malai, au cours des derniers jours. Quelque 30 personnes mouraient chaque jour de malnutrition et de malaria.

Selon les Nations-unies, l'alimentation de ces nouveaux réfugiés ne pose actuellement pas de difficultés, grâce aux

stocks qui ont été constitués au cours des dernières semaines le long de la frontière en prévision d'un nouvel afflux de Cambodgiens.

Toutefois, les abris ne sont pas suffisants pour une telle population.

La situation deviendrait rapidement incontrôlable si les combats prenaient de l'ampleur et provoquaient un passage massif en Thaïlande des quelque 200,000 à 350,000 Cambodgiens qui, indique-t-on de source diplomatique occidentale, sont rassemblés dans les régions frontalières de l'ouest du Cambodge.

De source militaire Thaïlandaise, on a rappelé hier que la position du gouvernement est de renvoyer ces réfugiés au Cambodge « au moment opportun ». Il ne semble pas cependant qu'un rapatriement massif soit imminent, a-t-on appris auprès des Nations unies à Bangkok.

Le bombardement de la région de Phnom Malai est une action qui demeure limitée et ne signifie pas nécessairement que la grande offensive vietnamienne attendue est engagée, estime-t-on de source diplomatique occidentale.

Toutefois, cette action paraît faire partie d'un plan visant à resserrer progressivement l'état autour des régions montagneuses du sud-ouest du Cambodge, où se trouvent les principales places fortes Khmères rouges.

Au début du mois de septembre, la région de Koh Kong, sur le golfe du Siam était tombée aux mains des troupes vietnamiennes qui bloquaient ainsi le sud du massif montagneux. Le bombardement de Phnom Malai permettra aux soldats vietnamiens de renforcer leur contrôle sur le flanc nord de ce massif.

Plus on marche mieux ça marche.

Marchez. Découvrez tout.

New York: deux mille policiers assurent la sécurité de Castro

NEW YORK (AFP) — Le président Fidel Castro a commencé hier à New York son séjour dans un silence qui contraste avec le déploiement des forces de sécurité — le plus impressionnant de l'histoire de la ville — mis en place à l'aéroport John Kennedy, où il est arrivé.

Deux mille policiers, plus une multitude d'agents secrets, avaient été mobilisés sur le trajet emprunté par l'automobile blindée qui a transporté le numéro un cubain au siège de la mission diplomatique de son pays à New York.

La seule révélation qu'ait faite Fidel Castro concernait... des crustacés: il a confié à un journaliste américain qui avait

pris place dans l'avion qui l'a emmené de La Havane, avoir emporté une provision des célèbres langoustes cubaines « pour le cas où j'inviterais quelqu'un à manger ».

Le tranquille quartier de Manhattan où se trouve le bâtiment de 10 étages de la mission cubaine, non loin du siège de l'ONU, s'est réveillé hier matin dans une atmosphère d'état de siège: le quartier est entièrement cerné dans un rayon de 300 mètres. Policiers à cheval ou accompagnés de redoutables molosses, camions de transports et barrières, interdisent toute entrée dans ce périmètre, survolé par des hélicoptères, et où guettent des tireurs d'élite embusqués sur les toits. Le téléphone de la mission cubaine

ne répond pas, et on ignore le programme détaillé de Castro à New York.

Le chef de l'État cubain doit s'adresser aujourd'hui à l'Assemblée générale des Nations-Unies, en tant que président du mouvement des non-alignés. Contrairement à sa première intervention devant cette instance, en 1960 — il avait alors prononcé un discours fleuve de quatre heures et demie — on estime que cette fois, il ne devrait prendre la parole que pendant un peu plus d'une heure.

La police newyorkaise s'est préparée à l'éventualité de manifestations anti-castristes, qui pour le moment n'ont pas eu lieu. Près de 100,000 exilés cubains vivent dans l'État voi-

sin du New Jersey et on évalue à environ 10,000 ceux qui convergeront aujourd'hui vers les Nations-Unies.

Des vedettes patrouillent sur l'East River, au nord duquel se trouve le Palais de verre de l'ONU, où Castro restera quelques heures. Castro resterait toute la fin de la semaine à New York, et ne partirait que dimanche, selon certaines informations qui, bien que non confirmées, ne manquent pas d'inquiéter la police locale.

Dayan menace de démissionner

TEL AVIV (AFP) — M. Moshe Dayan a confirmé hier soir qu'il quitterait le gouvernement Begin si celui-ci décide de réquisitionner des terres privées arabes en faveur de l'extension de points de peuplement.

« Je ne suis pas prêt à céder sur cette question de principe. J'admets qu'il puisse être possible de réquisitionner des terres pour les besoins de la défense, mais non pas pour établir des Juifs sur des points de peuplement », a-t-il dit, à son retour de France où il a participé à une réunion du Parlement européen à Strasbourg.

M. Dayan a déclaré par ailleurs: « La position d'Israël s'est dégradée en Europe à cause de ces implantations notamment. Les images de militants israéliens brisant les enceintes de leurs points de peuplement pour occuper des terres a provoqué une impression pénible. »

« Les gouvernements et l'o-

pinion publique européens sont de plus en plus hostiles à Israël et de plus en plus favorables aux arabes. Les Européens sont prêts à reconnaître l'OLP malgré notre opposition », a ajouté le ministre.

M. Dayan, interrogé sur la confrontation verbale qui l'a opposée à M. Boutros Ghali, ministre d'État égyptien aux Affaires étrangères, lors de leur conférence de presse à Strasbourg, a déclaré: « J'ai eu des moments plus difficiles avec M. Ghali, à Camp David notamment. » Le fait est que l'Égypte n'est pas satisfaite du refus des Palestiniens de se joindre aux négociations et nous en attribue la responsabilité. Elle considère aussi que les implantations ont un impact néfaste sur les négociations », a-t-il dit en conclusion.

Par ailleurs, un ambassadeur égyptien s'installera à Tel-Aviv le 26 février prochain, comme le prévoit le traité de paix égypto-israélien, a déclaré, M. Boutros-Ghali.

Au cours d'un déjeuner offert en son honneur par l'association de la presse diplomatique à Paris, M. Ghali a souligné d'autre part que les Palestiniens de la Cisjordanie et de Gaza ne participeront pas aux négociations sur leur avenir avant que les négociations tripartites (Égypte-Israël-États-Unis) actuelles aboutissent à « des résultats tangibles ».

« L'accord tacite » de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), leur sera également nécessaire pour se joindre aux pourparlers, a-t-il poursuivi.

Si les négociations tripartites n'aboutissent pas, a ajouté le ministre d'État égyptien, une des alternatives « serait de convoquer une conférence internationale, avec la participation des deux superpuissances, dans le cadre ou non des Nations unies, et avec ou sans la participation de certaines puissances européennes », a-t-il dit.

Le Maroc revendique une autre victoire au Sahara occidental

LONDRES (Reuter) — Le gouvernement marocain a annoncé hier soir que ses troupes avaient tué mercredi plus de 400 ennemis, qui tentaient d'occuper un col dans le sud du Maroc.

Un communiqué officiel publié hier soir précise que les assaillants ont également perdu 57 véhicules, « complètement détruits ». De leur côté, les forces marocaines ont eu six morts et sept blessés.

Le ministère de l'Information marocain précise que la bataille s'est déroulée au col de Tisgui Remz, au sud de l'oued Draa, et sur la route du Frot de Zag, en territoire mar-

rocaïn incontesté, à quelque 75 kilomètres de la frontière algérienne.

Il ajoute que les assaillants disposaient d'une centaine de véhicules, et qu'après six heures de combats, de six heures du matin à midi, mercredi, ils s'étaient repliés en toute hâte, abandonnant derrière eux d'importantes quantités de matériel. Ils ont été poursuivis par l'aviation marocaine, qui a également détruit plusieurs de leurs véhicules.

Le communiqué note également que certains cadavres retrouvés n'étaient pas circoncis, ce qui semblerait indiquer qu'ils ne sont pas musulmans.

Les autorités marocaines ont fréquemment affirmé que des troupes cubaines et vietnamiennes prenaient une part active à la guerre de guérilla menée contre le Maroc. Le Front Polisario, soutenu par l'Algérie et la Libye, qui lutte pour l'indépendance du Sahara occidental, a toujours démenti ces affirmations.

La presse marocaine a continué hier de célébrer « la victoire de Smara », et souligné sa signification politique et psychologique.

Le Maroc et le Front Polisario avaient tous deux annoncé, le week-end dernier, une bataille d'envergure pour la ville de Smara, la deuxième ville du Sahara occidental.

Chacun avait revendiqué la victoire, mais le Front Polisario semble maintenant avoir reconnu qu'il avait renoncé à tenir la ville, après avoir annoncé samedi qu'il l'avait occupée.

Le ministre marocain des Affaires étrangères, M. Mohamed Boucetta, a déclaré à New York que la ville n'avait jamais été occupée par les assaillants.

Le quotidien Maroc Soir soulignait hier que « la victoire » de Smara démontrerait à l'opinion mondiale que le Maroc était bien loin d'être à genoux, comme le prétend « la propagande algérienne ».

Le quotidien gouvernemental algérien El Moudjahid écrivait hier matin, à propos de la bataille de Smara, que le temps de la guérilla et des escarmouches était terminé, et que maintenant le Maroc devrait faire face à une véritable guerre contre le Polisario.

Bahro et Huebner libérés

BERLIN (AFP) — Avec Rudolf Bahro et Nico Huebner, les autorités judiciaires est-allemandes ont libéré hier leurs deux plus célèbres détenus politiques.

La condamnation en 1978 à des peines de huit ans de détention pour Bahro et de cinq ans pour Huebner, avaient soulevé une immense vague de protestation dans l'opinion publique internationale et entraîné la création de nombreux comités pour leur libération.

Rudolf Bahro, 43 ans, ancien membre du Parti communiste est-allemand, mais économiste contestataire et dissident, était emprisonné depuis août 1977. Il avait notamment rédigé un ouvrage intitulé « L'Alternative », dans lequel il prônait notamment la « constitution d'une opposition communiste légale » en RDA.

Dans cet ouvrage, édité en République fédérale d'Allemagne, Bahro critique le rôle néfaste de la bureaucratie politique, de même que la toute-puissance de l'appareil du Parti, auquel il reproche des « tendances inquisitoires » et qu'il accuse de constituer déjà une véritable police politique.

Pour sa part, Nico Huebner avait été condamné en 1978 à Berlin-Est à cinq ans de réclusion pour « déviation idéologique ». Huebner avait alors refusé d'effectuer son service militaire en faisant valoir que le « statut démilitarisé de Berlin » valait pour l'ensemble de la ville. Le jeune homme avait notamment reçu, en juillet 1979, le prix Conrad Adenauer pour la liberté. C'est la première fois que ce prix de la fondation ouest-allemande était décerné à un allemand de l'Est.

INVESTIR avec la CUM

«C'est une question de bon sens: le marché est ici! Si on s'éloigne de son marché, on le perd! Nous avons choisi cet emplacement parce qu'à l'achat, le prix nous a paru raisonnable. Et nous tenions à garder notre main-d'oeuvre: quand on caresse des projets d'expansion, on ne se sépare pas d'une équipe gagnante!»



Gordon Wilson, président Wilson Machine Company Ltd., Ville LaSalle

«Le centre-ville de Montréal représente 50% de notre marché. Or c'est à 10 minutes à peine! Et le taux de location est plus bas ici que dans n'importe quel centre majeur dans les environs et même au Canada! Nous étions sceptiques: il nous a fallu nous rendre à l'évidence! L'OEE a fait du beau travail.»



Marc Paradis, directeur section Québec Hobart Manufacturing Company Ltd., Verdun



Arthur de Breyno, président Ezeflow Limitée, Ville St-Pierre

«Nous oeuvrons dans des secteurs hautement spécialisés: le nucléaire, la tuyauterie à haute pression... Cela exige un grand renfort de techniciens-experts et des fournisseurs de matières premières à proximité. Nous sommes très bien pourvus à cet égard dans la région: il serait inconcevable qu'on s'installe ailleurs.»

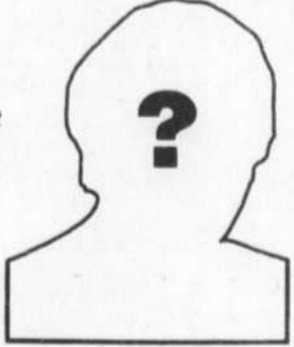


Jean-Paul Messier, président Chemix (1975) Inc., Ville d'Anjou



Yvon Beaulieu, secrétaire-trésorier Vitreie Indusco Enr., St-Léonard

«J'ai cherché pas mal avant de me réveiller... J'ai communiqué avec l'Office d'expansion économique. Le lendemain j'ai choisi ce local! C'était le meilleur choix possible, tant pour l'emplacement et les dimensions que pour l'éclairage. L'OEE, ça sauve beaucoup de temps et d'énergie!»



Et vous?

Si vous songez à investir, surtout dans le secteur de la fabrication ou de la transformation, ne faites rien avant d'avoir consulté les spécialistes de l'Office d'expansion économique. Ils vous démontreront qu'il est avantageux pour votre entreprise de s'installer sur le territoire de la CUM. Nos services sont gratuits et disponibles en tout temps.

Appelez-nous à 872-6996 ou écrivez-nous à: Tour de la Bourse, C.P. 55 Porte 4130, Montréal H4Z 1A8

Office d'Expansion Économique

Un lien essentiel

Communauté urbaine de Montréal

RETOUR AU MARCHÉ FINANCIER

La panique qui avait provoqué l'effondrement des cours à la Bourse de Toronto a pris fin hier, quoiqu'une tentative de reprise au commencement de la journée ait échoué.

À la suite des lourdes pertes subies mardi et mercredi, le marché est resté déboisé. Il n'a pu conserver le gain de plus de cinq points réalisé dans la matinée et l'indice composite a terminé la séance en baisse de 3,67 points, à 1.685,81.

Douze des 14 secteurs du marché ont flechi et 1,685,81 des services publics et les papeteries ont progressé.

À la fin de la séance, on dénombrait 220 titres en hausse, 294 en baisse et 214 ont réussi à conserver leurs positions du jour précédent. Plus de sept millions d'actions ont changé de mains.

Parmi les valeurs industrielles traitées à la séance, Dome Petre perd 1 à 50-1/4, Gulf 1-3/4 à 998-1/2, Finning Tractor 1-1/2 à B3-1/2, Southam 1-1/4 à 226-3/4 et BP 1-1/4 à 834-3/4.

B.C. Refinery Sugar gagne 2 à 40, Federal Pioneer 2 à 338, Imperial Oil 1-1/4 à 341, Shell 1-1/2 à 332-1/2 et Bell 1-1/2 à 820-3/4.

Dans le secteur minier, McIntyre cède 1-1/2 à 861-1/4, Campbell Red Lake 1-1/4 à 825-1/2 et Giant Yellowknife 7-8 à 113-5/8. Denison progresse de 1-1/2 à 333-1/4 et Sherriett Gordon de 1-1/2 à 112-1/4.

Parmi les pétroles, Canadian Superior baisse de 6-1/4 à 169-3/4, Numac de 1 à 40-1/2 et Total Pete de 3-1/4 à 25-1/4. Ocelot monte de 3-1/4 à 288-1/4 et Basic Resources de 3-1/4 à 112-3/4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, Agnico, and others, with columns for company name, price, and change.

TELEPHONISERS

Northern Telecom restructure ses activités aux États-Unis

Northern Telecom a annoncé une refonte administrative de ses activités de fabrication, de mise en marché, de vente et de service aux États-Unis.

NTSC s'occupera de ventes de tous les produits et systèmes aux sociétés commerciales et d'autres, ainsi que des systèmes de réseau intégré. NTSC portera cinq groupes: téléphonie privée, systèmes d'informa-

TELEPHONISERS

Northern Telecom restructure ses activités aux États-Unis

Northern Telecom a annoncé une refonte administrative de ses activités de fabrication, de mise en marché, de vente et de service aux États-Unis.

NTSC s'occupera de ventes de tous les produits et systèmes aux sociétés commerciales et d'autres, ainsi que des systèmes de réseau intégré. NTSC portera cinq groupes: téléphonie privée, systèmes d'informa-

RETOUR AU MARCHÉ FINANCIER

Options

Table of options prices for various companies, including Abitibi, Alcan, Agnico, and others, with columns for company name, price, and change.

NOUVEAUX COURS

Activité intense

Les cours de la Bourse de Montréal ont pris un peu de mieux au sein d'une grande activité et l'indice composite réussit une percée de 0,72 à 294,58.

Les valeurs industrielles prennent 0,37 à 310,13, les pétroles 2,33 à 583,50, les papeteries 1,00 à 170,66, les services publics 1,02 à 238,08 et les banques 2,23 à 297,03.

Mais les pertes continuent de l'emporter sur les gains, cette fois par 77, contre 51 et 60 titres sont stables.

À la séance, Canadian Cable Systems gagne 1-1/2 à 313-3/4, Shell Canada 3-8 à 332-1/2, Pacific Development 1-3/4 à 827-1/2, Imperial Oil 1-1/4 à 841, et Trust General Canada 1-1/4 à 134-1/4.

Maritime Telegraph and Telephone perd 88-1/2 à 1, Resources 3-4 à 227-1/8, Gulf Oil 3-4 à 899-1/2, Dome Petroleum 2-1/2 à 850-1/4 et CP 1-8 à 835-5/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, Agnico, and others, with columns for company name, price, and change.

NEWS

Moins cinq points

Les cours des valeurs mobilières se sont stabilisés à la Bourse de New York hier après trois jours de lourds revers.

L'indice Dow Jones des industrielles recule de 4,70 points et termine à 844,62. Mais, au total, les gains l'emportent sur les pertes dans le rapport de 5 à 4. Plus de 47 millions d'actions ont changé de mains au cours de la séance.

Le marché a été désempoigné toute la journée. Après avoir ouvert en hausse, le Dow Jones a subi une forte baisse puis il est remonté et a fini par redescendre. Certains négociants ont été encouragés par le raffermissement du dollar et par une baisse du prix de l'or.

Les valeurs de premier ordre ont dominé la séance. Texaco baisse de 3-8 à 829-1/4, Eastman Kodak de 1-1/4 à 851-1/2 et General Motors de 3-4 à 861-1/4.

Parmi les valeurs canadiennes, McIntyre Mines cède 1-1/2 à 852-1/4, Campbell Red Lake 5-8 à 822-1/8 et Hiram Walker 1-1/2 à 839-3/4. Par contre, Dome Mines gagne 1 à 442-1/2, Bell 5-8 à 117-1/2 et Ashland 1-4 à 336-3/4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACI, Alcan, Agnico, and others, with columns for company name, price, and change.

NOUVEAUX COURS

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 3-50 et cotait \$1.1742 face à la devise canadienne. La livre sterling cote 21-25 à 825,439.

A New York, le dollar canadien a gagné 1-25 et valait \$0,8516 tandis que la livre a perdu 3-5 à \$2,1665.

Cours de l'or

Cours de clôture de l'or, en devises américaines, hier sur les principaux marchés mondiaux: Londres - \$396,50; Paris - \$405,53; Francfort - \$403,02; Zurich - \$398,50; Hong Kong, \$405,57.

OBLIGATIONS

Ces titres étaient en hausse et les affaires animées hier au marché canadien des obligations.

Le court terme est inchangé. Les moyenns et long termes ainsi que les obligations des provinces, ont gagné trois huitièmes de point. Les titres des sociétés montent d'un quart de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 13%. Nouveaux bons du Trésor fédéral à 91 jours émis hier: \$65,942 et d'un rendement moyen de 12,65%. Bons à 182 jours: \$185 millions, prix moyen 99,916, rendement moyen 12,99%.

NOUVEAUX COURS

Options

Table of options prices for various companies, including Abitibi, Alcan, Agnico, and others, with columns for company name, price, and change.

L'épargnant peut obtenir jusqu'à 12³/₈% d'intérêt

par Michel Nadeau

Si la flambée des taux d'intérêt fera maugréer les emprunteurs, les épargnants seront, au contraire, privilégiés par un rendement record sur l'argent qu'ils déposent dans les institutions financières.

A court terme, il est présentement possible d'obtenir un taux annuel de 12³/₈% pour un montant investi durant une période de trois à six mois.

A moyen terme, certaines maisons de fiducie affichent présentement des taux allant jusqu'à 11³/₈% pour une période de cinq ans.

Il importe de préciser que, dans la confusion actuelle, les taux varient sensiblement d'une institution à une autre. L'épargnant aura intérêt à «magasiner» quelque peu avant d'opter pour une banque, une caisse populaire ou une compagnie de fiducie donnée.

La hausse de 3/4 de 1% du taux d'escompte n'a pas été suivie d'une augmentation similaire des taux payés par les banques sur les sommes qui leur sont confiées. A une exception près, les institutions bancaires n'ont majoré que de 1/2 de 1% le rendement payé sur les comptes d'épargne sans privilège de chèque et ce,

à compter du 1er novembre seulement. Pour le mois d'octobre, la hausse n'est que de 1/4 de 1%. Donc, les comptes d'épargne véritable rapportent ce mois-ci 10³/₈% et le rendement sera fixé à 11% au début du mois prochain. Par contre, tous les taux réclamés aux emprunteurs grimpent de 3/4 de 1% à compter de cette semaine.

Dans le cas des régimes d'épargne-retraite et d'épargne-logement, la hausse n'est que de 1/2 de 1% également.

Par contre, les certificats de dépôts garantis offriront un rendement accru de 3/4 de 1% chez plusieurs institutions financières.

Ainsi, Fiducie Prêt et Revenu publiait hier sa liste des taux en vigueur à compter d'aujourd'hui: 30-59 jours (12%), 60-69 jours (12³/₈%), 90-179 jours (12³/₈%), 180-269 jours (11³/₈%), 270-365 jours (11³/₈%). À plus long terme, les taux varient entre 11³/₈% et 12% selon que l'intérêt est payable à chaque semestre ou annuellement.

Les investisseurs qui croient que les taux continueront d'augmenter choisiront d'investir à court terme ce que souhaite les institutions financières en offrant des taux plus élevés. Par contre, ceux qui croient que le loyer de l'argent a atteint son sommet, placeront leurs éco-

nomies pour une longue période s'ils prévoient ne pas en avoir besoin dans l'im-médiate.

Dans le cas de l'épargne-retraite, l'écart est particulièrement significatif. Présentement, certaines institutions offrent un rendement de 10³/₈% alors qu'il est possible d'obtenir 1% de plus auprès de certaines sociétés sous la forme de certificats de dépôts garantis. Il faut se rappeler que, dans ce dernier cas, l'épargne-retraite ne pourra être retirée avant l'échéance fixée du certificat. Cependant, l'épargne-retraite est ordinairement placée pour une longue période.

Plusieurs institutions financières de

Montréal dont le Trust Général du Canada, Fiducie du Québec et la Banque Mercantile ont majoré leurs taux hier dans des proportions diverses.

Par ailleurs, les investisseurs attendent toujours la publication des nouveaux taux sur les obligations d'épargne. Les affiches aux petits écuriels mentionnent toujours le rendement de 10³/₈% ce qui n'intéressera pas les épargnants qui toucheront 11% ou plus dans les institutions financières. Par ailleurs, à Québec, on ne sait pas si le ministre des Finances réagira pour empêcher un encaissement trop élevé des obligations d'épargne qui rapportent présentement 10³/₈%.

Canadair construit une usine de montage de \$25 millions à Dorval

Canadair a annoncé hier la construction à l'aéroport de Dorval d'une usine d'assemblage d'avions de \$25 millions qui entraînera la création de 400 emplois. Les travaux, qui viennent de commencer, devraient être achevés d'ici 15 mois.

Le président et chef de la direction de Canadair, M. Fred Kearns, a précisé dans un communiqué que la nouvelle usine sera affectée au montage de deux des principaux produits de cette société d'E-

tat: le fuselage arrière du Boeing 767 et l'avion-citerne CL-215.

«La demande du CL-215 ne cesse de s'accroître, a dit M. Kearns. Bon nombre des utilisateurs actuels de cet appareil voudraient en acheter d'autres tandis que de nouveaux clients sont prêts à placer leur commande. Tout l'espace dont nous disposons à notre usine de Saint-Laurent servira à la fabrication et à l'assemblage de notre avion d'affaires Challenger et de nos autres pro-

duits.» Dorval offre tous les services nécessaires et l'espace qu'il nous faudra en vue d'une expansion ultérieure, a-t-il ajouté. Nous avons besoin de plus d'espace, non seulement pour le CL-215, mais encore pour le fuselage arrière du Boeing 767.

Dans ce dernier cas, il s'agit du plus important contrat à caractère commercial jamais adjudé à la firme aéronautique de Saint-Laurent, qui doit fournir 300 sections de 10

mètres de long du fuselage arrière du nouvel appareil Boeing de type 767. Les livraisons doivent commencer dans un an environ.

L'expansion de Canadair à Dorval intervient au moment où le gouvernement de M. Joe Clark cherche toujours un acheteur sérieux pour cette entreprise que le fédéral avait achetée en 1976 pour environ \$40 millions. La firme, qui éprouvait à l'époque de graves problèmes financiers, appartenait à la société américaine General Dynamics, également propriétaire d'Asbestor Corporation.

Canadair, qui emploie actuellement 5.000 personnes, figure parmi les quatre sociétés d'État que le gouvernement conservateur s'est engagé à rendre au secteur privé.

Personne jusqu'ici n'a fait d'offre sérieuse pour l'achat du constructeur aéronautique, mais les cadres de l'entreprise envisageraient la possibilité de la racheter eux-mêmes.

La nouvelle usine de Dorval aura une superficie de 27.870 mètres carrés, dont la plus grande partie sera réservée aux chaînes de montage. Des immeubles auxiliaires abriteront des bureaux, un entrepôt pour les pièces, un atelier de peinture, une cafétéria et des services destinés au personnel.

Cet ensemble se situe à quatre kilomètres au sud de l'usine principale de Canadair à Saint-Laurent, où se poursuivra la production de l'avion d'affaires Challenger, des appareils de surveillance CL-89, CL-289 et CL-227.

La CALPA donne son appui au groupe Lizette-Gagnon

La Canadian Airline Pilots Association (CALPA) a accordé son appui au groupe Lizette-Gagnon dans la course pour le contrôle de la compagnie Nordair. L'Association des pilotes anglophones aimerait mieux cependant que Nordair demeure une filiale d'Air Canada. Mais si le gouvernement fédéral devait donner sa suite à son projet d'obliger Air Canada à vendre ses actions dans Nordair, c'est le groupe de MM. André F. Lizotte et Jacques Gagnon qui devrait avoir la préférence, selon la CALPA.

Par ailleurs, un communiqué de presse émis par la direction de la compagnie révèle que 420 employés de Nordair seraient prêts à investir \$1,5 millions dans Placements A.F.

Lizotte pour l'achat de 87% des actions de Nordair, actuellement propriété d'Air Canada. Une pétition signée par 800 employés demande au ministre des Transports de maintenir le statu quo et de laisser Nordair sous la coupe d'Air Canada. Si M. Don Mazankowski devait se résoudre à remettre Nordair au secteur privé, les employés appuient la proposition du consortium formé par les Placements A.F. Lizotte, La Fédération des Caisse d'épargne économique et la Corporation Makivik.

Trois syndicats dont la CALPA ont endossé l'initiative. Les deux autres unités syndicales sont l'Association internationale des machinistes et les syndicats représentant

les agents de bord et les agents techniques.

Une pétition dans le même sens avait été présentée à M. Otto Lang, le 22 février dernier. Les syndicats avaient alors refusé d'endosser officiellement la recommandation du personnel.

De nouveaux développements dans cette affaire sont prévus pour aujourd'hui.

C'est la première fois que la CALPA se prononce officiellement dans une transaction impliquant le contrôle d'un transporteur régional. Cette intervention pourrait contribuer à une «Pollitisation» de cette affaire qui devrait normalement connaître son aboutissement au cours des quelques semaines à venir.

GM investit \$2 milliards en Ontario mais rien au Québec

par Paul Morisset

La société General Motors Canada (GM) a annoncé hier un programme d'immobilisations de \$2 milliards étendu sur quatre années. Concentré en Ontario, ce programme d'investissement ne prévoit aucune expansion des installations GM au Québec.

Le président de la compagnie, M. F. Alan Smith, a affirmé au cours d'une conférence de presse à Toronto que la moitié des dépenses prévues serviront à l'expansion et à la modernisation de la production de transmissions à Windsor et de moteurs à Saint Catharines. Au total, 3.300 emplois seront créés dans ces deux villes du sud de l'Ontario.

La décision de GM démontre sa «grande confiance dans l'avenir du Canada», a déclaré M. Smith. À son avis, elle contribuera à rééquilibrer la balance du commerce de voitures entre le Canada et les États-Unis et profitera à des centaines de fournisseurs dans les secteurs de la machine-rie et de la construction.

Pour les deux usines de General Mo-

tors au Québec — montage d'autobus à Sainte-Thérèse et montage d'autos à Sainte-Thérèse — ce nouveau programme se traduira essentiellement par une réduction des problèmes de transport de pièces. Une porte-parole de GM à Sainte-Thérèse a expliqué qu'avec l'accroissement de la production des transmissions et de moteurs en Ontario, le transport de ces éléments se fera plus facilement vers les usines québécoises, qui dépendaient beaucoup jusqu'ici des usines GM aux États-Unis.

Outre le milliard prévu pour Windsor et Saint Catharines, un milliard est affecté à la modernisation d'autres installations GM, notamment son usine de batteries d'Oshawa, son usine de montage de camions dans la même ville, et son usine de montage de camions à Toronto-Scarborough. «Sainte-Thérèse aura probablement sa part ladedans, a dit la porte-parole de la compagnie. Toutes les usines sont considérées.»

M. Smith a indiqué hier que le nouveau programme représente environ le triple des dépenses de GM Canada au

cours des quatre dernières années. L'essentiel de cet investissement reflète le fait que la compagnie mise désormais sur des voitures plus petites à traction avant.

Ainsi, à Windsor, GM porte sa production de 2.040 à 4.000 transmissions par jour, et son personnel de 1.200 à 2.800 salariés. L'usine sera convertie de manière à produire seulement des transmissions pour les nouveaux types de voitures à traction avant, comme la Citation et l'Omega, lancées par GM le printemps dernier.

Le deuxième projet en importance concerne l'usine de Saint Catharines, qui abandonnera les moteurs V8 de 5 litres pour les V6 de 2.8 litres utilisés dans les voitures à traction avant. La production de V8 de 4.4 litres passera cependant de 2.900 à 3.000 par jour.

En décembre 1980, un millier de travailleurs de GM à Windsor devront être mis à pied pour trois mois afin de permettre la transformation des installations. Environ 700 ouvriers de Saint Catharines seront affectés de la même façon.

Calme relatif sur le marché monétaire

LONDRES (Reuter) — Un calme relatif est revenu hier sur les marchés monétaires internationaux, après deux jours de fièvre qui avaient vu les cours des actions s'effondrer à Wall Street et Paris.

La monnaie américaine s'est légèrement reprise, le cours de l'or a un peu baissé et les places boursières ont retrouvé une animation plus normale.

Mais, des marchés des monnaies et de l'or paraissent un peu déboussolés après les mouvements contradictoires enregistrés hier sur les différentes places occidentales.

La devise américaine demeure faible dans la matinée à Tokyo, où elle était changée à 225,90 yens contre 226,40 mardi avant de clôturer à 226,20 yens et à Paris à 4,187 f contre 4,193 f dans les premiers échanges entre banques.

Des interventions des banques centrales étaient même nécessaires à Zurich, où le dollar s'inscrivait finalement à 1.6135 franc suisse contre 1.6070 fs. La devise américaine cédait quelques fractions à Francfort (1,7825 dm contre 1,7865 dm) mais la Bundesbank n'intervenait pas, selon les cambistes.

Ce coup d'arrêt à la baisse du billet vert peut être attribué à la forte réduction des

soumissions, lors de l'enchère mensuelle d'or du fonds monétaire international dans la journée de mercredi: 600.000 onces ont été demandées, contre 1,6 million lors de la dernière vente au début de septembre.

Le métal précieux a enregistré un certain tassement et un retour à la sagesse: A New York l'once d'or en ouverture s'échangeait à \$392 contre \$415,70 la veille.

Le mouvement avait été engagé le matin à Londres (\$13,5 de baisse à \$398,50) et à Francfort (\$403,24 contre \$407,14). L'or prenait par contre quelques fractions à Paris (\$408,73 contre \$408,13) mais ce marché assez étroit est moins significatif que la place londonienne où le métal jaune a clôturé à \$401,50.

Ces fluctuations ne sont pas non plus sans relation avec les rumeurs des milieux financiers américains sur un abandon du système actuel des ventes mensuelles de métal précieux par Washington.

L'instauration de ventes «surprises» constituerait une nouvelle arme de l'administration américaine dans sa lutte contre les dérèglements monétaires, après l'effet plutôt modéré du plan de soutien du dollar décidé le week-end dernier par la Réserve fédérale.

Avis à la clientèle de la Banque Royale, Place Longueuil

En raison de l'incendie qui a ravagé le Centre Commercial Place Longueuil au cours de la fin de semaine dernière, nous avons dû réorganiser temporairement nos services.

Nous prions notre clientèle de bien vouloir effectuer ses transactions bancaires à partir de la succursale de la Banque Royale sise au coin des rues Chambly et Ste-Foy, à Longueuil.

Dans le but de faciliter le service, la succursale Chambly et Ste-Foy ouvrira ses portes spécialement pour la clientèle de la succursale Place Longueuil aux heures suivantes:

De 18 h à 21 h le vendredi 12 octobre
De 9 h à 12 h le samedi 13 octobre

Par ailleurs, les clients qui désirent effectuer leurs transactions courantes peuvent le faire aux heures habituelles d'ouverture et ce, dans n'importe laquelle des succursales de la Banque Royale sur la Rive-Sud.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer aux numéros de téléphone suivants:

874-2110
874-2994
874-5780



BANQUE ROYALE



COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

La(les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a(ont) demandé le(s) permis suivant(s):

Nom	Adresse	Catégorie
ROSS, Wayne " & KENNETH ROSS "	719, Des Seigneurs, 1 Montréal	1 Épicerie
ST-PIERRE, Gérard	15507, Notre-Dame 1 est, Pointe-Aux-Trembles	1 Épicerie
TIMOTHEATOS, Athanassios & Charalambos Timotheatosest	3871, Ste-Catherine 1 Montréal	1 Restaurant - 1 Bar.
(Vente) BEKRI, Miloud (Suite à une vente)	3845, St-Denis, Montréal	1 bar avec danse et autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la Loi.
INKEL, Jean Rock " & GILLES GATIEN "	3661, avenue Verdun, Verdun	1 Épicerie
ARCARO, Angelo	92, Maguire, Montréal	1 Restaurant avec danse et oeuvres musicales - 1 Permis de Réceptions.
VENDETTE, Fernand	10186, De Lorimier, Montréal	1 Épicerie
LAVALLÉE, René " & Lorette Lavallée "	1963, Ontario est, Montréal	1 Épicerie
(Suite à une vente) OSPINA, Edison " & Eduardo Paz & Rovaldo Manello "	4177, St-Denis, Montréal	2 Restaurants - 1 Bar avec danse
ARCHAMBAULT, Jacques	1871, Bélanger est, Montréal	Autorisation d'oeuvres musicales dans la Brasserie.

Afin d'être valide, toute objection à cette(ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRETARE GÉNÉRAL
1 rue Notre-Dame est, suite 9, 200
Montréal, Québec H2Y 1B6

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE AVIS D'AUDIENCE

SOYEZ AVISÉS QUE, conformément à la Loi sur l'Office national de l'énergie et à ses règlements d'application, l'Office a ordonné qu'une audience soit tenue dans la salle Games de l'auberge Whiteoak, sis au 10, rue Rivière, en la ville de Témiscamingue, dans la province de Québec, le mardi 20 novembre 1979, à compter de 9 h 30 heure locale. Y seront entendues la demande soumise par la TransCanada PipeLines Limited pour l'obtention, en vertu de la Partie III de la Loi, d'un certificat de commodité et de nécessité publiques l'autorisant à construire et à exploiter des installations supplémentaires de pipeline, à savoir:

environ 39,5 km de pipeline de transport de gaz de 168,3 mm de diamètre, d'un point situé à 12,8 km en aval de la station de compression 116 de North Bay jusqu'à une station de mesure proposée dans le township de Poitras, tous dans le district de Nipissing, dans la province de l'Ontario,

et la demande soumise par la Champion Pipe Line Corporation pour l'obtention d'une ordonnance l'exemptant des dispositions des articles 26 à 29, à l'exception de l'alinéa 26(1)(b), de la Loi sur l'Office national de l'énergie, en ce qui concerne la construction:

d'environ 8 km de pipeline de transport de gaz de 219,1 mm de diamètre, à partir d'une station de mesure proposée de TransCanada dans le township de Poitras, district de Nipissing, dans la province de l'Ontario, jusqu'à un point situé sur la propriété de Tembec Forest Products Inc., en la ville de Témiscamingue, dans la province de Québec,

le tout étant décrit plus en détail dans les demandes. Les délibérations se tiendront dans l'une ou l'autre des langues officielles, et des services d'interprétation simultanée seront fournis.

ET L'OFFICE ORDONNE EN OUTRE QUE:

1. Toute partie répondante ou intervenante qui a l'intention de faire opposition aux demandes ou d'intervenir dans cette affaire produise, au plus tard le 9 novembre 1979, auprès du secrétaire de l'Office, trente-cinq (35) copies d'une déclaration écrite dans l'une ou l'autre des langues officielles; celle-ci doit contenir sa réponse ou ses allégations, ainsi que tous les renseignements, détails ou documents à l'appui, et comprendre un énoncé concis des faits permettant de déterminer la nature de l'intérêt qu'a la partie répondante ou intervenante dans cette affaire, ladite déclaration pouvant admettre ou contester la totalité ou l'un quelconque des faits allégués dans la demande et devant porter le nom et l'adresse de la partie répondante ou intervenante, ou de son procureur à qui des communications peuvent être faites et indiquer dans quelle langue officielle la partie désire être entendue. Toute partie répondante ou intervenante doit en outre signifier aux requérants trois (3) copies de sa réponse ou de ses allégations, ainsi que tous les renseignements, détails ou documents à l'appui, et une (1) copie aux procureurs généraux des provinces de l'Ontario et du Québec, à l'Ontario Energy Board, à la Régie du gaz et de l'électricité du Québec, à la Fédération canadienne de l'agriculture, et à l'Association canadienne du gaz.

2. Toute partie intéressée puisse examiner une copie des demandes et des allégations déposées avec lesdites demandes au Bureau de:

Office national de l'énergie
Immeuble Trebla
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5

ou, en ce qui concerne la demande de TransCanada, à l'adresse suivante:

TransCanada PipeLines Limited
Boite postale 54
Commerce Court West
Toronto (Ontario)
M5L 1C2

ou, en ce qui concerne la demande de Champion, à l'adresse suivante:

Champion Pipe Line
Corporation Limited
245, boul. Yorkland
Willowdale (Ontario)
M2J 1R1

FAIT en la ville d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, le 27^e jour de septembre 1979

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Le Secrétaire,
Brian H. Whittle

RÉDACTEUR EN CHEF DEMANDÉ

Journaliste d'expérience demandé pour assumer la direction et l'orientation rédactionnelle d'un nouveau magazine hebdomadaire au Québec dont l'aspect rédactionnel répondra à un besoin populaire au niveau de l'information sociale et politique sur l'actualité québécoise.

Les candidats sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que le salaire désiré à:

SOCIÉTÉ S.G.F.
Dossier 3217
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Toute demande demeurera confidentielle.

P.S.: plusieurs photographes et journalistes pigistes, de calibre, sont également demandés.

TECHNICIEN(NE) SYNDICAL(E)

en temps et mouvements et évaluation des emplois

Fonctions principales:

- Effectuer des études chronométriques et établir des plans d'évaluation des emplois;
- Superviser des techniciens régionaux;
- Négocier et voir à l'application de conventions collectives.

Qualifications requises:

- Posséder de deux à cinq ans d'expérience pertinente;
- Être prêt à voyager partout dans la Province;
- Être capable de travailler en équipe et motiver pour défendre les travailleurs.

Salaire: Jusqu'à \$21.400, par année selon l'expérience plus bénéfices marginaux très intéressants.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 19 octobre 1979, au:

Directeur professionnel
Fédération Canadienne des
Travailleurs du Textile Inc.
1259 rue Berri
suite 600
Montréal, Qué. H2L 4C7

Week-end rouge: Bourassa et Cournoyer témoigneront

par Bernard Morrier

L'ancien premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et l'ex-ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, se rendront à Montréal, lundi prochain, lors de la reprise du procès sur le « week-end rouge », qui, après six semaines d'auditions complètes, avait été ajourné le printemps dernier.

Ce procès, qui se déroule devant le juge Châteauguay Perreault, a trait à la poursuite de \$17.000 intentée contre l'Association des pompiers de Montréal par un résident de la

rue Wolfe, M. Léo Parent, dont le logis avait été dévasté, alors que les flammes avaient presque complètement détruit un îlot de maisons de la rue Robin, entre les rues Wolfe et Montcalm, au moment où les pompiers faisaient la grève. Cette procédure est la première d'une série de 140 poursuites différentes, totalisant plusieurs milliers de dollars.

Outre MM. Bourassa et Cournoyer, qui avaient participé aux négociations dans le but de faire avorter la grève, fin octobre et début novembre 1975, une quarantaine d'autres témoins ont été convoqués.

L'Aéroport Disco devra fermer

par Bernard Morrier

L'Aéroport Disco, une discothèque de la rue Peel, devra fermer ses portes, à la demande de la chaîne de restauration McDonald Limitée.

C'est la décision que vient de rendre le juge Guy Mathieu, de la Cour supérieure, suite à une requête en injonction interlocutoire, demandée par McDonald, qui était le locataire de l'immeuble en question.

Les lieux avaient tout d'abord été loués au Centre espagnol culturel et récréatif, mais cet organisme avait ensuite sous-loué la place à M. Claude Lavolette, puis à l'entreprise 88322 Canada Limitée, le tout sans le consentement du locataire.

Or une clause du bail intervenu entre les deux parties initiales spécifiait que ce consentement devait être obtenu pour céder le bail à une autre partie.

McDonald s'est plaint aussi de la musique, très forte à l'étage supérieur, dérangeant sa clientèle, qu'une partie des gens fréquentant la discothèque passait illégalement par le restaurant pour s'y rendre, enfin que le très grand

nombre de personnes qui dansaient causait des vibrations qui incommodaient grandement les gens dessous. Vu tous ces problèmes, McDonald a fait savoir qu'il n'avait jamais été dans ses intentions de sous-louer à qui que ce soit ce local dans le but d'en faire une discothèque.

Après avoir entendu les parties, le juge Mathieu est d'accord que la chaîne de restauration est en droit d'exiger qu'on mette fin aux incon vénients endurés par sa clientèle et ses employés.

S'il est vrai que les propriétaires de la discothèque ont investi beaucoup d'argent pour opérer leur commerce, le juge Mathieu estime cependant que la balance des incon vénients dans les circonstances est sûrement en faveur des restaurants McDonald, qui ne peuvent évaluer les dommages subis par cette situation. De plus, il n'en tenait qu'aux sous-locataires de s'assurer du consentement du locataire avant de s'approprier le bail originel.

Les lieux en question devront donc être évacués dans les dix jours, suite à l'injonction interlocutoire consentie par le juge Mathieu, en attendant le jugement final sur l'injonction ultime.

RECHERCHISTE

Fonctions:

- Conception et réalisation de projets d'animation en collaboration avec les autres membres de l'équipe
- Recherche de ressources susceptibles de contribuer à l'animation du Complexe
- Évaluation et réalisation de projets présentés par des individus ou des groupes extérieurs au Complexe
- Planification du calendrier des événements de La Place

Qualifications:

- Formation dans une discipline connexe (loisirs, récréologie, animation, communications, etc...)
- Expérience de travail dans le domaine
- Aptitude au travail en équipe et sens de l'organisation
- Être doué d'initiative, de créativité et d'esprit de décision.

Traitement: selon la compétence et l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et votre photo avant le 19 octobre à:

Directeur du service de l'animation
Place Desjardins Inc.
2 Complexe Desjardins
B.P. 154, Succursale Desjardins
Montréal H5B 1E9

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

ROUYN-NORANDA ET ABITIBI

COMPTABLES AGRÉÉS

Notre firme est à la recherche de comptables agréés avec expérience.

Les candidats choisis seront appelés à progresser rapidement et à prendre des responsabilités.

POSTE EN FISCALITÉ (à Rouyn) - en vue de devenir fiscaliste; avec ou sans expérience en fiscalité, mais expérience en vérification nécessaire.

POSTES EN VÉRIFICATION - (Amos, La Sarre, Rouyn)

POSTE EN CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET RECHERCHE (Rouyn) Connaissance de l'anglais un avantage certain.

Toutes les offres reçues seront traitées confidentiellement.

ANGERS, SAINT-PIERRE, COSSETTE & CIE

155 Dallaire, suite 2
Rouyn, P.Q.
J9X 4T3

Téléphone: (819) 762-6521

(Demandez le Chef du personnel)

Synthèse, un nouveau magazine d'information

La Coopération de recherche et d'information (CRI) vient de lancer, à l'intention des militants et administrateurs d'association, une nouvelle revue, *Synthèse*.

Un des responsables du projet, Martin Fournier, a expliqué qu'il s'agit essentiellement d'un magazine d'information sur les activités des associations au Québec.

À travers ce calendrier des activités, les associations pourront savoir ce qui se passe à l'étendue du Québec. Ainsi, si une association de consommateurs tient un colloque à Amos, ceux de la région du Saguenay pourront s'ils ne peuvent y assister, faire venir de la documentation. « Nous souhaitons, par ce magazine, devenir un lien entre les groupes et les associations ».

L'équipe de *Synthèse* croit qu'il est opportun qu'une publication se consacre aux groupes et associations du Québec, décrivant leurs activités et leurs objectifs, de façon à permettre une meilleure connaissance et compréhension de ce milieu aux gens qui le forment.

Toutes les informations publiées dans la revue proviennent des associations concernées, par le biais de la formule d'inscription d'activités que l'on trouve à l'intérieur du magazine ou par téléphone (843-4633). Le premier numéro de la revue sera envoyé gratuitement à 2.000 groupes et associations du Québec dont les adresses sont connues. On espère pouvoir rejoindre, d'ici quelques mois, 1.000 autres associations dont on sait l'existence mais qui ne sont enregistrées nulle part.

C'est donc dire, souligne Martin Fournier, que *Synthèse* se perçoit comme un outil au service des groupes et associations, ne dépendant que de leur bonne volonté pour remplir le rôle qu'il s'est fixé.

Ce nouveau mensuel se vendra \$1 l'exemplaire tandis que l'abonnement annuel est de \$10. Le tirage de départ est de 3.200 exemplaires. Signalez enfin que *Synthèse* est une corporation sans but lucratif se définissant comme un service à la communauté.

PRÉPOSÉ AU BUDGET

Le candidat idéal possèdera l'expérience et les connaissances suffisantes pour assumer des responsabilités d'administration et de gestion du personnel.

Il devra notamment:

- émettre des avis au sujet de la planification, de la mise en oeuvre et du contrôle des ressources financières;
- interpréter l'information financière, préparer des rapports d'ordre opérationnel ou financier ou superviser la préparation de ces rapports;
- surveiller de façon étroite les budgets établis ainsi que l'évolution et la mise à jour des systèmes d'information destinés aux cadres supérieurs.

Exigences:

Un diplôme universitaire (commerce, administration publique ou administration des affaires) ou un diplôme en comptabilité décerné par une association professionnelle. Rudiments d'informatique. Une connaissance des deux langues officielles constituerait un atout.

Autres:

Le traitement sera en fonction des connaissances et de l'expérience du candidat retenu. Cette offre s'adresse aux hommes et aux femmes.

Veuillez adresser votre curriculum vitae avant le 26 octobre 1979 à:

Serge Poirier
Agent à la dotation en personnel
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0G9



Inutile d'avertir votre courtier

Vu l'interruption des transports en commun à Montréal, M. Raymond Medza, directeur du bureau d'assurance du Canada (BAC) informe les automobilistes qui ont assuré leur voiture comme véhicule de promenade que pour la durée de la grève, il ne sera pas nécessaire d'aviser leur courtier ou leur compagnie d'assurance s'ils utilisent leur véhicule pour se rendre et revenir de leur lieu de travail.

M. Medza rappelle qu'en pareilles circonstances, les automobilistes peuvent également transporter leurs voisins, confrères de travail, etc. et percevoir une somme modique à titre d'un dédommagement pour le transport de ces derniers au travail, aller et retour, une fois par jour.

Cependant, si durant la grève un assuré utilise sa voiture dans le but d'en tirer un revenu, en faisant plus d'un voyage par jour à titre onéreux, il doit prendre des arrangements à cet effet avec son courtier ou sa compagnie d'assurance.

5,300 kilos de haschich

LAS PALMAS (AFP) — 5.300 kilos de haschich ont été saisis samedi par la brigade anti-drogue de la garde civile de Las Palmas (Iles Canaries) à bord d'un yacht anglais, ce qui constitue selon le gouverneur civil de la province la plus grande saisie de drogue jamais réalisée en Europe.

La drogue provenait du Maroc et du Liban et était destinée au marché américain. Elle était dissimulée dans la coque du yacht « Algora », ancré depuis plusieurs jours dans le port de Las Palmas.



ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC

Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions

680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

<p>ARTHUR ANDERSEN & CIE Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9</p> <p>Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver. Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés.</p>	<p>DELOITTE, HASKINS & SELLS Comptables Agréés 1, Place Ville-Marie 881-8512 Montréal, Québec H3B 2W3</p> <p>Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde</p>	<p>MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS Comptables Agréés 2, Complexe Desjardins, Bureau 2600, C.P. 153 Montréal H5B 1E5 Tél: 281-1555</p> <p>Société nationale Collins Barrow</p> <p>avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax.</p> <p>Affiliation internationale "FOX, JOSOLYNE, FIDES"</p>	<p>RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS Comptables Agréés Montréal, Québec, Ottawa Therford Mines, Hull, Buckingham 17ème étage, Tour de la Bourse Montréal, Québec, H4Z 1G9 (514) 878-2691</p>
<p>AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés Romain Audet, L.S.C.C.A. Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A. Robert Moreau, M.S.C.C.A. Carol Lapointe, C.A.</p> <p>50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700 Montréal H2P 2T4 382-3080</p>	<p>DUNWOODY & COMPAGNIE Comptables Agréés 1440, rue St-Catherine ouest Suite 810 — 861-9081 Montréal, Québec H3G 1R8</p> <p>Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde</p>	<p>MACGILLIVRAY & BRUNEAU Comptables Agréés - Chartered Accountants 1155 Dorchester ouest Montréal, P.Q. H3B 3T9 (514) 871-8630</p> <p>National MacGILLIVRAY & CO. Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde</p>	<p>RICHTER, USHER & VINEBERG Comptables Agréés Montréal - Toronto Associés - Résidents à Montréal Cécile Vireberg, C.A. Howard Gilmour, C.A. Marion Carter, C.A. Brian Gilmour, C.A. Arnold M. Shostak, C.A. David A. Vireberg, C.A. Gerald S. Goldberg, C.A. Alan Wasser, C.A. Irwin H. Kramer, C.A. John J. Swidler, C.A. J. Yves Fugère, C.A. Robert S. Worthington, C.A. Sidney M. Kuzmanov, C.A. Philip Marini, C.A. Donald Ross, C.A. Joseph W. So, C.A.</p> <p>1 Westmount Square Montréal, Québec H3Z 3Z9 931-2511</p>
<p>BERNIER & BISSON Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marcel Bisson, C.A.</p> <p>60, St-Jacques, Suite 601 Montréal — 845-0209</p>	<p>ERNST & WHINNEY Comptables Agréés Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Langley, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde</p> <p>1200, avenue McGill College Suite 1100 Montréal, Québec, H3B 4G7 871-8901</p>	<p>MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés 1 Complexe Desjardins Montréal Téléphone 281-1850</p> <p>Bureaux Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe-des-Monts Firme nationale - Word, Mallette & Co.</p> <p>Affiliation internationale Blinder, Seidman & Co.</p>	<p>ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables Agréés 7000, Avenue du Parc, Suite 301 Montréal H3N 1X1 — 274-2797</p>
<p>BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE Comptables Agréés Guy Bouchard, C.A. Paul Viau, C.A. Paul Duhamel, C.A.</p> <p>59 rue St-Jacques, MtL, 284-1117</p>	<p>GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS Comptables Agréés Roger Gauvin, C.A. Bernard Dumais, C.A. Roger Forget, C.A. Claude Boyer, C.A. Gilles Villeneuve, C.A. Jean Réal Charrette, C.A. Michel Dupuis, C.A.</p> <p>561 est, boul. Crémazie Montréal H2M 1L8 — 384-1430</p>	<p>MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE Comptables Agréés Guy Messier, L.S.C.C.A. Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A. Robert Houde, B.A.C.C.A. Guy Dumais, C.A. Jacques Desmarais, L.S.C.C.A. André Mongrain, L.S.C.C.A. Yvon Marois, C.A. Gilles Blondin, C.A. Réal Marvillat, C.A.</p> <p>50, Place Crémazie suite 921 Montréal H2P 2T6 — 384-1020</p>	<p>SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS Comptables Agréés Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Îles, Saint-Hyacinthe, Châteauguay, Matane.</p> <p>Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal, Qué. H4Z 1H8 (514) 861-5741</p>
<p>CLARKSON, GORDON & CIE Comptables Agréés Associés-résidents Montréal - Québec A. Benedetti, C.A. C.C. Barnish, C.A. C.W. Bissetter, C.A. R.R. Burpee, C.A. W. Camaril, C.A. H.M. Caron, C.A. L.J. Carnera, C.A. M.G. Chamberland, C.A. J.P. Deltile, C.A. M.M. Domanska, C.A. G. Fréchette, C.A. S.R. Gagné, C.A. R. Gorman, C.A. G. Girard, C.A. J.P. Graveline, C.A. A. Lamer, C.A. R.E. Lavoie, C.A. G. Lussignea, C.A. R.J. Messier, C.A. J.D. Morrison, C.A. R.K. Farmer, C.A. J.J. Pasco, C.A. R. Paoli, C.A. W.J. Smith, C.A. G.S. Wells, C.A.</p> <p>Bureaux à St-Jean (N.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, To- ronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Van- couver, Victoria.</p>	<p>GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS Société Nationale CAMPBELL SHARP Comptables Agréés 3730 est, boul. Crémazie Montréal, Québec, H2A 3B4 378-9010</p> <p>715 Carré Victoria Montréal, Québec, H2V 2J1 845-7211</p>	<p>NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés 225, rue Notre-Dame ouest Montréal, Québec H2Y 1T4 Téléphone (514) 844-4442</p> <p>Bureaux à Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand-Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Banc-Cormier.</p> <p>Sigle social 1010 Sherbrooke ouest, Suite 2010 Montréal, Québec - H3A 2R7 (514) 288-0766</p>	<p>TOUCHE, ROSS & CIE Comptables Agréés Sylvie Halperin, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North-Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Burlington, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, Eilat, Limas, Grande-Bretagne et autres pays du monde</p> <p>1, Place Ville-Marie 861-8531</p>
<p>CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés MONTRÉAL - LAVAL 1320, Boul. Graham Ville Mont-Royal 341-3850</p>	<p>HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés 278 ouest, St-Jacques suite 600 Montréal H2Y 1N3 845-9253</p> <p>Bureaux: Montréal Repentigny Iles de la Madeleine</p>	<p>PETRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie Comptables Agréés 1320 Boul. Graham Suite 1000 Mont-Royal, H3P 3C8 Tél: 735-4847</p>	<p>VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Viau, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Wagdy Boulos, C.A. Jacques R. Chadillon, C.A. Jacques Jovai, C.A. Louis Baril, C.A. Farid A. Chai, C.A.</p> <p>4926, ave. Verdun, Verdun H4G 1N3 55A, Blainville Est, St-Thérèse 27E 1L4 769-3871 — 435-4691</p>
<p>COGAN, LANDORI & DUBÉ Comptables Agréés MONTRÉAL-OTTAWA C. Blatt, C.A. J. Dolnik, C.A. S.M. Hopmeyer, C.A. R. Landori-Hoffmann, C.A. A. Soroka, C.A. I. Tobenstein, C.A. J.F. Witkowski, C.A.</p> <p>3901, rue Jean-Talon ouest suite 214 (514) 731 7851</p>	<p>KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables Agréés 888 ouest, rue Sherbrooke Suite 1400 288-0986</p>	<p>PRICE WATERHOUSE & CIE Comptables Agréés 1200 McGill College Montréal, Québec — 879-9050</p> <p>Bureaux: Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria</p>	<p>ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE Comptables Agréés MONTRÉAL - TORONTO Jack E. Zitrer, C.A. Herbert E. Siblin, C.A. Sandra S. Stein, C.A. Bernard S. Levine, C.A. Marvin B. Goldsmith, C.A. David A. Stein, C.A. Arnold J. Eshenberg, C.A. Steven A. Tybirk, C.A. Mindy S. Spector, C.A. Marvin H. Fisher, C.A. Barry A. Tassman, C.A. Gerald A. Stein, C.A. Jeffrey L. Payne, C.A. Norman G. Ballester, C.A. Brian D. Levine, C.A. Maria L. Fogelbaum, C.A. Lawrence M. Dagher, C.A. Alan M. Liverman, C.A. Jack Altman, C.A. Robert H. Zitrer, C.A.</p> <p>4115 Sherbrooke ouest Westmount, Qué., 933-1112</p>

PROFESSEUR

FONCTIONS:

- Effectuer et participer à des travaux de recherche en pharmacologie et en toxicocinétique à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire, dans le cadre des programmes du centre, notamment la pharmacologie, la biopharmaceutique et la toxicologie de l'environnement.
- Participer à l'enseignement d'un programme de M.Sc. en pharmacologie, de même qu'à l'encadrement d'étudiants.
- Participer à la réalisation des services communautaires rendus par l'INRS-SANTÉ.

EXIGENCES: Ph. D. et expérience pertinente en chimie médicinale et/ou en pharmacocinétique, ainsi que dans le développement de méthodes chromatographiques et spectrométriques d'analyse et leur interprétation.

LIEU DE TRAVAIL: Centre Hospitalier Louis-H. Lafontaine à Montréal.

SALAIRE: Selon la convention collective des professeurs de l'INRS. Seules les demandes écrites reçues avant le 1er novembre 1979 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en y indiquant le numéro du concours SP 79-28 au:

Directeur du personnel
Institut National de la Recherche Scientifique
2 700, rue Einstein
Case Postale 7 500
Sainte-Foy
Québec
G1V 4C7

Université du Québec
Institut National de la Recherche Scientifique

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

Assouan et Abou-Simbel

Les temples sauvés des eaux

par Monique Nuytemans

QUAND on voyage en Égypte il ne faut pas craindre de se lever tôt. Très tôt. Trois heures du matin, par exemple! Pour un vol de six heures, qui ne partira probablement pas avant sept heures. En d'autres pays il suffirait de se lever à 4 h 30. Mais pas en Égypte.

En route vers l'aéroport, les autorités demandent d'abord qu'on vérifie ses bagages à la montée de l'autobus, puis à la descente. Ensuite on vous prie d'accompagner personnellement vos bagages au guichet d'enregistrement. Puis de les suivre sur le chariot qui conduit du guichet à l'avion... On vous demande également de vérifier votre numéro de bagage pour s'assurer qu'il soit identique à celui de la valise et... pour la même destination. Assouan, dans le cas qui nous occupe.

Ainsi, deux à trois heures sont vite passées! Mais, avec un peu de chance, on finit par retrouver sa valise à sa prochaine escale. Petite précaution valable qui prive le visiteur de sommeil, mais qui ne lui enlève pas, pour autant, le

plaisir de la découverte extraordinaire de Philae et d'Abou-Simbel, ces temples miraculeusement sauvés des eaux du Nil, grâce aux efforts conjoints de l'Unesco et du gouvernement égyptien.

A Assouan, il y a à peine dix ans, c'est en bateau que les touristes admiraient au fond du Nil les colonnes du temple de Philae submergées par les eaux des barrages d'Assouan, les plus importants ouvrages du genre au monde, dont la construction était devenue indispensable au contrôle des terribles inondations du Nil.

Aujourd'hui la reconstitution de ces temples au-dessus du niveau du Nil est presque terminée. Chaque bloc de pierre, chaque chapiteau, chaque bas-relief — 45.000 pièces en tout — a dû être repêché, identifié, transporté un demi-kilomètre plus loin, 12 mètres plus haut. Le tout a été reconstruit afin que l'ensemble de Philae puisse être admiré à niveau par une autre génération de touristes.

L'exécution du projet a coûté jusqu'ici 15 millions de dollars; le coût total s'établira

entre 22 et 25 millions avec l'achèvement du projet. Le démantèlement du temple commença en septembre 1976; il sera terminé d'ici quelques mois.

L'entreprise était titanesque et c'est une véritable leçon de génie moderne que nous en donne le docteur Samy Farag, archéologue en chef du Philae. Il nous autorisa à visiter le site en dépit du fait qu'il soit encore en chantier et ne sera ouvert aux touristes qu'à la fin de cette année.

Cela donne une impression très particulière de faire partie du premier contingent de journalistes à avoir accès à cette ville sacrée renflouée qui fut dédiée à Isis et à Osiris, les principaux dieux de la mythologie égyptienne.

Les derniers voyageurs à avoir vu la ville intacte furent ceux du siècle dernier.

C'est en 1902 que fut érigé le premier barrage d'Assouan. Le niveau d'eau monta constamment jusqu'à ce qu'en 1934, le temple de Philae soit totalement recouvert par les eaux du Nil. Il fut donc partiellement submergé pendant

77 ans et totalement submergé pendant 45 ans.

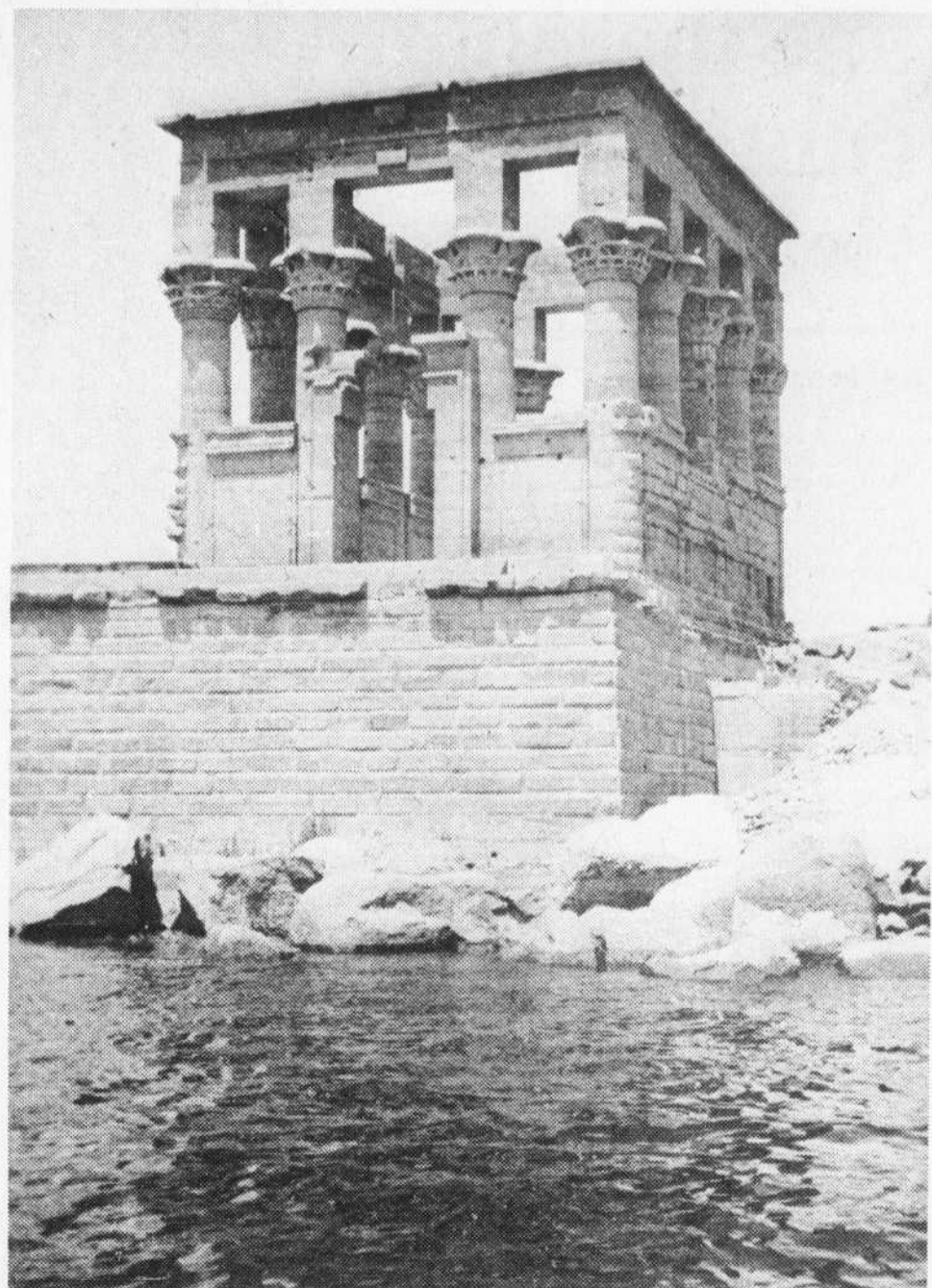
Il ne fut heureusement pas trop endommagé à cause de la qualité de la pierre calcaire et du granit. Mais les couleurs des bas-reliefs ont disparu ainsi que les pierres précieuses et l'or incrustés dans des bas-reliefs sculptés en profondeur.

La ville d'Assouan compte 48.000 habitants. Les touristes y logent d'habitude au luxueux hôtel Oberoi, situé sur une île dans le Nil et caché par un écran d'acacias roses. On n'y a accès que par un traversier.

Si l'horaire le permettait, on passerait aisément huit jours de détente dans ce cadre calme et enchanteur.

On y fait des excursions en « felouque » (ancien bateau à voiles) jusqu'au vieil hôtel Cataract, qui était au début du siècle, le rendez-vous des riches venus passer l'hiver en Égypte.

Sur une des îles, nombreuses à cet endroit où le Nil forme des cataractes, se trouve le mausolée de l'Agha Khan qui avait l'habitude de venir soigner ses rhumatismes



Le temple de Philae à Assouan, littéralement repêché des eaux du Nil, dans lesquelles il était submergé depuis plus de 75 ans. (Photo M.N.)

dans les sables d'Assouan.

Au sud d'Assouan et tout au sud de l'Égypte, au bord de la Nubie, aujourd'hui inondée par le lac Nasser (cette im-

mense nappe d'eau due aux barrages d'Assouan), se trouvent les temples d'Abou-Simbel. Ils furent eux aussi déplacés pour échapper à la

prise des eaux.

Mais, contrairement aux temples de Philae qui ont été reconstruits bloc par bloc, à Abou-Simbel c'est toute la col-

line — où les colosses de pierre sont installés — qui fut déplacée.

C'est dans un site désertique, bordé de collines chauves et pointues, chacune ressemblant à une pyramide, que l'on découvre les quatre colosses de pierre sculptée représentant le pharaon Ramsès II et gardant l'entrée de son temple. C'est le pharaon lui-même qui le fit ériger en 1268 avant J.C.

Les statues représentant le pharaon assis sont hautes de 30 mètres et larges de 10 mètres. Elles laissent une impression de puissance dans ce site presque lunaire, où rien ne pousse.

On pénètre à l'intérieur du temple de Ramsès par une porte pourtant grande mais qui semble minuscule à côté des quatre colosses qui la gardent, deux de chaque côté.

Comme dans tous les temples égyptiens, on remarque que chaque salle s'élève de plus en plus. Le plafond s'en va descendant, le sol ascendant, les murs se rétrécissant, si bien que l'hypostyle grandiose de l'entrée se résume finalement à une petite antichambre sculptée de bas-reliefs peints. C'est le fond du temple, l'ultime lieu du culte, la chambre du dieu, souvent la chambre funéraire du pharaon.

À côté du temple de Ramsès II se trouve un autre temple de proportions réduites. Celui-ci est dédié à la première femme de Ramsès II. Il eut d'ailleurs plusieurs épouses, car en plus d'être un bâtisseur de monuments gigantesques (il en érigea d'autres à Karnak et à Memphis) il fut aussi le père de 106 filles et de 82 garçons.

Dans cette région désertique de l'Égypte on est assurément à l'abri des tempêtes de neige, mais non à l'abri de celles de sable qui peuvent garder un avion au sol pendant de nombreuses heures.

Cinq heures dans notre cas. Le sable bloqua un des réacteurs entre Assouan et Abou-Simbel. On dut atterrir dans un bled appelé New Valley, où le seul hôtel de l'endroit, ne

Suite à la page 12

Pompéi: enterrée vivante et ressuscitée

par Louis-Martin Tard

IL faut voir Pompéi avec les yeux de l'imagination, m'a dit Pedro Pasquale, un des quarante guides professionnels de cette antique cité romaine, détruite il y a 1.900 ans et que la catastrophe même a préservée.

Nous étions sur la « Strada dell'Abbondanza » aux façades intactes bordées de hauts trottoirs courant le long de la chaussée dallée, usée par les roues des chars; cette rue lon-

gue d'un kilomètre coupe en deux la ville enclose dans son rempart percé de huit portes majestueuses.

Aux carrefours, marqués par des fontaines, les voies perpendiculaires sont barrées par des blocs de pierre, de façon à interdire le roulage — les rues piétonnes ne datent pas d'aujourd'hui.

Dans le grand silence, rompu par le seul chant des oiseaux, on imagine la rue de

l'Abbondanza telle qu'elle était, grouillante de Pompéiens. Nous sommes à l'été de l'an 79. Sur l'horizon, le mont Vésuve recouvre jusqu'à son sommet de forêts d'yeuses et de vignobles. Le volcan, que l'on croyait éteint à jamais, lance depuis quelques mois dans le ciel bleu un énorme panache de fumée courbé par le vent marin.

Les gens de la ville se souviennent que, seize ans auparavant, une semblable nuée sombre teinte de vapeurs sulfureuses, a coïncidé avec un bref mais terrible tremblement de terre: des bâtiments s'étaient effondrés. Ainsi, le temple de Jupiter non encore reconstruit, celui d'Isis ou l'amphithéâtre où se terminaient les travaux de restauration. Dans les demeures, on avait depuis longtemps effacé les traces du séisme.

Ce jour-là, chacun regardait grandir l'inquiétant nuage. On en parlait dans les riches maisons décorées de fresques, dans les boutiques des commerçants, les ateliers de tisserands et de teinturiers qui fabriquent des étoffes réputées, dans les établissements où se concentre le garum, cette sauce à base d'anchois fermentés au soleil, condiment très apprécié dans toute la Péninsule et qui est une spécialité locale.

La fumerolle vient encore de s'épaissir, guettée par les maçons et les jardiniers, par les passants debout devant les comptoirs ouverts sur la rue qui proposent, avec du vin, des nourritures tenues au chaud en des vases de bronze encastrés dans la maçonnerie, forme antique du « fast food », guettée par les changeurs, guettée par les esclaves, par les joueurs de boules installés

sous les platanes, les buveurs dans la cour des tavernes à l'enseigne de Bacchus, guettée par les pêcheurs et par les badauds en toge. Hier encore, on ne parlait que des élections municipales qui venaient d'avoir lieu — des graffiti politiques couvrent encore tous les murs, mêlés aux inscriptions gravées dans le marbre comme celle qui décore la maison d'un opulent boulangier: « Hic habitat felicitas » (voici la demeure du bonheur).

Ce matin, il n'y a qu'un sujet de conversation chez les sportifs de la palestra, les ménagères, les gladiateurs en leur caserne, les comédiens qui répètent, à la salle de l'Odeon, la Casina de Plaute, le Molière de ce temps-là.

Le triangle de fumée grandit, s'étale dans le ciel lumineux, fait écran entre le soleil et la terre tranquille.

Et soudain, c'est la fin du monde: de prodigieuses explosions se succèdent qui secouent la ville. On voit au loin le sommet du volcan qui se fend en deux, d'où sort une gigantesque torche de flammes et de nuées que le vent tord en tous sens. Commencent à tomber de grosses roches qui dévalent les toits, suivies d'un déluge d'escarbilles qui allument des incendies, puis ce sont les lapilli, ces débris de pierre ponce qui tombent dru, s'en tassent dans les rues, bloquent les portes, forment avec la pluie qui s'est mise à tomber une boue visqueuse où l'on s'enlise.

Inutile d'aller vers les temples déjà dévastés, offrir des offrandes qui pourraient conjurer la colère des dieux, inutile de se réfugier dans les caves ou sous les plafonds encore intacts, des gaz délétères,

qui rampent en masses verdâtres, asphyxient ceux qui s'y risquent. Les Pompéiens qui ont couru vers le port ont trouvé les quais détruits, les plages bouleversées, couvertes de poissons morts.

Il faut fuir coûte que coûte, les mains vides, en se frayant un chemin dans les ténèbres illuminées par instants par la lueur fauve que crache le Vésuve. Vingt mille personnes sont coincées dans l'apocalypse.

L'incessante averse de suie blanche étouffe les cris d'effroi, les plaintes des agonisants. Un silence s'établit qui va durer des siècles.

Au matin du troisième jour, le vent disperse le voile fumé tendu dans le ciel. Le soleil éclaire un paysage nouveau. Tout autour du volcan s'étend sur la campagne un linceul d'un blanc métallique. Là où se trouvait Pompéi on ne voit plus que les toits des plus hauts bâtiments.

Quelques courageux rescapés tentent de creuser des puits dans l'espoir d'atteindre des survivants ou de recouvrer quelque avoir. Ils sont suivis de pillards.

Les mauvaises herbes s'enracinent à la longue. La couche d'humus grandit. La vigne et le chène vert recommencent à pousser. Cela a duré jusqu'en 1765 alors que régnait à Naples la dynastie des Bourbon, despotes éclairés qui durent au hasard l'entreprise des premières fouilles.

La Pompéi romaine a eu quatre ennemis, m'a dit Pedro Pasquale: le Vésuve (mais tout en l'abolissant, il l'a sauvée de l'oubli); la Deuxième Guerre mondiale (l'aviation alliée a bombardé le site où l'armée allemande avait

massé du matériel de guerre); les touristes (qui touchent à tout et détruisent les témoins de l'histoire). Le quatrième? Les Bourbon. Ils ont pratiqué une archéologie de brigands creusant sans discernement pour recueillir les monnaies d'or et les oeuvres d'art.

Le jour même où Pompéi fut enterrée vive, non loin de là, disparaissait aussi Herculaneum, port de pêche, mais

aussi villégiature de luxe pour les riches Napolitains, le Saint-Tropez de l'Empire romain.

Là, non pas une pluie de lapilli, mais un flot irrépressible de boue à base de laves qui a soudain submergé la cité. La plupart des habitants avaient eu le temps de s'enfuir sans emporter quoi que ce soit.

Parmi les victimes, une célébrité, Plaine l'Ancien amiral de la flotte, venu porter se-

cours aux gens d'Herculaneum et qui mourut suffoqué par les vapeurs nocives.

Dans les deux villes en partie déblayées par des spécialistes plus sérieux que ceux des Bourbon, on visite les vestiges des bâtiments publics, des boutiques, des riches demeures.

La maison pompéienne typique n'a qu'une ouverture qui

Suite à la page 12

Les Tours Chantecler inc.
PRÉSENTENT

LA CÔTE D'AZUR
en collaboration avec AIR FRANCE

Départ tous les vendredis du 5 octobre 1979 au 21 mars 1980

DEUX FORMULES DE SÉJOUR
(de 1 à 8 semaines)

HÔTELS Choix de 3 hôtels à Cannes et de 2 à Nice.

Prix à compter de **\$699** par personne par semaine en chambre double
Tarif aérien inclus, plus taxe

APPARTEMENTS Les Eucalyptus ou les Jasmains à Juan-les-Pins, en 2 ou 3 pièces pouvant loger confortablement de 1 à 6 personnes.

Prix à compter de **\$666** par personne par mois (base de 4 personnes dans un 2 pièces)
Tarif aérien inclus, plus taxe plus taxe (sujet à l'approbation gouvernementale).

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

Les Tours Chantecler inc.
... sous le signe de la qualité...
Détenant d'un permis du Québec

AGENCE DE VOYAGES **VIAU**
3428, rue SAINT-DENIS 842-1751
GALERIES D'ANJOU 353-7650
1218, rue UNION 866-9381
CARREFOUR LAVAL 688-6211
PLACE VERTU 332-4210
FAIRVIEW 694-2343
ST-BRUNO 653-1862
MAIL CHAMPLAIN 465-2414

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1255, rue Université suite 1220
Montréal H3B 3W9
"Qui dit voyages, dit Malavoy" 861-2485



Pompéi, le plus important document archéologique que le monde ait conservé d'une ville de l'antiquité romaine, profondément marquée par l'héritage hellénistique, détruite il y a 1900 ans. (Photo M.N.)

AIR FRANCE
on vient vous chercher

L'ÉGYPTE

Le pays de Tout Ankh Amon • L'énigmatique Sphinx • Les grandes pyramides de Guizèh • Les temples précieusement de Thèbes et Karnak • Les felouques du Nil • Limposant barrage d'Assouan

- Une semaine en hôtel de luxe
- Petits déjeuners et un repas par jour
- Visites du Caire, d'Assouan et de Louxor
- Tous les transferts et les vols à l'intérieur de l'Égypte

\$698*

Demandez la brochure Unitours/Air France "Paris Plus" à votre agent de voyages.
*Prix par personne, en chambre double, avion Montréal-Caire, retour non compris

AIR FRANCE
Le monde plus proche

TOURISME

Le voyage, une thérapie contre le vieillissement

par Marie Laurier

Le voyage forme la jeunesse, dit-on, mais l'on pourrait ajouter avec le professeur Pierre Vellas qu'il réforme la vieillesse!

Auteur de livres à succès intitulés *Les Chances du troisième âge* (Stock), *Le Troisième Souffle* (Grasset), fondateur de l'Association internationale des universités du troisième âge, M. Pierre Vellas était de passage à Montréal ces jours derniers, l'invité de la société Air France.

Devant des groupes qui s'intéressent à la condition sociale des retraités et des personnes âgées (Fédération de l'âge d'or, Petits frères des pauvres), l'universitaire écrivain a décrit une expérience pilote faite en France dans le domaine du tourisme à ce

qu'il a appelé « l'Université des neiges du 3e âge ».

Avec l'appui et les conseils de médecins, de spécialistes en gériatrie, M. Vellas a lancé l'idée du voyage comme « moyen préventif de la pathologie du vieillissement ».

Le voyage, certes, mais pas n'importe lequel. Celui qui se prépare et s'enveloppe selon une approche personnalisée pour faire en sorte que le séjour de cette clientèle soit profitable sur tous les plans: loisirs, culture, ouverture sur le monde, etc. L'expérience a été conduite avec succès dans une région thermique et climatique des Pyrénées. Ainsi des groupes de sexagénaires et d'octogénaires peuvent profiter au maximum d'un régime de vie conçu de manière à « dynamiser l'organisme vieillissant ».

« Nous avons vu des personnes de 80 ans faire du ski de randonnée, apprendre à nager, retrouver une raison de vivre », soulignait le professeur Vellas.

Pour ce professeur en droit international qui a fondé 120 universités et instituts du troisième âge à travers le monde depuis 1973 — le plus récent institut au Québec est celui de Victoriaville — trop de personnes âgées vivent prostrées sur elles-mêmes quand elles ne trouvent pas refuge dans des maladies à caractère psychosomatique.

Des études récentes démontrent que le vieillard peut s'adonner à des exercices physiques, aux mêmes activités que les jeunes et les adultes, à condition qu'il soit motivé, stimulé et dirigé.

En plus de favoriser le séjour en montagne, le professeur Vellas suggère la mise sur pied de programmes d'étude, de création artistique. Il raconte qu'il a vu des étudiants aux cheveux blancs apprendre avec intérêt des langues étrangères, d'autres organiser des expositions d'art ou apprendre des poèmes par cœur!

« Nous assistons à une véritable révolution neurologique, faisant mentir l'assertion que l'humain perd la mémoire en prenant de l'âge », constate notre interlocuteur.

Ce programme de revitalisation, de dynamisation ou de thérapie préventive, expressions employées par le tenant de cette forme de tourisme, peut être applicable partout.

Quant au voyage lui-même, point n'est besoin d'aller dans les Pyrénées, bien que cela soit fort agréable pour qui peut se permettre cette formule que l'on songe en France à subventionner pour les citoyens âgés. Nos Laurentides offrent la montagne, l'air, le soleil et l'altitude, terrain propice pour l'organisation de séjours-santé-troisième âge.

Air France et les Tours Chanteclerc ont mis au point un programme de vacances « d'hiver sur la Riviera et sur la Côte d'Azur du 5 octobre 1979 au 21 mars 1980 à des prix forfaitaires. On peut se procurer la brochure précisant les différents itinéraires auprès des agents de voyage.



Du plâtre moulé les alvéoles laissées par les corps réduits en cendres les montre tels qu'ils étaient à l'instant du trépas.

Pompéi ressuscitée

Suite de la page 11

donne sur la rue, une porte étroite qui mène à un atrium ou un jardin entouré de portiques, souvent agrémenté d'une piscine à jet d'eau. Tout autour, des chambres, dont celle réservée au culte des ancêtres; la vaste salle à manger; les alcôves où l'on dormait; les pièces utilitaires. Tout cela décoré de stucs et de marbres, de statues et de peintures. Sur les murs des peintures d'une très grande fraîcheur: entrelacs de myrtes, de lierres, de lauriers roses et de pampres, compositions mythologiques, natures-mortes, paysages, le plus souvent sur des fonds d'un rouge foncé, cette pourpre pompéienne caractéristique. Au sol, parfois aussi sur les parois et les plafonds, de fines mosaïques.

Les plus belles mosaïques, ainsi que la plupart des objets intéressants se trouvent au musée de Naples. Il en est ainsi des fresques licencieuses, mais qu'on ne montre pas sous prétexte de travaux. Pas de cartes postales non plus de ces oeuvres.

On voit sur les murs de Pompéi, quelques phallus, signe magique destiné à

éloigner le « mauvais oeil » ou à obtenir la fécondité de la terre. On veut croire que cet attribut peint sur la porte de la demeure des Vettii, où il est pesé dans une balance, a une signification symbolique, mais le phallus sculpté dans la chambre aux fresques non équivoques doit plus à Eros qu'à Cérés, ainsi que celles que l'on peut voir dans le lupanar de la ville.

Les Vettii étaient deux frères célibataires et riches. On a retrouvé dans la cave de leur maison des amphores à vin en quantité portant le sceau des meilleurs crus. Leur confort

habitation, une des plus belles et des mieux restaurées de Pompéi, contient d'admirables fresques, vouées aux plaisirs sensuels.

Ces « playboys » de l'époque ont-ils péri au milieu de leurs trésors raffinés? Nul ne peut dire si les moulages de plâtre coulés dans les cavités laissées par les corps en cendres, réalisés là, les représentent. Peut-être s'agit-il d'esclaves obligés de demeurer sur place pour garder la belle demeure.

Plangent encore bien des mystères sur ces deux villes martyres.

fiche technique

■ Pompéi, à 25 km de Naples. La ville est desservie par l'autoroute et par un train électrique qui part toutes les 30 minutes de Naples.

■ Le champ de ruines est ouvert tous les jours de 9 h à 16 h 30. Fermé le lundi (si le lundi est jour férié l'enceinte est ouverte et la fermeture reportée au mardi). Entrée: 150 lires.

■ À voir, en dehors du champ de fouilles, la Villa des mystères et le musée du Vésuve.

■ Herculaneum (Ercolano), à 12 km de Naples. Autoroute. Train électrique (18 minutes) et autobus du centre de Naples. Ouvert de 9 à 12 h. Fermé le lundi. Entrée: 150 lires.

■ Camping dans les deux villes.

Assouan et Abou Simbel

Suite de la page 11

s'attendant pas à recevoir une centaine de touristes à la fois, ne put servir que du « Coke » et des dattes en guise de déjeuner. Il fallut nous envoyer un autre avion en provenance du Caire et nous guettions le ciel comme pour en voir descendre le messie!

Mais le temps perdu fut

employé à visiter le village de New Valley dont les habitants n'avaient jamais vu de touristes. Ils prenaient un réel plaisir à nous voir, à nous dévisager et se chamaillaient presque pour se faire photographier... tous ensemble et sans demander du « backshish » comme cela se fait souvent ailleurs.

N'empêche que cinq heures dans le désert se passent lentement et... chaudiement. Mais on a quand même fini par découvrir un fort joli temple, dont notre guide avait entendu parler, mais qu'elle n'avait jamais vu. Et en Egyptienne consciente de son passé glorieux, elle bénit cette tempête de sable qui lui en permit la visite.

Sur un des pylônes du temple était inscrit, en français: « Gaillaud fut le premier Européen qui prit connaissance de ce temple en 1818. » Les suivants furent des journalistes nord-américains en 1979...

Vacances Familles

Les vacances de Noël approchent rapidement. Vacances-Familles a conclu des programmes intéressants pour toute la famille. Ces programmes se réaliseront dans plusieurs villes du Québec ainsi que dans plusieurs villages ruraux.

D'abord, les familles désireuses de passer quelques jours ensemble et de s'adonner à des activités sportives et culturelles pourront, encore cette année, soit louer un chalet, soit séjourner dans un centre de plein air, soit louer une maison à la campagne, vivre chez l'agriculteur le « Noël à la ferme » ou encore louer à prix modique une chambre dans la grande hôtellerie.

On peut écrire à Vacances-Familles pour obtenir les renseignements nécessaires à ces programmes conçus pour la famille du Québec.

Q

Pollution des rivières, eau potable en DANGER!

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

VACANCES S.E.T.A. VOYAGES
861-3906

VACANCES ENSOLEILLÉES:
CUBA — MEXICO — CANCUN — ACAPULCO — PUERTO VALLARTA — BARBADES — BAHAMAS — FLORIDE — HAWAII — CLUB MED. GUADELOUPE — MARTINIQUE — Réservez dès aujourd'hui.

CROISIÈRES AIR/MER

PARIS à partir de \$423 — TARIF NOLIPRIX
Billets avion toutes destinations.

861-0200 **Europcar** 861-0200

VENTE — LOCATION — VENTE — LOCATION
RENAULT — SIMCA — PEUGEOT — CITROËN — FIAT — VW

GRAND SPÉCIAL: Location-vente SIMCA pour passagers d'AIR FRANCE + coupons-cadeau \$20 essence, du 1/11 au 21/12/79.

PLAN—AIR—AUTO

Europcar 1176, DRUMMOND — MTL
P.Q. H3G 1V7
Permis du Québec

VIAU 1218 RUE UNION
à 2 pas du Carré Phillips

VOTRE CENTRE CLUB MÉDITERRANÉE À MONTRÉAL

LA BROCHURE "HIVER" EST ARRIVÉE

ELEUTHERA	'820
PARADISE ISLAND	'750
BOUCANIERS	'870
FORT ROYAL	'800
CARAVELLE	'870
CANCUN	'810
PLAYA BLANCA	'800
AGADIR	'877

incluant transport et 3 repas par jour

TAHITI 10 jours \$820
excluant transport aérien

AGENCE DE VOYAGES VIAU

3428, RUE ST-DENIS	842-1751
GALERIES D'ANJOU	353-7650
1218 RUE UNION	866-9381
CARREFOUR LAVAL	688-6211
PLACE VERTU	332-4210
FAIRVIEW	694-2343
PROMENADES ST-BRUNO	653-1862
MAIL CHAMPLAIN	465-2414

PERMIS DU QUÉBEC

VOYAGES-GROUPES
accompagnés dès le départ de Montréal

L'EXTRÊME-ORIENT
24 jours — 1er au 25 novembre
JAPON-HONG KONG-BALI-SINGAPOUR
THAÏLANDE-PHILIPPINES-HONOLULU
Prix-Prestations terrestres \$1675 U.S.
Billet d'avion \$1552 can.

L'AMÉRIQUE DU SUD
21 jours — 3 au 24 novembre
COLOMBIE-PÉROU-BOLIVIE-ARGENTINE-BRÉSIL
Prix-Prestations terrestres \$1395 U.S.
Billet d'avion \$ 983 can.

LES VOYAGES hone

1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221
Montréal H3A 2B8

Le métro à notre porte — station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 9h30 à 18h.
Le jeudi jusqu'à 21h.
Le samedi, de 9h30 à 13h.

DE TENEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC - 1979

TOURS MONT-ROYAL

ACAPULCO	QUADELOUPE
1 sem. à partir de \$429.	1 sem. à partir de \$489.
2 sem. à partir de \$509.	2 sem. à partir de \$619.

MEXIQUE	MARTINIQUE
(circuit - séjour)	1 sem. à partir de \$479.
Mexico - Cuernavaca - Taxco - Acapulco.	2 sem. à partir de \$589.
2 semaines à partir de \$869. Can.	MARTINIQUE QUADELOUPE

(2 îles)
1 sem. Guadeloupe
1 sem. Martinique à partir de \$629.

HAWAÏ
15 nuits à partir de \$929.

TAHITI
8 jours à partir de \$649.
10 nuits, trois îles: à partir \$1,339.
2 sem. trois îles: à partir de \$1,579.
2 sem. cinq îles: à partir de \$1,509.

Pour les prix, dates de départ et de retour, de même que pour les détails, demandez-nous la brochure TOURS MONT-ROYAL.

AGENCE DE VOYAGES ATLAS

1821 est. rue Sherbrooke, Montréal H2K 1B4
Tel 527-8881

je t'aime, je le prouve.

La campagne de souscription de CENTRAIDE est en cours. Donnez généreusement soit directement aux bénévoles de CENTRAIDE, soit sous forme de retenues sur votre salaire, soit au moyen d'un chèque ou mandat-poste adressé à:

Centraide C.P. 340 — Succursale A Montréal, Québec H3C 1J0

Centraide

PLACES DISPONIBLES POUR CES DÉPARTS DE NOËL

AMÉRIQUE DU SUD Lima - Buenos Aires - Rio de Janeiro Départ: 21 décembre Retour: 5 janvier Prix: \$555 US pour la portion terrestre \$1065 CA pour l'avion Incluant: tous les avions, transferts, logement en hôtels de 1ère classe (base double), une excursion dans chaque ville, petits déjeuners brésiliens à Rio, taxes et service, service d'un accompagnateur.	TERRE SAINTE & ROME Tel Aviv - Jérusalem - Nazareth - Haifa, etc. Départ: 21 décembre Retour: 4 janvier Prix: \$798 CA. pour la portion terrestre \$1015 CA. pour l'avion Incluant: tous les avions, transferts, logement en hôtels de 1ère classe (base double), demi-pension en Israël, petit déjeuner à Rome, taxes et frais de service, service d'un accompagnateur si le groupe compte 20 passagers.
---	---

Note: Autres départs mensuels pour 1980 sur les deux voyages.

voyages SELECT Itée.

620 RUE CATHCART, MONTRÉAL H3B 1M1
SUITE 555 QUÉBEC, CANADA
TEL: (514) 866-3345 et 866-1083

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 18 H. Le jeudi jusqu'à 20 h.
Détenanteur d'un permis du Québec

AIR FRANCE
on vient vous chercher

UN MOIS SUR LA CÔTE D'AZUR
Idéal pour oublier l'hiver:

- Du soleil, des fleurs, un climat très doux
- Un accueil chaleureux et une bonne humeur méditerranéenne
- Une foule de distractions à la portée de tous
- De vraies vacances en français
- De longs séjours à prix très abordables

Demandez à votre agent de voyages la brochure Tours Chanteclerc/Air France "L'Hiver sur la Côte d'Azur" Une exclusivité Air France

\$666*

*Transport aérien inclus

*Par personne, sur la base de 4 personnes partageant un appartement, tout confort, résidence les Jasmins à Juan les Pins

AIR FRANCE
Le monde plus proche

TOURISME

La G.-B. sans se ruiner

Si vous passez des vacances en Grande-Bretagne, la meilleure façon de vous loger sans vous ruiner complètement est de louer un appartement ou une maison.

pour une nuit dans un hôtel de deuxième ordre à Stafford, une petite ville des Midlands, même pas une ville touristique.

Edimbourg, est plus élevé que dans les villes comme Stafford. La chambre d'hôtel de Stafford coûterait à Londres \$10 de plus.

Londres. Mais même dans ces endroits, il faut parfois payer près de \$40 par nuit pour une chambre sans salle de bain privée.

sur les appartements à louer pour la durée des vacances est « A Guide to Holiday Houses, Cottages and Chalets », qu'on trouve dans les librairies canadiennes.

Beaucoup de Britanniques louent des remorques pour passer leurs vacances en Angleterre, en Ecosse et au pays de Galles, mais le touriste canadien préférera peut-être un logement plus stable.

Il est vrai que le petit déjeuner était inclus dans le prix de l'hôtel de Stafford, mais cela ne représente qu'une petite partie du coût total.

Les chambres et petits déjeuners dans les maisons privées sont peut-être encore ce qu'il y a de plus avantageux à

La compagnie Amaro Cottage Holidays (London) Ltd. de Bush House, Aldwych, London WC2B0AP, publie également un magazine gratuit qui donne une liste de cottages et appartements à louer pour les vacances.

La route du Grand Nord

On peut se rendre désormais par la route de Dawson City à Fort McPherson, bien au-delà du cercle arctique canadien.

Les Canadiens auront, en tout cas, dépensé plus de cent millions de dollars pour construire cette route qui se déroule sur 670 kilomètres à travers du Yukon jusqu'à Arctic Red River, dans les Territoires du Nord-Ouest, après être passée par Fort McPherson.

Un programme de protection de la vie animale dans la région est en cours d'élaboration, mais ne sera pas terminé avant 1982.

Le débat écologique n'a jamais cessé depuis l'époque où John Diefenbaker avait présenté le projet original, pendant que ses adversaires politiques le raillaient en déclarant que la route du Grand Nord reliait un igloo à un autre igloo.

Les travaux de défrichage moderne avaient été interrompus entre 1961 et 1969, et c'est l'ancien premier ministre Pierre Trudeau qui les avait fait reprendre.

AIR FRANCE on vient vous chercher. SKI FRANCE CHAMONIX LA PLAGNE, LES ARCS, LES MÈNUIRES, TIGNES, FLAINE, etc. Prix exceptionnel en janvier \$881.

À Paris, on y va ensemble? Paris à compter de \$423 Londres à compter de \$389. Vol à tarif Nolliprix. Vers Paris, vol quotidien du lundi au vendredi.

William Dempster, dont le nom a été donné à la nouvelle route, était un policier d'origine galloise. En février 1911, il était parti avec son traineau à chiens à la recherche d'une patrouille de police qui avait disparu.

Moscou modernise

Les Jeux olympiques de juillet 1980 qui se dérouleront à Moscou entraîneront dans la capitale de l'Union soviétique une arrivée massive de voyageurs par voie aérienne.

Plus de 600.000 visiteurs, dont 300.000 étrangers passeront par Moscou au cours de ces 23e Jeux olympiques, dont la plupart viendront par avion.

Cheremietievo-2, devrait être le plus moderne de l'Union soviétique. Il sera livré « clés en mains » par une firme d'Allemagne de l'Ouest et devrait être prêt dès le premier janvier 1980.

Un trafic touristique, en jeeps et voitures particulières bien équipées, a déjà commencé. Le voyage reste quand même difficile. Les croisières de pneus sont fréquentes.

Malgré cela, l'augmentation du Tourisme a déjà déclenché des protestations de la part des défenseurs de la nature. Ils craignent que l'écologie de l'Arctique ne s'en retrouve jamais.

M. Richard Pratt, membre de la Fédération canadienne de la nature, rappelle que le gouvernement, il y a deux ans, avait rejeté une proposition de construire un oléoduc en travers du Yukon.

Cheremietievo-2 pourra « traiter » 2.100 passagers à l'heure. Cheremietievo-1 en recevra environ 4.200. Les formalités d'enregistrement des passagers et des bagages devraient être sensiblement réduites.

Table of TV and radio programs including 'Le dix vous informe', 'Les tannants', 'A ne pas manquer'.

Table of radio programs including 'Le marché aux images', 'Films documentaires', 'Emission du ministère de l'Éducation'.

Table of TV programs including 'Société d'aujourd'hui', 'Pour les jeunes', 'Midi première'.

Table of TV programs including 'Société d'aujourd'hui', 'Pour les jeunes', 'Midi première'.

CINÉMA

ATWATER, 1 Plaza Alexis Nihon, (935-4246) "Legacy" 19 h 15, 21 h 15. ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) "Runners stumbles" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

Table of TV programs including 'Télé-série', 'Dramatique', 'Les Borgias ou le sang doré'.

Table of TV programs including 'Le marché aux images', 'Films documentaires', 'Emission du ministère de l'Éducation'.

Table of TV programs including 'Société d'aujourd'hui', 'Pour les jeunes', 'Midi première'.

Table of TV programs including 'Société d'aujourd'hui', 'Pour les jeunes', 'Midi première'.

CINÉMA

ATWATER, 1 Plaza Alexis Nihon, (935-4246) "Legacy" 19 h 15, 21 h 15. ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) "Runners stumbles" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

Table of TV programs including 'Télé-série', 'Dramatique', 'Les Borgias ou le sang doré'.

Table of TV programs including 'Le marché aux images', 'Films documentaires', 'Emission du ministère de l'Éducation'.

Table of TV programs including 'Société d'aujourd'hui', 'Pour les jeunes', 'Midi première'.

Table of TV programs including 'Société d'aujourd'hui', 'Pour les jeunes', 'Midi première'.

CINÉMA

ATWATER, 1 Plaza Alexis Nihon, (935-4246) "Legacy" 19 h 15, 21 h 15. ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) "Runners stumbles" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

SURSCÈNE

Café de la Place, Place des Arts - "La collection de madame Suzanne" de François Beaulieu avec Dorothée Bryman et Raymond Gaudet. Mise en scène: Roland Laroche.

Viau Mise en scène: Gilbert Lepage. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi. Dim: 15 h 00.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry - "La Scouine" d'après le roman d'Albert Laberge avec Françoise Faucher, Jean-Louis Millette, René Gingras, Louis St-Pierre, Francine Tougas, Jean-Denis Leduc.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT, 6664 St-Denis (844-1793) - "Emilie et une nuit de Jean Barbeau avec Jean Marchand, Jean-Joseph Tremblay, Aude Nantais et Larry-Michel Demers. Mar à sam. 20 h 00.

ARTS ET SPECTACLES

L'Opéra de Pékin, féerie de couleurs

par Angèle Dagenais

La célèbre compagnie de l'Opéra de Pékin revient à Montréal dans le cadre d'une gigantesque tournée pan-canadienne, après 20 ans d'absence. Déjà à Toronto depuis le début de la semaine l'Opéra de Pékin se produira à la Place des arts du 17 au 20 octobre prochains à 20 h avec trois programmes différents; les 17 et 19, un classique, *Le roi des singes sème la confusion dans les cieux*; le 18, des extraits de pièces célèbres, *Le bracelet de jade*, *L'Auberge des trois chemins*, *La Rivière Autonne*, *Les Eaux coulent sur la colline d'or*; enfin, le 20 octobre, *La Forêt des sangliers*, *Les Adieux du roi à sa maîtresse* en plus de *L'Auberge...* et *Les Eaux coulent...*

Reconnus mondialement pour la qualité de leur spectacle, les artistes chinois au nombre d'une cinquantaine dans cette tournée sont accompagnés de 17 musiciens. Le spectacle de l'Opéra de Pékin met en relief toutes les techniques que doivent maîtriser les comédiens: chant, mime, déclamation, arts mar-

txiaux, agilité corporelle, danse, sauts, acrobatie, etc. Ceux qui se destinent à cette carrière sont choisis par voie de concours vers l'âge de 8 ans, entrent au Conservatoire où ils reçoivent leur entraînement qui dure une dizaine d'années, et mènent une vie communautaire (un peu comme les artistes du cirque en Occident) jusqu'à la fin de leurs jours. Les enfants des acteurs ont priorité sur les autres mais s'ils ne montrent pas de talent et de motivation suffisante, sont expulsés de l'école.

Il existe des succursales de l'Opéra dans toutes les provinces chinoises. Celle qui nous visite actuellement est celle de Pékin mais la branche de Shanghai visitait récemment l'Angleterre et l'Europe par exemple, nous apprend M. Cheng Yun, directeur-adjoint de l'Opéra de Pékin de passage cette semaine dans la métropole. Interrogé sur les liens qui peuvent exister entre le ballet du théâtre de Shanghai qui nous visitait il y a deux ans et l'Opéra de Pékin, M. Cheng Yun répond avec un sourire ineffable: «Le ballet c'est pour les Occidentaux, l'Opéra c'est chinois!»

Accompagné d'un membre de l'Ambassade chinoise à Ottawa et d'un interprète parlant un excellent français, M. Cheng a expliqué que contrairement à l'opéra occidental, l'art lyrique extrême-oriental s'appuie sur une tradition qui intègre tous les arts de la scène, non seulement la voix. Anciennement les acteurs utilisaient des masques, mais comme ils génaient l'expres-

sion faciale, ont été remplacés par des maquillages très élaborés dont les couleurs et dessins identifient des personnages précis. Ainsi le Roi des singes par exemple a un maquillage rouge, blanc et noir représentant de façon stylisée les traits du singe. Personnage très populaire et sympathique de la mythologie bouddhiste, le Roi des singes est loyal (rouge), ferme et droit (noir) et très rusé (blanc). Berné par le Roi de jade qui a misérablement sous-estimé ses capacités, le Roi des singes vit une série de péripéties rocambolesques au Palais des cieux et finit par s'en tirer triomphalement. *Le Roi des singes sème la confusion dans les cieux* est la seule pièce qui sera montrée intégralement. Les autres programmes sont composés des meilleurs extraits de pièces beaucoup plus longues. Le répertoire de l'Opéra de Pékin compte quelque 1200 pièces dont 300 environ sont jouées très régulièrement en raison de leur grande popularité. L'opéra chinois, comme l'explique M. Cheng, traite, par convention, des dieux du ciel et de l'onde et des péripéties de ces derniers lorsqu'ils s'aventurent sur terre aux côtés des humains. Les trois programmes montréalais montreront abondamment les différentes facettes de la mythologie chinoise. L'Opéra de Pékin montre aussi des pièces plus modernes, des histoires romantiques tirées de la littérature récente.



Le Roi des singes vole les péchés des Immortels au festin du Roi de Jade parce qu'il s'aperçoit qu'il a été berné par celui-ci. Il s'enivre et sème une confusion épouvantable dans la salle du banquet...

Les spectacles de l'Opéra de Pékin commencent à 20 h et présenteront pour ceux qui peuvent encore se laisser émerveiller par une féerie de couleurs, une sensibilité, des thèmes, des sons et un imaginaire différents, deux heures et demis de chants et danses véritablement «extraordinaires».

Le roman de la francophonie

NICE (AFP) — L'écrivain algérien Rachid Boudjedra a remporté jeudi la palme d'or du roman du Festival de la francophonie de Nice pour «les 1001 années de la nostalgie». Danoël éditeur.

Le parchemin d'honneur du festival a été attribué à René Lepestre, de Haïti, pour son roman «Le mat de cocagne», Gallimard éditeur.

Le prix spécial du jury a été décerné à Sony Labou Tansi, de la République populaire du

Congo, pour «La vie et de me» Seuil éditeur.

Le prix du comité des fêtes de la ville de Nice a été décerné à l'écrivain suisse Paul Thérin pour son roman «Le buffet froid».

Le palmarès du Festival de la francophonie devait être complété jeudi soir par les récompenses attribuées en poésie et la semaine prochaine, le 18 octobre, par celles de la chanson, du cinéma et du théâtre.

LE CINÉMA PARALLÈLE
3682 St-Laurent, 543-4725
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME

19h30
ÉTUDES
STRUCTURELLES
de B & W. Hein

**TOUS LES JOURS
4 REPRÉSENTATIONS**
A 1.00 P.M., 3.45 P.M., 6.30 P.M., 9.30 P.M.
BILLETS EN VENTE AU GUICHET

Francis Ford Coppola présente
Apocalypse Now 14 ANS

MARLON BRANDO ROBERT DUVALL MARTIN SHEEN APOCALYPSE NOW
FREDERIC FORREST ALBERT HALL SAM BOTTOMS LARRY FISHBURNE et DENNIS HOPPER
Produit par FRANCIS COPPOLA
Scénario de FRANCIS COPPOLA et JOHN MILIUS
Régie de FRANCIS COPPOLA
Musique de FRED ROOS
Montage de DEAN TAVOLARIS
Production de UNITED ARTISTS
DOLBY STEREO AN OMNIZONE PRODUCTION

**BILLETS EN VENTE AU GUICHET DÈS MAINTENANT
POUR TOUTES LES REPRÉSENTATIONS**
(le guichet ouvre à midi)
BILLETS \$5.00
* Fauteuils retenus mais non réservés
AUCUN REMBOURSEMENT NI ÉCHANGE
LAISSEZ-PASSER NE SONT PAS ACCEPTÉS

YORK 2e SEMAINE!
1487 STE CATHERINE 937-8978

"ILS" se cachent parmi la population de St-Tropez! POUR TOUS

Le gendarme les a démasqués mais personne ne veut le croire!

LES SITUATIONS LES PLUS COCASSES, LES GAGS LES PLUS FARFELUS DANS LE MEILLEUR DE FUNES DEPUIS 10 ANS!

PIERRE DAVID présente
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES

LOUIS DE FUNES
Un film de JEAN GIRAULT Adaptation et dialogue de JACQUES VILFRID
MICHÉL GALABRU MAURICE RICHÉ GUY GROSSO MICHÉL MODO
JEAN PIERRE RAMBAL FRANCE RUMILLY JACQUES FRANCOIS MARIA MAUBAN
UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

Berri 288-2115 Côte-des-Neiges 735-5527 Jean-Talon 725-7000
Odeon Laval 687-5207 Brossard 3 465-5906 Verdun 766-2092
Rex St-Jérôme Capitol St-Jean Mascouche 1 474-4141
Ciné-parc Odeon 2 655-0692-523-9751
Ciné-parc Vaudreuil 1 455-5154-861-0659
(Le Film aux Mascouche, Verdun, Rex, Capitol & Ciné-Parcs)

Gunter Christmann
Tromboniste allemand
accompagné du NEW ART MUSIC and ENSEMBLE
(NAME de Toronto)
présenté en collaboration avec
l'Institut Goethe

le lundi, 15 octobre à 20:00 h
au Théâtre de l'île
1, rue Wellington, Hull

Billets: \$3.00 Réservations (819) 770-3952

L'HISTOIRE D'UN VIOL 14 ANS
J'ai vu feu... j'ai vu feu de mouvoir dans un truck au fond d'une rue...

JULIE VINCENT GERMAIN HOUDE

MOURIR A TUE-TÊTE
réalisé par ANNE-CLAIRE POIRIER

le DAUPHIN 1 Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
DEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

«LE PREMIER FILM BERGMANIEN FAIT PAR UNE FEMME!»
— Sergio Leone

LOUISE MARLEAU
GAGNANTE DU PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

L'ÉCRAN COEUR POUR TOUS

Un film de Mireille Dancow
LOUISE MARLEAU FRANÇOISE FAUCHER
Produit par Robert Menard

5e SEMAINE! **Le PARISIEN 3** 1.30, 3.20, 5.15, 7.05, 9.00
486 STE CATHERINE 866-3856 Sam. dernier programme 11.05

Les Films René Malo présentent
Vous avez aimé "L'Animal"...vous adorerez... POUR TOUS

BELMONDO
PLUS DRÔLE PLUS CACAHOUILLE!

FLIC ou VOYOU

un film de GEORGES LAUTNER dialogues MICHEL AUDIARD
MARIE LAFORET MICHEL GALABRU

4e SEMAINE!
Le PARISIEN 4 LAVAL 2
486 STE CATHERINE 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 VERSAILLES 3
GREENFIELD PARK PL 671-6129 PLACE VERSAILLES 353-7880

Exposition et vente publique d'arts et métiers indiens du Canada.

Exposition et vente du 16 au 21 octobre 1979 de 10h à 18h.

Gravures à exemplaires limités
Sculptures sur bois
Bijoux
Mocassins

Parkas
Artisanat primitif
Poupées
Paniers

Date de fermeture: Les offres seront acceptées sur les lieux de l'exposition ainsi qu'au Bureau Régional de la Corporation au 25 avenue Bentley à Ottawa jusqu'à 12h, mardi le 30 octobre 1979.

Lieu de l'exposition:
Edifice commémoratif Victoria
Coin Metcalfe et McLeod, Ottawa, Ontario

Des formules d'offre sont également disponibles au Bureau Régional de la Corporation au 300, rue Notre Dame, Ville St. Pierre, Québec, H8R 3Z6 — tél. (514) 263-6297

Corporation de disposition des biens de la Couronne
Crown Assets Disposal Corporation

Sautez sur l'occasion!

Le nouveau théâtre expérimental et La Ligue Nationale d'improvisation

INI

(Le plus fort circuit d'improvisation au monde y compris l'U.R.S.S.)

présentent
Confrontation 79

LE PREMIER MATCH:
ROUGE vs BLEU

LUNDI, le 15 octobre 1979, à 21 h.

Endroit:
L'ATELIER CONTINU
1200 Laurier est (coin DeLaroché) (plus de 300 places!!!)
N.B. BILLETS EN VENTE 2 HEURES AVANT LE MATCH.

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT POUR TOUS
L'AMOUR EN FUITE

JEAN-PIERRE LÉAUD MARIE-FRANCE PISIER CLAUDE JADE DANI BOUOTHEE

le DAUPHIN 2 Sem.: 7.30 - 9.30
DEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060 Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

LES CINÉMAS FRANCE FILM

le nouveau film immoral (?) de Walerian Borowczyk
IBANS Adultes

les HEROÏNES du MAL

desjardins 2 12:30 - 2:35 - 4:40
BASILAIRE 1 288-3141 6:45 - 8:50

"INTERIEURS" WOODY ALLEN POUR TOUS
C'est un coup de maître.
Michel Peraz - LE MATIN DE PARIS
Un chef-d'œuvre.
Jean-Luc Douin-TELERAMA
DIANE KEATON MAUREN STAPLETON 4e sem.

desjardins 4 12:10 - 2:00 - 3:50 - 5:40 - 7:30 - 9:20
BASILAIRE 1 288-3141

Sélection officielle CANNES/1979 MONTREAL/1979 TORONTO/1979 MOSCOU/1979
"CE FILM FIGURE DÉJÀ PARI MI LES CHEFS-D'OEUVRE DE FELLINI."
"Une oeuvre pleine de subtilités, profondément poétique et parfaitement maîtrisée."
— Luc Perrault (La Presse)

"GLORIEUSEMENT DRÔLE... si profond, si humain et spirituel... 'Répétition d'orchestre' est l'un des meilleurs films de ce brillant metteur en scène."
— Vincent Canby - New York Times

"EXTRAORDINAIRE, BRILLANT... UNE MERVEILLE. Fellini a créé une oeuvre universelle..."
— William Wolf - New York

Federico Fellini PROVA D'ORCHESTRA VO. ST. FRANCAIS
RÉPÉTITION D'ORCHESTRE

LE DECLIN DE L'OCCIDENT EN DO MAJEUR
VICTOR LOEWY PRESENTE

Sem.: 7.30, 9.30. Sam.: 5.30, 7.30, 9.30. Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **elisee 2**

Un "opéra des gueux" servi par une rare galerie de personnages superbes.
— Nouvelles Littéraires.
MICHEL BOUJUT 3e Sem.

Monique Mercure Klaus Kinski Dominique Sanda Alain Cuny

La Chanson de ROLAND
un film de FRANK CASSENTI

L'AVENTURE DU J.E. BERNIER II "CAP AU NORD" POUR TOUS

Explo-Mundo

Un film couleur de Jacques Pettigrew & Marie-Eve Thibault

Sem.: 7.00, 9.15. Sam.: 4.45, 7.00, 9.15. Dim.: 12.30, 2.45, 4.45, 7.00, 9.15. **Cinéma 7art** 722-0302 3180 rue BELANGER

L'humour monstrueux d'Yvon Deschamps

par Nathalie Petrowski

Yvon Deschamps est tellement populaire qu'il attire d'année en année un nombre croissant et miraculeux d'admirateurs. Yvon Deschamps est tellement populaire que ça lui fait peur. C'est dans la peur qu'il commence son spectacle, c'est dans la peur qu'il le termine comme si l'humour n'était plus l'antidote mais la source même du malaise.

À l'entrée de la salle Maison-veuve mercredi soir, l'atmosphère de presse se faisait un devoir de remettre aux journalistes une feuille de statistiques sur laquelle on apprenait que plus de 66,000 spectateurs ont déjà acheté leurs billets pour le spectacle d'Yvon Deschamps. Que Dieu les bénisse, car ils s'aventurent tous vers le traumatisme national.

Il y eut une époque au Québec lors de parades notoires, et de manifestations volatiles où la police éprise de son rôle et en proie à la plus vive panique se mit à sérieusement jouer du muscle. Deschamps avait d'ailleurs écrit un fort joli monologue sur le sujet. Dix ans plus tard, la police s'est considérablement radoucie et c'est maintenant Deschamps qui la remplace au chapitre de la morale et de la matraque. Dans un décor de cour d'école, Deschamps qui ne veut plus avoir recours au folklore sympathique du petit peuple, met en scène le musée de l'horreur humaine dans lequel il fait parader tous les pauvres, miséreux, écopés, victimes sanglantes de la société contemporaine. Un spec-

taclé dur, sans merci pour le spectateur, tellement plagiare de la triste réalité que pour une fois ce n'est plus drôle. C'est d'ailleurs pour cela, suivant l'exemple de Francis Ford Coppola qui change la fin de son film *Apocalypse* comme il change de chemise, que Deschamps a interverti l'ordre de ses monologues pour terminer sur une note un peu plus légère. Mais cette modification de dernière minute ne change pas grand chose, les rires restent tout aussi parcimonieux et peu convaincants.

Rien n'est laissé pour compte dans ce salon funéraire de l'humour, tout y passe, les maladies terminales, les enfants mongols, les infirmes, les accidents au travail, les patrons tortionnaires, les fascistes réactionnaires d'extrême-droite, les gauchistes manipulateurs, Deschamps fait table rase de toutes les causes parce que comme il le dit si bien « toute bonne cause a sa victime ». Ses intentions sont pures et donnent dans la revendication sociale à la Lenny Bruce, avec le jazz en moins et


la culpabilité en plus. Car, Deschamps n'a pas l'arrogance frondeuse et désespérée d'un Lenny Bruce, il veut «fesser» sur les gens sans toutefois leur faire mal parce que dans le fond il en veut moins au monde qu'il s'en veut à lui-même. Sous le petit côté suicidaire, se dessine le profil d'un homme angoissé qui s'arrange finalement pour que ses pires peurs se réalisent.

SAMEDI, le 29 octobre 1979 à 17 heures

AVEC: Tim Hutchins
Berta R. Grinhaus
Luis Grinhaus
Denise Lupien
Robert Verobes
Guy Fouquet

OEUVRES: Beethoven, Grieg, Bloch, Strauss

ENTRÉE: \$3.00
Age d'or - étudiants: \$1.00



Musica camerata montreal
CITADELLE 2085 RUE DRUMMOND STREET

Molière comme au grand siècle

par Jacques Larue-Langlois

Dom Juan, de Molière, une production du Théâtre du Nouveau Monde, mise en scène par Jean-Louis Roux; décors, costumes et éclairages: Robert Prévost; avec (par ordre d'entrée en scène): José Descombes (Gusman puis Le pauvre), Luc Durand (Sganarelle), Léo Ilial (Dom Juan), Denyse Chartier (Done Euvre), Mireille Deyglun (Charlotte), Jacques Rossi (Pierrot), Sylvie Léonard (Mathurine), Christian Saint-Denis (Lavolette), Paul Savoie (Dom Carlos), Raymond Bouchard (Dom Alonso), Jacques Morin (Monsieur Dimanche) et Jean-Louis Roux (Dom Louis); à l'affiche du TNM à 20 heures, jusqu'au 3 novembre — relâche les lundis.



«Dom Juan» au Théâtre du Nouveau-Monde

Victime l'an dernier de l'intolérance des dévots contemporains face aux représentations de la pièce de Denise Boucher *Les fées ont soif*, le directeur artistique du TNM, Jean-Louis Roux, a tenu à marquer l'ouverture de la présente saison dans son théâtre en s'associant à une autre victime du même clan, trois siècles plus tôt, Molière, dont le Dom Juan doit faire relâche forcée après quinze représentations à grand succès, au printemps de 1665. Dans l'un et l'autre cas, les motifs de scandale sont du même ordre: des personnages de théâtre, dont les auteurs

étouffent sous les structures sociales et le poids des préjugés bigots, ont fait profession de non-oi.

Le parallèle s'arrête ici car, si dans le cas de la pièce de Denise Boucher la révolte des femmes sourdait de la condition infâme dans laquelle elles sont maintenues depuis des siècles avec l'appui de la religion, Dom Juan pour sa part n'offre à son ignoble conduite aucune excuse valable outre celles de son égoïsme profond et de vouloir se singulariser à tout prix par rapport à son milieu. Ignore la conduite de Dom Juan? Oui, dans ses rapports avec les femmes justement qu'il méprise et traite en objets en prétendant les aimer

toutes, comme dans sa suffisance et son orgueil démesurés, comme encore dans son arrogance envers un pauvre qu'il consentira à soulager après avoir tenté de l'humilier dans ses principes mêmes.

Dom Juan, issu de la grande bourgeoisie du XVIIe siècle, est hypocrite et le proclame devant son valet Sganarelle, se réclamant même de l'hypocrisie congénitale de sa classe pour tenter de s'en démarquer. De meurtres en séductions, de railleries en mépris, il marche vers une mort certaine que les frères d'une épouse séduite et abandonnée se chargeront d'organiser en lui donnant l'allure de quelque machination divine.

La pièce n'est pas du plus grand Molière et ce personnage qui se prend au sérieux reste profondément antipathique, malgré le courage qu'on doit lui reconnaître de braver les interdits d'une époque fondée sur la tartufferie, où le roi, comme sa noblesse, se conduisait comme Dom Juan avec tous les jupons de la cour, priant dévotement à la chapelle avant de monter aux débauches de sa chambre.

Le grand rôle de la pièce, celui que s'était réservé Molière, c'est celui de Sganarelle, à la fois juge étonné et faire-valoir complaisant de son maître, Dom Juan. Luc Durand tient à merveille ce rôle pivot, se faisant tour à tour craintif ou désarmé, incrédule ou flatteur, menteur et voleur comme son maître mais toujours vibrant, toujours plein de vie, toujours d'une présence envahissante, articulé dans son verbe soutenu par une voix respectable, riche dans sa gamme de grimaces et de mimiques inoubliables. S'il faut voir la pièce, ce rôle pour lui, pour ce rôle qui lui va à merveille.

En Dom Juan, Léo Ilial est parfaitement idoine: beau, noble de port et d'allure, suffisant et tellement sûr de lui. Son discours idéologique, fondement ou justification de son attitude libertine, il le tient avec la grandeur méprisante qui sied.

Deux subventions

Le ministère des Affaires culturelles a octroyé récemment deux subventions de plus de \$100,000 à la danse institutionnelle: \$90,750 à l'École supérieure des Grands ballets canadiens et \$15,000 à la troupe des GBC pour amortir les frais de la tournée européenne de l'été. La subvention à l'École fait suite à une première somme de \$90,000 versée en juin dernier complétant ainsi une subvention totale de \$181,500 pour l'exercice 1979-1980. Le ministère accorde ces subventions dans le cadre de son programme consacré aux arts d'interprétation.

Picasso

PARIS (Reuter) — La France a présenté jeudi ce que beaucoup d'experts considèrent déjà comme «la plus belle collection Picasso du monde».

Près de 2,000 oeuvres, des grands tableaux aux petites sculptures, en passant par les céramiques, les gravures et les lithographies, sont réunies au Grand Palais en une seule collection pour témoigner du génie d'un des plus grands artistes du 20ème siècle.

Cette collection représente en fait les droits de succession perçus par l'état français sur l'héritage fabuleux laissé par le peintre, mort à Mougins, dans le Midi de la France, en 1973.

En vertu d'une loi votée en 1968, autorisant l'état à recevoir des oeuvres d'art en paiement de droits de succession les ayant-droits de Picasso ont autorisé le gouvernement français à prélever une sélection à concurrence d'environ 300 millions de francs.

Le conservateur des Musées de France, M. Dominique Bozo, qui a dirigé la sélection dans l'incroyable production du peintre, a déclaré «Je suis convaincu que c'est ce que Picasso aurait réellement souhaité: une collection représentant l'ensemble de son oeuvre, réuni en un seul lieu.»

Les oeuvres présentées jeudi, en présence du président de la République Valéry Giscard d'Estaing, ne sont en réalité qu'une partie de la collection entière, qui sera installée dans l'hôtel Aubert de Gontenay, immeuble historique du quartier du Marais.

EDITH FARRELL PRÉSENTE
LES PEINTURES ET SCULPTURES DE

Jordi Bonet
Yvon Coderre
Laurent Bonet
Réjean Laramée

MANOIR ROUVILLE-CAMPBELL

Ville de Mont St-Hilaire
ouvert les Samedi Dimanche de 11 à 19h
Tél.: 467-0237

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL DE L'U.Q.A.M.

présente
Le Théâtre Parminou
dans Ô Travail
Les 11, 12, 13, et 14 octobre prochains à 20h30.
\$3.50/personne

Studio Théâtre Alfred Laliberté
Pavillon Judith-Jasmin
Entrée métro, clocher 1435 Saint-Denis
ou portail 455 est, Ste-Catherine.

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER

SAISON 79-80

Avec:

Pierre THÉRIAULT
Janine SUTTO
Roger GARAND
Gisèle SCHMIDT
Michèle DESLAURIERS
Anne VILLENEUVE
Gilles PELLETIER
Françoise GRATON
Edgar FRUITIER
Réjean GUENETTE

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE

4353 est Ste Catherine
Tél.: 253-8974

Au théâtre on voyage... d'octobre à décembre

au Kentucky en 18... un western fantaisiste
DU VENT DANS LES BRANCHES DE SASSAFRAS
de **RENE DE OBALDIA**
mise en scène: Yvan Canuel
de janvier à mars

au Québec en 19... un vieux couple arrive à ses noces d'or.
ENCORE UN PEU
de **SERGE MERCIER**
mise en scène: Jean-Luc Bastien
de mars à mai

à Venise en 17... de l'amour, de l'amour et toute la fantaisie du théâtre vu des coulisses.
L'AMOUR DES TROIS ORANGES
de **ALEXANDRE ARNOUX**
mise en scène: Gilles Pelletier

UN HOMME ET UNE FEMME... 13 ANS APRÈS!

filmé par **CLAUDE LELOUCH**

CATHERINE DENEUVE JACQUES DUTRONC

avec JACQUES VILLERET - EMILE GENEST - JACQUES GODIN
musique de FRANCIS LAI (chantée par FABIENNE THIBEAULT)

5e SEMAINE! PARIS: 12.25, 2.35, 4.45, 7.00, 9.10, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.20. LAVAL: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.00. SEM. 7.00, 9.00.

Le PARISIEN 5 LAVAL 3
486 STE CATHERINE 0 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC. SAISON 1979-1980

MAREK JABLONSKI
Pianiste RÉCITAL CHOPIN

Polonaise en fa dièse mineur, Opus 44
Andante spianato et grande polonaise brillante, Opus 22
Polonaise-Fantaisie en la bémol majeur, Opus 61
Polonaise en ri bémol majeur, Opus 53
Scherzo en si mineur, Opus 20
Scherzo en si bémol mineur, Opus 31
Scherzo en do dièse mineur, Opus 39

LUNDI, 19 NOVEMBRE 20h30
\$12 \$10 \$8 \$6

ITZHAK PERLMAN Violoniste	Déc. 3	20 h 30
SOIRÉE VIENNOISE Vienna Chamber Orchestra Philippe Entremont	Jan. 14	20 h 30
ENSEMBLE FOLKLORICO NACIONAL DE CUBA	Fév. 7 au 10 Fév. 10	20 h 30 14 h 30
ANDRES SEGOVIA Guitariste	Mars 3	20 h 30
PETITS CHANTEURS DE VIENNE	Mars 10	20 h 30

ESCOMPTE DE 15% sur l'achat d'un MINIMUM DE QUATRE SPECTACLES.

Commandes téléphoniques pour CHARGE X et MASTER CHARGE: signalez 935-0678.

Commandes postales à: Concerts et Artistes Canadiens Inc., 2090 ouest Sherbrooke, Suite 5, Montréal H3H 1G5.

SALLE WILFRID-PELLETIER

SPLENDIDE ET TOUCHANT.

Un film d'une grande beauté.

UN PUR MOMENT DE CINÉMA... UN PLAISIR RARE. CINÉMA DE FRANCE

Un très beau et très grand film.

L'émotion naît de la beauté et de la perfection. C'est la réussite absolue!

D'UNE BEAUTÉ PARFAITE!

LA RENCONTRE DES PLUS BRILLANTES COMÉDIENNES DANS UN FILM SOMPTUEUX ET EXALTANT OU S'AFFRONTENT LA PASSION, LA SAUVAGERIE ET LE ROMANTISME.

ISABELLE MARIE-FRANCE ISABELLE
ADJANI · PISIER · HUPPERT

ISABELLE ADJANI · MARIE-FRANCE PISIER · ISABELLE HUPPERT
un film de ANDRÉ TECHINE
avec PASCAL GREGORY · PATRICK MAGEE · HELENE SINGER · ROLAND BERTIN · JEAN SORREL
scénario et dialogues ANDRÉ TECHINE · PASCAL BENTZER · musique PHILIPPE SARDE
Une sélection des FILMS MULTIS

Les Soeurs Brontë

ISABELLE ADJANI · MARIE-FRANCE PISIER · ISABELLE HUPPERT
un film de ANDRÉ TECHINE
avec PASCAL GREGORY · PATRICK MAGEE · HELENE SINGER · ROLAND BERTIN · JEAN SORREL
scénario et dialogues ANDRÉ TECHINE · PASCAL BENTZER · musique PHILIPPE SARDE
Une sélection des FILMS MULTIS

CREMAZIE Sem.: 6.45 - 9.15
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210 Sem.-Dim.: 1.45 - 4.15 - 6.45 - 9.15.



M. Ioannis Akrivas, locataire du Château Esplanade où il n'y a plus de chauffage ni d'eau chaude depuis deux semaines, indique le dommage infligé à la fournaise de l'immeuble hier matin lorsqu'un plombier est allé enlever le brûleur à l'huile.

Privées de chauffage, six familles demandent une injonction contre leur propriétaire

par André Tardif

Privées de chauffage et d'eau chaude depuis deux semaines, sous prétexte que l'édifice à appartements qu'elles habitent est sur le point d'être rénové, six familles du centre de la métropole ont décidé de lutter jusqu'au bout contre leur propriétaire.

Hier, elles demandaient une injonction en Cour supérieure pour forcer la compagnie Château Esplanade Inc. à rétablir le chauffage et l'eau chaude, inclus dans le bail qu'elles ont signé.

Mais au moment où la procédure judiciaire était entreprise, un plombier, accompagné du concierge, vidait toute la tuyauterie d'eau chaude dans la section nord de l'édifice, en plus de démonter le brûleur à l'huile de la fournaise et d'endommager celle-ci. Un peu plus tard dans la journée, l'eau chaude revenait au robinet, froide évidemment, et la fournaise demeurait brisée.

« Quand nous avons demandé au concierge pourquoi il agissait ainsi, il nous a répondu que c'était pour empêcher l'eau de geler », a dit hier M. Ioannis Akrivas, père d'une famille de trois jeunes enfants et l'un des locataires contestataires, lors d'une conférence de presse convoquée par le Comité logement St-Louis.

« De plus, l'un des propriétaires, M. Pierre-Alfred Pa-

rent, nous a déjà dit qu'il ne mettrait plus une seule goutte d'huile dans la fournaise parce qu'il n'en avait plus les moyens. »

M. Parent est des Administrations Parent-Gariépy, qui achetaient l'immeuble en septembre 1978. Cette société a la même adresse (4456 St-Denis) que les Rénovations Parivert Inc., qui ont obtenu le contrat de rénovation après entente avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Ville de Montréal, qui a récemment accordé le permis.

M. Akrivas ne comprend pas pourquoi l'on veut rénover la section nord de l'immeuble, qui l'a été il y a six ans lorsqu'il y a été emménagé. Une visite a permis de constater que son logis était en effet très propre

et très habitable.

« Nous croyons que les propriétaires veulent faire des rénovations luxueuses pour ensuite louer à des gens qui pourront payer des loyers très élevés, dit-il. Avant de rénover, il fallait se débarrasser des anciens locataires qui ne payaient pas cher, ce qui fait qu'on a eu plusieurs problèmes. »

« On offre en effet depuis bientôt deux ans des baux mensuels aux locataires, dans le seul but d'affirmer-il de les mettre dehors plus rapidement. On encore, on leur offre de déménager « au mois » dans la section sud, dans des logements longtemps abandonnés et qui se sont détériorés rapidement, ou la vermine s'est installée et où les odeurs sont parfois nauséabondes.

L'immeuble en briques, construit il y a une cinquantaine d'années, est situé rue de l'Esplanade, entre les rues Marie-Anne et Mont-Royal, face au parc Jeanne-Mance ainsi qu'au Mont Royal. On y retrouve 84 logements spacieux, la majorité donnant sur de vastes cours intérieures. Dans la section nord, il ne reste plus que six locataires, les autres ayant cédé aux pressions de démolition. Dans la section sud, il y aurait une douzaine de locataires, tous à louer mensuel et tous obligés de partir sur simple avis.

M. Akrivas ajoute qu'une coupure de chauffage et d'eau chaude s'était également produite vers Noël l'an dernier, durant deux semaines. La Régie des loyers du Québec avait par la suite offert aux locat-

res encore sur place une réduction de 10% de leur loyer. Plus récemment, face à un avis d'éviction, ces derniers obtenaient un sursis d'un an de la part de la régie. Celle-ci invoquait notamment que le propriétaire n'avait pas, lors de l'audience, « produit les pièces au soutien des renseignements fournis » et qu'il avait de plus déjà demandé et obtenu deux remises de cette même audience.

Une marche: de marche en marche!

LE BRIDGE

L'ouverture dangereuse

par Philippe Brugnon

Titulaire de la chronique de bridge au DEVOIR, le docteur Charles Durand est actuellement en convalescence. Ce qui l'oblige à interrompre sa collaboration pour une période indéterminée. Il remercie ses fidèles lecteurs de leur compréhension et les prie de l'excuser. Entre-temps, nous offrons la chronique de bridge de Philippe Brugnon qui paraît dans LE MONDE de Paris.

On a tendance, en tournoi, à ouvrir de plus en plus « léger », mais cette politique, qui est souvent efficace en tournoi par paires, peut coûter cher en partie libre ou en tournoi par équipe de quatre, comme ce fut le cas dans la donne suivante du Grand National d'Amérique.

Bridge hand diagram showing cards and suits for both North and South players. Includes a small table with symbols and numbers.

Un mot nous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

A crossword puzzle grid with numbers 1 through 12 indicating the starting positions for the clues.

- 1-Relatif au motonautisme.
2-Qui a de l'élegance.
3-Celui qui fait partie des forces armées.
4-Éminence.
5-De la Belgique.
6-Héros grec.
7-Affirmation.
8-Rends égal.
9-Mère de Marie.
10-Féral un éternement.
11-Enveloppe l'œililler.
12-Du verbe avoir.

- 1-Vers la messe, prière pour les vivants et pour les morts.
2-Registre du parlement de Paris 1254 à 1318.
3-Pareil.
4-Partie antérieure d'un projectile.
5-Relative au pays où l'on est né.
6-Insensible à la douleur.
7-Quel rend service.
8-Île de l'Atlantique.
9-Héroïne d'une légende médiévale.
10-Du verbe être.
11-Objet servant aux usages de la vie courante.
12-Troublé.

Garderies: la C. de commerce défend l'entreprise privée

QUÉBEC (PC) — La Chambre de commerce de la province de Québec ne peut accepter les « exclusions imposées aux entreprises privées qui désirent obtenir un permis de garderie ».

C'est ce qu'a affirmé le vice-président de l'organisme, M. Pierre Tremblay, alors qu'il témoignait hier devant la commission parlementaire chargée d'étudier l'avant-projet de loi sur les garderies.

M. Tremblay a signalé que les articles 31, 33 et 60 de l'avant-projet de loi excluaient les corporations à but lucratif pour l'obtention d'un permis de service de garde.

« Au moment où le gouvernement proclame l'entreprise privée comme cellule de développement, cette exclusion nous apparaît particulièrement malvenue », a dit M. Tremblay.

33 morts dans une mine en Pologne

KATOWICE (AFP) — 33 mineurs ont été tués mercredi soir par un coup de poussières dans une houillère de Bytom, à une vingtaine de kilomètres

au nord de Katowice (Pologne), a annoncé hier soir l'Agence de presse polonaise « PAP ».

L'explosion s'est produite dans une galerie de la mine « Dymytrow » à une profondeur de 774 mètres. Sur les 43 mineurs qui se trouvaient dans la zone du sinistre au moment de la déflagration, 10 ont pu être sauvés. Trois d'entre eux ont été hospitalisés.

NÉCROLOGIE

FRÈRE WILZA BERNIER CLERC DE SAINT-VIAEUR (1902-1979)

Le Frère Wilza BERNIER, Clerc de Saint-Viateur, est décédé à Joliette le 9 octobre 1979, à l'âge de 77 ans et 5 mois, dans sa 47e année de profession religieuse. Né à Saint-Joseph de Lévi, le 22 mai 1902, il fit ses études au Collège de Lauzon. Il entra au Noviciat de Joliette en 1931 et émit ses vœux perpétuels en 1935.

Toute la carrière du Frère Wilza BERNIER fut consacrée à l'éducation des jeunes. Il fut successivement professeur à Beauharnois, St-Rémi, St-Lambert et Joliette. Préfet de Discipline au Collège Saint-Joseph de Berthierville de 1939 à 1952, et au Collège Notre-Dame de Roberval, de 1953 à 1957; Sacristain à la Maison-Quebec de Joliette de 1960 à 1968. Il prit sa retraite au Centre Champagnieur à Joliette, en 1970.

La dépouille mortelle est exposée à la Résidence provinciale des Clercs de Saint-Viateur, 132 nord, St-Charles, Joliette, où les funérailles auront lieu en la chapelle de la communauté, le 12 octobre à 14.00, suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation à Joliette.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Legal notices section containing various court orders, public notices, and tender announcements. Includes details about property sales, court proceedings, and procurement opportunities.

Advertisement for Société d'habitation du Québec, featuring a logo and text about housing services and programs.

Large advertisement for APPEL D'OFFRES (Call for Bids) for a construction project. Details include project number, location, and contact information for the project manager.

Advertisement for VILLE DE MONTRÉAL CIDEM OPÉRATION 10 000 LOGEMENTS Emplacement 24-3. Includes a logo and detailed information about the housing operation and the role of the project manager.

Impricom a fait du handicap de la paralysie cérébrale un sujet de fierté

par François Barbeau

Selon l'échéancier annoncé au printemps, Impricom, l'imprimerie gérée et exploitée en majeure partie par des personnes handicapées, emménagera dans ses locaux au début de novembre, et devrait exécuter ses premiers contrats dès la nouvelle année.

C'est ce qu'a fièrement annoncé hier l'instigateur et directeur de ce projet, M. Michel de Césaire, qui a transformé le handicap de la paralysie cérébrale en une détermination inébranlable et un désir d'aider ces autres handicapés qui se butent, du fait des gens qu'on dit normaux, à des refus et à des portes closes quand il s'agit de trouver du travail.

Depuis l'annonce de ce projet, des pas de géants ont été accomplis par des personnes qui, pensaient les employeurs qui leur ont refusé du travail dans le passé, étaient incapables de travailler convenablement.

Parmi une quarantaine de candidatures à un programme de formation, M. de Césaire et

ses adjoints en ont retenu 12 qui ont suivi cet été un stage en imprimerie d'une durée de quatre mois au Cégep Ahuntsic.

Hier, les stagiaires, qui ont tous terminé leur cours avec succès, témoignaient de leurs efforts et de ceux de leurs professeurs, et ne cessaient de dire avec un sourire radieux qu'ils avaient été transformés psychologiquement par ces quatre mois.

« J'ai appris que j'étais un gars rentable », affirmait l'un d'eux, tandis qu'un de leurs professeurs ne pouvait s'empêcher de remarquer qu'avec « leur tenacité, le succès d'Impricom était assuré ».

A court terme, les objectifs d'Impricom sont de créer des

emplois, en particulier pour les personnes handicapées, d'établir pour elles un milieu de travail fonctionnel, de rentabiliser l'entreprise dans les meilleurs délais et de produire un travail de qualité appréciable, et ce dès le début.

A long terme, Impricom voudrait bien pouvoir créer encore plus d'emplois et sensibiliser la population au potentiel de ces personnes handicapées, pour accélérer l'intégration de ces dernières dans le milieu du travail.

Les prévisions de vente pour la première année ont été établies à quelque \$200.000. « Nous aurions pu être plus optimistes, a dit M. de Césaire, mais il faut laisser aux employés un certain temps de

rodage avant qu'ils fournissent leur plein rendement. » Le taux d'efficacité, selon les professeurs du Cégep Ahuntsic, sera de 30% pendant les trois premiers mois de production, taux qui augmentera de cinq pour cent par mois pour atteindre 65% à la fin de la première année de production.

Le département de production comptera un contremaître et six employés, dont cinq des stagiaires de cet été et un pressier d'expérience, recruté sur le marché du travail.

Impricom, consciente de ses limites, se lancera au début dans la fabrication de produits présentant le double avantage d'être en grande demande et facile à fabriquer.

30 jours de prison pour avoir frappé un inspecteur de l'OCQ

par Louis-Gilles Francoeur

Le juge Maurice Allard, de la cour des Sessions de la paix, a condamné hier à un mois de prison un entrepreneur en construction de la région métropolitaine qui infligeait, le 3 août dernier, diverses blessures à un inspecteur de l'Office de la construction du Québec (OCQ) durant l'exercice de ses fonctions.

L'entrepreneur en question, M. Antonio Maravantano, pourra purger sa peine à raison de quinze fins de semaine d'affilée à compter du 20 octobre en plus de garder la paix pendant deux ans. L'accusé, représenté par Me Maurice Hébert, a plaidé coupable aux accusations de voies de faits portées contre lui et son procureur a fait remarquer au tribunal que son client n'avait aucun dossier judiciaire.

Le magistrat semble avoir retenu, en imposant une peine d'emprisonnement au lieu d'une amende, une partie des arguments du

procureur spécial du ministère de la Justice chargé des poursuites criminelles dans la construction, M. Henry Keyselink, qui réclamait une sentence exemplaire.

Le procureur du ministère a mis en preuve que l'inspecteur de l'OCQ, M. Robert Bisson, s'était présenté au chantier où travaillait l'accusé comme sous-traitant, le 1er août dernier, et qu'il remarquait un échafaudage sans garde-fou, interdit par le code de sécurité de la construction. Des employés de l'accusé s'affairaient à poser des briques en haut de cet échafaudage sans porter le moindre harnais de sécurité. L'inspecteur a alors décrété les correctifs qui s'imposaient.

À son retour sur le même chantier, quelques heures plus tard, M. Bisson constatait que ses recommandations étaient restées lettre morte, que les scellés apposés par lui le matin même sur l'échafaudage n'avaient pas été respectés et que le travail s'était poursuivi dans les mêmes conditions.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 286-1201

• Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots
• Tout mot supplémentaire coûte \$0.15 chacun
• Minimum: 2 parutions

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes. Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 286-1201

• Chaque parution coûte \$8.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AIDES DOMESTIQUES

DOMESTIQUE fiable pour petite famille, possédant autres domestiques. Logé et nourri. Références impeccables nécessaires. meilleur salaire possible, bienvenue Portugais et immigrants. Écrire à Case Postale 8 Station 'E', Montréal 17-10-79

Gouvernante-ménagère demandée. Logée et nourrie, 5 jours par semaine, 2 enfants d'âge scolaire. Outremont, téléphone après 19:00 heures 739-7161 15-10-79

Personne responsable pour garder bébé de 3 mois, légers travaux domestiques, 5 jours par semaine. Quartier N.D.G. 486-7667 13-10-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaïne. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

AMEUBLEMENT chambre à coucher en érable, 2 lits jumeaux avec sommier, 1 grand bureau avec miroir, 1 table de nuit, bibliothèque. Prix demandé: \$450. 284-1737. 26-10-79

ANIMAUX À VENDRE

L'Étoile Polaire Chénit. Nous vous offrons des chiots de parents hautement sélectionnés pour leur tempérament doux, leur conformation et leur beauté. Les fameuses Samoyèdes et Malamutes Willnda. Plus de 40 champions canadiens en 10 ans. Aussi Colleys: sables, tricolores ou bleus merle. 1-796-3155. 1004, 5^e rang. La Présentation, St-Hyacinthe, sortie 130 Nord. 1-11-79

ANTIQUITÉS

DENTELLES ANCIENNES Du charme dans vos fenêtres. Du "Retro" sur votre lit; tout pour la maison... Pièces exclusives et authentiques. 738-7378 15-10-79

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) - bibelots - bronze - tableaux - petits meubles - gravures - par Louis Icart - bijoux - cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

Meubles canadiens en pin: armoires, coffres, commodes, table traverse, armoires, buffet bas, encoignures, tables, bergantes et autres 659-2651. 22-10-79

Belles reproductions de meubles canadiens: prototypes de haute qualité: armoire Louis XV, buffet 2 corps et armoire pointe diamant. Buffet 2 corps vitré avec losanges. 659-2651. 15-10-79

ABSOLUMENT BESOIN, anciens meubles toutes sortes, tapis orientaux, bronze, tableaux, fourrures, horloges. 374-1224. 1-11-79

Belle commode canadienne en pin, 45 X 43, \$250. Particulier 733-1460 15-10-79

MAGNIFIQUES portes d'armoires, style Louis XIV et Louis XV, chêne et noyer, 19e et 18e. Tête de lit de cuivre antique 62" large. 671-7177. 15-10-79

APPARTEMENTS À LOUER

Côte des Neiges (secteur) grands, propres, repeints 3 1/2, 4 1/2 chauffés, eau chaude, poêle, réfrigérateur, balcon. \$215 à \$250. 739-2913 15-10-79

Attrayant, Kent 2780, 4 1/2, façade clair, ensoleillé, balcon, thermostat individuel, location réduite, sous-location 1^{er} décembre. 342-2939 - 738-4593 - 739-5355 15-10-79

A sous-louer, 4 1/2, 2 s.b., \$465. Place Concorde, 3355 Reine Marie, après 6:00 heures. 341-1773 10-10-79

ST-HENRI: Une réelle opportunité sur Notre-Dame ouest où l'on retrouve toutes les boutiques d'antiquaires un petit édifice commercial contenant 2 boutiques et un app. de 6 pièces à l'étage. Une abaïne à \$45.500. Georgette Tremblay 935-8541. rés: 937-6597. A.E. LePAGE (QUÉBEC) INC. BROKERS. 13-10-79

APPARTEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT, Prévillé, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, de luxe avec foyer naturel, appareils ménagers inclus. Aussi tennis, piscine et sauna. 465-3701 - 465-4700. 1-11-79

Superbe 4 1/2, meublé, V.M.R., sous-location, nov à mai 80, option prolongation. Occupé par décoratrice. Ensoleillé. Foyer. Femme ménage, stationnement disponible. Cause: transfert temporaire. \$485. 341-4009. 15-10-79

CARRE ST-LOUIS, 371, près métro Sherbrooke, 4 pièces chauffées, 2ième étage, balcon, réfrigérateur, poêle, tapis inclus. Taxes, électricité payées. \$300. 282-0145. 15-10-79

OUTREMONT, ave Bernard, joli 6 1/2 au demi sous-sol, équipé, eau chaude, chauffé, édifice tranquille. Libre 1^{er} novembre. \$240. Références. 272-9884. 15-10-79

SOUS LOUER, 6 1/2, tapis mur à mur, 215 Jean-Talon est. \$225, par mois, cuisinière, réfrigérateur. Prés métro, autobus. Immédiatement. 272-8267 jour, 620-2608 soir. 15-10-79

APPARTEMENTS À PARTAGER

ANGLOPHONE partagerait grand 6 1/2 très confortable à Westmount avec universitaire ou employé. Salle de bain et téléphone indépendants. Écrivez C.P. 34 Westmount H3Z 2T1 15-10-79

APPARTEMENTS À VENDRE

QUARTIER LATIN près UQUAM, projet de 6 beaux jardins logis rénovés. Terrasse - jardin - stationnement. 522-1149 658-0082 15-10-79

AUTOS À VENDRE

DATSUN 280ZX 2+2, automatique, couleur noire, GL, 1979, 20.000 milles, très propre, \$14.000. Cause de départ. Pierre Guérin 866-8091. 15-10-79

International Scout "II", 1977, 36.000 milles, 4 roues motrices, manuel, \$4500, particulier. 727-4789 13-10-79

CADILLAC coupé 1975, propreté et condition mécanique exceptionnelles, conduite par dame, jamais en hiver. 24.000 milles. 671-7177 Particulier. 16-10-79

VOLKSWAGEN, campeur, toit ouvrant, 1977, 28.000 milles, excellent état. \$6.000. Particulier 272-9622. 15-10-79

AVIS

PAYONS COMPANT et allons chercher disques rock, etc. et livres. 486-9535, 4h à 8h, P.M. 22-10-79

PERDU angle Duluth et St-Hubert, chat orange et blanc. Récompense. 844-3167. 15-10-79

REMERCIEMENT avec promesse de publier tous les ans, pour faveur obtenue à Jean XXIII et St-Antoine. R.H. 13-10-79

VIÉL OR ET ARGENT. Serge Lachapelle, acheteur de vieil or, d'argent et de monnaie. Payons comptant. 728-1817. 1-11-79

BUREAUX À LOUER

À 2 pas de la Place D'Armes, attrayant bureau 20 x 25 environ. Dans Vieux Montréal. Artistiquement rénové récemment. Fenêtres Charles Dickens. Chaleuruse atmosphère. Faut voir pour croire! 844-4427 13-10-79

CHALET À LOUER

VAL-DAVID, luxueux, chalet neuf, tout équipé, 3 chambres, 2 salons, foyer, lave-vaisselle, bar, système de son, télévision, chauffage électrique, déneigement, etc. \$3.500. 527-5903, 525-0962 1-11-79

LAC MAGOG, près Orford, maison à louer meublée, 3 chambres, 2 salles de bain, grand "living". Foyer de pierres, piste de ski de fond: 1 1/2 mille. 484-4098 ou 1-819 - 843-8616 15-10-79

À ST-DONAT, jolie chalet confortable, foyer Franklin, bord du lac Ouareau, \$1.500, pour la saison de ski plus chauffage. 731-5761 - 1-819-424-5902. 13-10-79

CHALET À LOUER

ST-JOVITE MONT TREMBLANT

Résidence secondaire privée, site exceptionnel, région sports d'hiver incomparable. Ski alpin et de randonnée à la porte. Chalet suisse, meublé et équipé luxueusement, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains complètes, appareils électroménagers, literie, cheminée, chauffage, déneigement, etc. Disponible immédiatement au 15 avril. Pas de groupe. Références exigées. \$4.000. 935-2848 ou 1-819-425-5189. 22-10-79

DOMAINE STE-AGATHE: Vacances. Luxueux Bavares, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Saison, semaine ski. (Aussi choix: 7 jours, 5 jours, weekend). Dépliants 256-6825, (819) 326-5836. J.N.O.

BROMONT, chalet meublé, déneigement, 3 chambres, foyer, sur la pente de ski, \$3.000. 1-534-3009 15-10-79

LAC OUAREAU, 5 ch., foyer, près de la réserve. 1^{er} novembre au 15 avril. \$3.200. 739-9308 - 819-424-5650 15-10-79

Près lac ORFORD 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. De novembre à mai. \$1.800.00 527-7317 22-10-79

ST-ADOLPHE D'HOWARD, lac Louise, chalet suisse, 3 chambres, foyer, cuisine séparée, ski alpin, ski de fond à proximité. 487-8684 - 842-5559 - (819) 327-3434. 13-10-79

STE-MARGUERITE, 1 hre de Montréal, 2 couples ou 5 personnes, foyer, lave-vaisselle, récemment rénové, exceptionnellement propre. Merveilleuse retraite dans la sauvagerie, ski de fond et alpin. \$2.250, saison. 274-6900 ou 1-228-3771 ou 1-228-3614. 15-10-79

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT, chambre meublée, accès à une grande cuisine équipée, \$85/mois, tout compris, 4841 Barclay #4, 738-6989 - 288-5535. 15-10-79

MEUBLEE, à 5 minutes de distance du métro Jarry. Inf. après 18 hres 273-2395. 15-10-79

COMMERCES À VENDRE

BOUTIQUE POUR DAMES. Gros chiffre d'affaires. Établie depuis 12 ans. Dépenses minimes. Cause: (fatigue) Pas d'agent. 636 Notre-Dame, Repentigny. 13-10-79

CONDOMINIUM

Ville St-Laurent, renseignement, Monique J. Desautels, André Archambault 332-1311 TRUST GENERAL COURTIER 13-10-79

CONDOMINIUM À LOUER

MONT-TREMBLANT, condominiums à louer, saison d'hiver, 1/2 mille du versant sud, appelez Manoir Pinoteau. Réservations: 819-425-2795. 15-10-79

COURS PRIVÉS

Cours de flûte traversière, 524-4607. 13-10-79

DEPLIANT GRATUIT pour apprendre la réparation de montres et bijoux. Institut d'horlogerie du Canada. 1012 Mont-Royal Est, Montréal 523-7623. 24-10-79

Cours de rattrapage, français et mathématiques, niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquez à 738-1209 J.N.O.

DEMANDES D'EMPLOI

Travaux divers de secrétariat, dactylo, petites traductions, comptabilité, tenue de livres, etc... 273-0594. 15-10-79

DÉMÉNAGEMENTS

À bas prix, appelez Pierre Déménagement, en tout temps, estimatif, gratuit 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIIS déménagements de tous genres, spécialité appareils électriques, assurance complète, 327-6026. 15-10-79

DIVERS

À BAS PRIX, entreposage: Autos, bateaux, camions, meubles, motos, roulettes. 937-9491. J.N.O.

Jeune fille, prévoyante et pessimiste, ne croyant pas à un règlement rapide de la grève d'autobus, aimerait se faire véhiculer par quelqu'un, restant près de l'hôpital Notre-Dame et se rendant dans les environs de Van Horn, Victoria. Pour plus d'inf. demandez Pauline à 738-0577 ou 526-4071. 15-10-79

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

8 1/2 PIÈCES pour professionnels, en face du parc Lafontaine. S'adresser le soir et les fins de semaine au 1129 Est Rachel. Laisser message si personne. 13-10-79

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

DISTRICT VILLERAY, local idéal pour professionnels ou petite entreprise, 2e étage, 271-9667 M. Chartier. 20-10-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

À bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

FERMES À VENDRE

COMTE ST-HYACINTHE: 4 porcheres maternités - superbe bâtisses - cottage 8 pièces - très propre - très rentable - fait voir. THERÈSE T. LARIVIÈRE 467-2156 467-6115 IMM. SELECT COURTIERS 13-10-79

FERME 11 arpents, 9 pièces, chauffage électrique, foyer, étable, manège, idéal pour équitation. Site exceptionnel. 65 milles de Montréal. \$57.500. 843-7344. 13-10-79

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU: Ferme 288 arpents - grande culture - très rentable - 27 arpents boisés - cottage 6 bâtiments - machineries. THERÈSE T. LARIVIÈRE 467-2156 467-6115 IMM. SELECT COURTIERS 13-10-79

ST-DOMINIQUE: Terre 75 arpents - grande culture - 7 arpents - façade - drainage - fossés - 15 arpents - érabes - prix \$44.000. THERÈSE T. LARIVIÈRE 467-2156 467-6115 IMM. SELECT COURTIERS 13-10-79

ULVERTON Petite ferme dans site enchanteur boisé et vallonné. Ancienne maison, grange, cabane à sucre. Excellent état. 35 acres. Prix intéressant. EXCL. Nicole Gauthier 656-7770 676-0906 TRUST NATIONAL COURTIER 13-10-79

FOURRURES

Manteau de phoque, Alaska, noir. Grandeur: 12-14 ans Cause: mortalité. 256-7418 17-10-79

GARDERIE

CHERCHE personne gale et stable pour 2 enfants, 6 hrs par jour, à Outremont. 739-9616. 15-10-79

Garderais enfants 5 jours, ambiance familiale, Outremont. 273-5925. 15-10-79

GARDIENNE pour bébé de 4 mois, pour fin novembre, 2 ou 3 jours par semaine. Références. Côte-des-Neiges et Queen Mary. Après 6 hres 733-7422. 13-10-79

GARDIENNE pour garçon 16 mois, 3 jrs et quelques soirs par semaine. Outremont. 271-1825. 16-10-79

PERSONNE RESPONSABLE, demeurant dans le secteur Outremont ou Ville Mont-Royal, pour garder 2 jeunes enfants, 1 jour par semaine. 735-0021. 16-10-79

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Ancien piano à vendre "LINDZAY". Très bonne condition. 389-0782 17-10-79

CAUSE départ, piano droit Yamaha neuf, couleur ébène, longueur 5', hauteur 3'9", prix \$2.500. 342-5798 13-10-79

LIVRES

COLLECTION ODE des pays. 22 volumes \$50.00 Les CAHIERES des DIX (Histoire du Québec) 1953-1974. 22 volumes \$50.00 739-8394 15-10-79

LIVRES

COLLECTION TIME-LIFE, 12 volumes sur plantes et jardins et 15 volumes sur les origines de l'homme. Neufs. En anglais. 464-2054. 15-10-79

LOGEMENTS À LOUER

PLACE DEGUIRE ST-LAURENT

NOUVEL EDIFICE

1 1/2, 3 1/2, 4 1/2 incluant taxe d'eau et électricité!

- climatisation
- tapis mur à mur
- cuisinière et réfrigérateur
- système anti-vol
- piscine et sauna
- terrasse paysagée sur le toit

visites de 11h à 21h fin de semaine de 11h à 18h

365, boulevard Deguire angle Jules Poitras, près de la gare du CN à Côte Vertu.

13-10-79

336-5226

LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC, haut/duplex, 5 pièces, non-chauffé, début novembre. Couple honnête et responsable. Références. 381-2107 le soir entre 6 et 7 heures. 15-10-79

LAJUNESSE 7600, 1/2, 3 1/2, meublés ou non meublés, taxes payées, cuisinière, réfrigérateur fournis, libre immédiatement. 276-1105. 13-10-79

MARQUETTE PRES DE LAURIER, 5 1/2, rez-de-chaussée, cour, Poêle, fournaise et laveuse fournis. Ménage frais fait. 1^{er} novembre \$190.00/mois. Après 6 heures: 526-7949. 15-10-79

OUTREMONT, haut de duplex, chauffé, 6 pièces, sous-sol garage, face Stanislas \$585 00. Libre novembre. 272-7933. 13-10-79

4

SPORTS

Contre les Flames d'Atlanta

Bernard Geoffrion remporte le match d'ouverture 3 à 1

par François Lemenu

Bernard Geoffrion a remporté sa première victoire comme entraîneur du Canadien, qui a défait les Flames d'Atlanta 3-1 dans le match d'ouverture, hier soir au Forum. Cette première victoire n'a pas été particulièrement convaincante, mais le verdict a été sans appel. Le Tricolore a largement dominé l'adversaire au chapitre des lancers (36-15) et sa victoire n'a jamais été mise en doute après le deuxième vingt.

ment de ses joueurs l'aura déçu.

On s'attendait en effet à une plus vive opposition des Flames qui comptent parmi les meilleures équipes du circuit Zeagler. Pourtant la réplique n'est jamais venue, même si le Canadien a joué bien en-dessous de ses moyens.

« On ne gagne pas une partie avec 15 lancers seulement, a ajouté MacNeil, qui n'a pas cherché une raison de la défaite des siens autre que celle d'avoir affronté un rival de premier plan. « Nous nous sommes couchés tard à la suite du match contre les Nordiques, mais cela n'est pas une excuse. Nous avons mal joué et le Canadien a bien fait. Voilà tout. » Les joueurs des Flames ont peut-être trouvé une différence entre l'adversaire d'hier et celui de mercredi au Colisée. Soixante minutes n'ont pas suffi semble-t-il pour s'ajuster.

Le défenseur Paul Reinhart, premier choix de l'équipe au repêchage, était pour sa part au Pays des Merveilles avant le début de la rencontre, et aussi pendant...

« J'avoue avoir été intimidé en sautant sur le patinoire du Forum, a dit Reinhart. Depuis des années que je vois le Canadien gagner à la télé et voilà que je me retrouve sur la même patinoire que les champions de la Coupe Stanley. J'en ai perdu un peu de mes moyens, c'est vrai. Et le match de ce soir n'avait rien de comparable avec celui contre les Nordiques. Les joueurs du Canadien sont tellement rapides qu'il est très difficile de les suivre. La saison ne fait que commencer cependant et je crois que nous avons les éléments voulus pour faire une belle lutte, même aux meilleures équipes. Et d'ici quelques semaines, MacNeil aura eu le temps de nous expliquer ce qu'il désire et nous pourrions alors revenir au Forum mieux préparés. »

Le Canadien a commencé le match tambour battant, bombardant Daniel Bouchard qui n'a cédé qu'une fois en première période. Pierre Larouche a en effet complété une très belle offensive de Mario Tremblay alors qu'il n'eut qu'à pousser le disque dans un filet partiellement abandonné. Le Suédois Kent Nilsson, d'emblée l'un des meilleurs joueurs des Flames, a créé l'égalité, profitant d'une maladresse de Brian Engblom. Nilsson s'est présenté seul devant Michel Larocque qu'il a déjoué d'une feinte tout à fait européenne.

Le Tricolore a largement dominé au chapitre des lancers au cours du second tiers (11-2) même s'il a subi deux désavantages numériques dont un de deux joueurs pendant 17 secondes. Cette domi-

nation du Canadien s'est traduite par deux buts, le premier de Larry Robinson dont le lancer haut a complètement surpris Bouchard, et le second par Guy Lafleur qui a réalisé un lancer terrible malgré une rondelle bondissante. De méchantes langues ont aussitôt demandé si Réal Cloutier pouvait en faire autant!

Le Canadien n'a cherché qu'à assurer sa victoire en troisième ce qui n'a pas ajouté au spectacle, malheureusement.

ÉCHOS — Le défenseur Guy Lapointe a été témoin du match ayant quitté l'hôpital où il a subi plusieurs examens. Les médecins ignorent toujours de quelle allergie souffre Lapointe. Il participera néanmoins à l'exercice de l'équipe ce matin mais il ne jouera vraisemblablement pas contre les Nordiques de Québec, demain soir au Forum. Gaétan Gingras, Daniel Geoffrion, Normand Dupont et Rick Meagher n'ont pas participé à la rencontre également pour le Tricolore. Curt Bennett et Bob MacMillan, meilleur pointeur des Flames l'an dernier, étaient aussi absents... L'ancien directeur général du Canadien, Sam Pollock, et Henri Richard ont été présentés à la foule au cours d'une courte cérémonie... L'entraîneur Bernard Geoffrion a reçu une ovation debout de la part des 16.106 spectateurs. Brad Marsh et Phil Russell des Flames ont d'ailleurs souhaité bonne chance à Geoffrion, qu'ils ont bien connu à Atlanta. Geoffrion en était du reste à sa 100e victoire comme entraîneur... Les Flames, qui n'ont pas vaincu le Canadien au Forum depuis le 13 février 1974, comptent cinq nouveaux joueurs cette saison. Il s'agit du gardien Pat Riggin, des défenseurs Pekka Rautakallio et Paul Reinhart, et des avants Kent Nilsson et Gary Unger.



Bill Smith attend, balle en main, que Bill Madlock, des Pirates, glisse au deuxième but pour le retirer en tentative de vol lors de la deuxième manche. Le receveur Rick Dempsey a effectué un relai parfait à Smith. (Photolaser AP)

La Série mondiale égale 1 à 1

Sanguillen donne la victoire aux Pirates en neuvième manche

par Richard Milo

En 1971, Manny Sanguillen avait terminé la Série mondiale avec une excellente moyenne au bâton de .379 contre les Orioles. Hier, il a frappé un coup sûr d'un point contre le receveur Don Stanhouse en neuvième pour procurer aux Pirates de Pittsburgh une victoire de 3-2 sous la pluie hier à Baltimore.

Les Pirates ont ainsi égalé la série une victoire à une avant de poursuivre la lutte à Pittsburgh, ce soir, alors que John Candelaria sera opposé à Scott MacGregor.

Sanguillen, 35 ans, que les Pirates utilisent presque exclusivement comme frappeur suppléant, a tiré un coup dans la droite, après deux retraits, pour pousser Ed Ott au marbre. Ott a obtenu un simple chancieux lorsque le deuxième but Billy Smith n'a pu maîtriser un simple chancieux lorsque le deuxième but Billy Smith n'a pu maîtriser son roulet qui a fait un mauvais bond devant lui. Phil Garner a ensuite obtenu un but sur balles avant que le gérant Chuck Tanner ne remplace son lanceur par Sanguillen.

Kent Tekulve a protégé la victoire des Pirates, retirant dans l'ordre les trois frappeurs à lui faire face en fin de neuvième. Tekulve a ainsi mis fin à une partie au cours de laquelle les Pirates ont fait oublié leur inertie de la veille

en réalisant de belles pièces défensives.

Notamment en sixième, lorsque les Orioles ont tenté sans succès de prendre l'avance 3-2 à la suite d'un ballon de John Lowenstein au champ droit. Le géant Dave Parker a immédiatement relégué au receveur Ed Ott pour retirer le coureur Eddy Murray au marbre.

Puis en septième, alors que Bill Robinson a disposé de Ken Singleton sur trois prises, avec les buts remplis.

Et aussi en huitième, lorsque Tim Foli a brillamment amorcé un double-jeu avec des coureurs au deuxième et premier but, sans aucun retrait.

Au total, les Pirates ont réussi 11 coups sûrs, trois de la droite, après deux retraits, pour pousser Ed Ott au marbre. Ott a obtenu un simple chancieux lorsque le deuxième but Billy Smith n'a pu maîtriser son roulet qui a fait un mauvais bond devant lui. Phil Garner a ensuite obtenu un but sur balles avant que le gérant Chuck Tanner ne remplace son lanceur par Sanguillen.

Kent Tekulve a protégé la victoire des Pirates, retirant dans l'ordre les trois frappeurs à lui faire face en fin de neuvième. Tekulve a ainsi mis fin à une partie au cours de laquelle les Pirates ont fait oublié leur inertie de la veille

lorsqu'il a quitté la quiétude de l'abri pour braver le temps et un Stanhouse que la pluie ne semblait cependant pas déranger tellement il tardait à décrocher ses surs.

Il était temps que Sanguillen mette fin au duel, et aussi que les deux clubs quittent Baltimore pour des lieux plus cléments. Les trois prochains matches auront lieu à Pittsburgh et les deux derniers, si nécessaires, à Baltimore.

Une foule de 53.739 personnes est pourtant demeurée jusqu'à la fin pour assister à la victoire des Pirates. En 1971, les Pirates l'avaient emporté en sept matches, pendant les deux premières parties à Baltimore. Sanguillen n'avait pas produit un seul point même s'il a alors réussi 11 coups sûrs en 29 présences au marbre. Il a déjà produit un point en deux présences en 1979...

ÉCHOS... La rumeur veut que Dallas Green succède à Danny Ozard comme gérant des Phillies de Philadelphie l'an prochain. Green a dirigé l'équipe au cours des six dernières semaines du calendrier. Le directeur-gérant Paul Owens devrait confirmer sa nomination après la Série mondiale. Favoris pour l'em-

porter dans l'est, les Phillies ont terminé au cinquième rang, malgré l'acquisition à prix d'or de Pete Rose... Des nouvelles encourageantes de Pittsburgh où les météorologues prévoient du soleil et une température de 11 degrés centigrades aujourd'hui...

Table with baseball statistics for Pirates (3) and Orioles (2). Columns include player names and various performance metrics like hits, runs, and errors.

Yvon Bélanger quitte les Expos

Yvon Bélanger, soigneur des Expos de Montréal, a remis hier sa démission, a annoncé le président du club M. John McHale. Bélanger, qui fut nommé à ce poste le 26 novembre 1974, a donné comme raison de sa démission, le calendrier des voyages. Il se joindra à l'organisation du Canadien de Montréal, une équipe avec laquelle il fut associé de 1959 à 1971, dont les huit dernières années en tant qu'entraîneur en chef. Son successeur sera annoncé à une date ultérieure.

ajouté qu'il aimerait bien que Green soit de retour à la barre des Phillies, mais que c'était à ce dernier de dire si le poste l'intéressait. Green avait assumé les fonctions de pilote après le congédiement de Danny Ozark, en fin de saison, et, sous ses ordres, les Phillies ont remporté 19 victoires et subi 11 revers.

DUBLIN, Pennsylvanie — L'ancien joueur étoile des Phillies de Philadelphie, Dick Allen ainsi que son épouse et ses trois enfants sont sortis indemnes de l'incendie qui a ravagé leur maison à Dublin, en Pennsylvanie. Allen, qui possède une écurie de course dans la région, s'occupe de l'entraînement de ses chevaux. Allen avait été une des étoiles des Phillies dans les années 1960.

PHILADELPHIE — Le directeur du personnel des joueurs des Phillies de Philadelphie, Paul Owens, a dit que le poste de gérant du club pour la prochaine saison avait été offert à Dallas Green. Il a

SOMMAIRES

Canadien 3, Flames 1

1ère période: 1-MONTREAL: Larouche 1 (Tremblay, Houle) 6:00; 2-ATLANTA: Wilson 2 16:05; Pénalités: Lalonde 8:25; 2e période: 3-MONTREAL: Robinson 1 (Riembrough, Lambert) 11:04; 4-MONTREAL: Lafleur 1 (Shutt, Houle) 16:07; Pénalités: Shand 8:11, Lambert 8:11, Marsh 8:32, Russell 8:41, Gaine 8:49, Robinson 8:54, Houle 8:54, Bouchard 8:54 (servie par Rot) 13:21; 3e période: Aucun point; Pénalités: Houle 8:56, Shand 8:59; Pénalités: Houle 8:56, Shand 8:59; Tira aux buts: 1-PHILADELPHIE: MacLesh 1 (Holmgren, Linseman) 13:32; Pénalités: Lewis 11:54, Barber 15:54; 2e période: 1-PHILADELPHIE: Holmgren 1 (Barros, Barber) 1:34; 3-PHILADELPHIE: Propp 1 (Clarke, Leach) 2:38; 4-PHILADELPHIE: Hill 1 (MacLesh, Padlock) 3:15; Pénalités: Lewis 5:44, Nystrom 9:20, Bathe 9:20, DuPont 13:28, MacLesh 18:39; 3e période: 5-NEW YORK: Bossy 1 (Trotter) 5:32; 6-NEW YORK: Trotter 1 (Torelli, Person) 15:14; 7-PHILADELPHIE: Gorenec 1 (Bridgman) 16:34; Pénalités: Bathe 6:54, Howatt 17:43, Holmgren 19:24; Tira aux buts: NY Islanders 8 13 13-34; Philadelphie 8 15 8-31; Gardiens: Smith, NY Islanders; Myre, Philadelphie; Assistance: — 18,077.

Flyers 5, Islanders 2

1ère période: 1-PHILADELPHIE: MacLesh 1 (Holmgren, Linseman) 13:32; Pénalités: Lewis 11:54, Barber 15:54; 2e période: 1-PHILADELPHIE: Holmgren 1 (Barros, Barber) 1:34; 3-PHILADELPHIE: Propp 1 (Clarke, Leach) 2:38; 4-PHILADELPHIE: Hill 1 (MacLesh, Padlock) 3:15; Pénalités: Lewis 5:44, Nystrom 9:20, Bathe 9:20, DuPont 13:28, MacLesh 18:39; 3e période: 5-NEW YORK: Bossy 1 (Trotter) 5:32; 6-NEW YORK: Trotter 1 (Torelli, Person) 15:14; 7-PHILADELPHIE: Gorenec 1 (Bridgman) 16:34; Pénalités: Bathe 6:54, Howatt 17:43, Holmgren 19:24; Tira aux buts: NY Islanders 8 13 13-34; Philadelphie 8 15 8-31; Gardiens: Smith, NY Islanders; Myre, Philadelphie; Assistance: — 18,077.

Bruno 4, Jets 0

1ère période: 1-BOSTON: Secord (1) 0:40; Bourque, Ratelle 0:40; 2-BOSTON: O'Reilly (1) 5:14; McNab, Jonathan 5:14; 2e période: Aucun point; Pénalités: Houle 8:56, Shand 8:59; Tira aux buts: 1-PHILADELPHIE: MacLesh 1 (Holmgren, Linseman) 13:32; Pénalités: Lewis 11:54, Barber 15:54; 2e période: 1-PHILADELPHIE: Holmgren 1 (Barros, Barber) 1:34; 3-PHILADELPHIE: Propp 1 (Clarke, Leach) 2:38; 4-PHILADELPHIE: Hill 1 (MacLesh, Padlock) 3:15; Pénalités: Lewis 5:44, Nystrom 9:20, Bathe 9:20, DuPont 13:28, MacLesh 18:39; 3e période: 5-NEW YORK: Bossy 1 (Trotter) 5:32; 6-NEW YORK: Trotter 1 (Torelli, Person) 15:14; 7-PHILADELPHIE: Gorenec 1 (Bridgman) 16:34; Pénalités: Bathe 6:54, Howatt 17:43, Holmgren 19:24; Tira aux buts: NY Islanders 8 13 13-34; Philadelphie 8 15 8-31; Gardiens: Smith, NY Islanders; Myre, Philadelphie; Assistance: — 18,077.

BASEBALL

Série Mondiale

Mercredi: Baltimore 5, Pittsburgh 4

Hier: Pittsburgh 3, Baltimore 2

Ce soir: Baltimore, McGregor (13-6) à Pittsburgh, Candelaria (14-9), 20 h 30

Samedi: Baltimore, Martinez (15-16) à Pittsburgh, Bibby (12-4), 13 h

Mardi: Pittsburgh, à Baltimore, 20 h 30, si nécessaire

Mercredi: Pittsburgh, à Baltimore, 20 h 30, si nécessaire

Ligue Nationale

Mercredi: Atlanta 5, Québec 3; Rangers NY 6, Toronto 3; Pittsburgh 4, Winnipeg 2; Detroit 4, Los Angeles 4; Chicago 4, Edmonton 2. Hier: Montréal 3, Atlanta 1; Boston 4, Winnipeg 0; Philadelphie 5, Islanders 2; Minnesota 4, Hartford 1; Buffalo 6, Washington 3; St-Louis au Colorado. Ce soir: Detroit à Vancouver. Samedi: Québec à Montréal; Buffalo à Islanders NY; Philadelphie à Atlanta; Boston à Washington; Hartford à Pittsburgh; Detroit à Edmonton.

Ligue Majeure du Québec

Mercredi: Hull 6, Verdun 0; Montréal 6, Chicoutimi 3. Hier: Sherbrooke 3, Cornwall 2. Ce soir: Laval à Québec; Hull à Shawinigan; Montréal à Sherbrooke; Cornwall à Verdun. Dimanche: Chicoutimi à Verdun; Cornwall à Hull; Québec à Laval; Montréal à Shawinigan; Trois-Rivières à Sherbrooke.

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

Table with hockey statistics for James Norris section. Columns: pj, g, p, n, bp, bc, pts. Rows: Montréal, Pittsburgh, Los Angeles, Detroit, Hartford.

Section Charles Adams

Table with hockey statistics for Charles Adams section. Columns: pj, g, p, n, bp, bc, pts. Rows: Boston, Buffalo, Minnesota, Québec, Toronto.

Section Lester Patrick

Table with hockey statistics for Lester Patrick section. Columns: pj, g, p, n, bp, bc, pts. Rows: Rangers NY, Atlanta, Islanders NY, Philadelphie, Washington.

Section Connie Smythe

Table with hockey statistics for Connie Smythe section. Columns: pj, g, p, n, bp, bc, pts. Rows: St-Louis, Chicago, Colorado, Edmonton, Winnipeg, Vancouver.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Label

Table with hockey statistics for Label section. Columns: pj, g, p, n, bp, bc, pts. Rows: Montréal, Verdun, Cornwall, Hull, Laval.

Section Dillo

Table with hockey statistics for Dillo section. Columns: pj, g, p, n, bp, bc, pts. Rows: Chicoutimi, T-Rivières, Sherbrooke, Shawinigan, Québec.

Amateurs CB:

l'un: 6/36

l'autre: 10-4!

Un gros lot de plus de \$100,000 chaque vendredi



ARCHITECTES

DAVID, BOULVA CLEVE ARCHITECTES 1253 ave McGill College Suite 800 MONTRÉAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS DESIGNERS D'INTERIEURS 878-3846 266 est. St-Paul, Vieux Montréal

les architectes

LONGPRÉ MARCHAND Montréal - 842-1401

Advertisement for 'Au Rib'n Reef' featuring a large image of a lobster and text promoting seafood products. Text includes 'même les fruits de mer ont un succès boeuf!', 'Si vous voulez vous en payer une bonne tranche... de boeuf tendre et juteux il va de soi...', and 'spéciale, choisissez le Rib'n Reef... ce sera un succès boeuf. Et puis, après vous être régalé, présentez la carte American Express, la Carte du succès. Rib'n Reef, 8105, boul. Décarie, Montréal. Réservations: 735-1601'.

COLLOQUE

La crise et les travailleurs

Colloque organisé pour les militants des organisations syndicales et les groupes populaires, avec la collaboration de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal et du Service de l'éducation permanente de l'Université du Québec à Montréal.

12, 13 octobre 1979 (vendredi soir à 19 h 30 et samedi de 9 h 00 à 18 h 00), Pavillon Judith Jasmin, salle Marie Gérin-Lajoie (nouveau campus de l'UQAM), 1495 rue Saint-Denis, métro Berri-Demontigny.

PROGRAMME

Vendredi, 12 octobre: Salle Marie Gérin-Lajoie. 19 h 30: Ouverture: Guy Bourgeault, doyen. Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal. 20 h 00: Panel: Une nouvelle crise du capitalisme. La crise et le mouvement ouvrier en Europe: Yves Baron, Paris.

19 h 30: Ouverture: Guy Bourgeault, doyen. Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal. 20 h 00: Panel: Une nouvelle crise du capitalisme. La crise et le mouvement ouvrier en Europe: Yves Baron, Paris.

La crise et les politiques économiques au Canada et au Québec: Gilles Dostaler, professeur au département des Sciences économiques de l'UQAM.

Jean-Guy Loranger, professeur au département d'Économie de l'U. de Montréal.

Samedi, 13 octobre: Ateliers sur les conditions de vie et de travail. 9 h à 12 h: Atelier 1: Le chômage. Roland Cousineau, avocat. Atelier 2: La retraite. Roch Bibeau, U. de M. Pierre Doray, sociologue, U. de M.

Atelier 3: La condition féminine. Jocelyne Martineau, C.E.P. Pointe St-Charles. Atelier 4: La santé et la sécurité au travail. Luc Desnoyers et Donna Mergler, professeurs, département des sciences biologiques, UQAM.

Atelier 5: Les travailleurs/travailleuses immigrés. Micheline Labelle, UQAM. André Jacob, UQAM.

Atelier 6: Les salaires. Pierre Béaulieu, CEQ. Atelier 7: L'organisation du travail dans les entreprises. F. Lamarche, CSN.

Atelier 8: Le logement. Marc Choko, UQAM.

13 h 30 à 16 h: Salle Marie Gérin-Lajoie. Panel: La gestion politique de la crise au Canada et au Québec.

Les politiques sociales: Y. Vaillancourt, professeur, département de sciences politiques, UQAM.

J. Duchastel, professeur, département de sociologie, UQAM.

La question nationale: Carol Levasseur, professeur, département de sciences politiques, Université Laval.

Jean-Guy Lacroix, professeur, cegep de Limoilou.

La crise et le mouvement ouvrier: Marcel Gilbert, CSN.

16 h 30 à 17 h 30: Salle Marie Gérin-Lajoie. Clôture: Les Fronts communs: acquis et perspectives. Robert Gaulin, président de la CEQ.

Pour inscription et informations, s'adresser à: COLLOQUE «LA CRISE ET LES TRAVAILLEURS»

Service de l'éducation permanente Université du Québec à Montréal 1187 rue Bleury, Montréal, H3C 3P8 Tél.: (514) 282-7030

Frais d'inscription: \$5